



Guide de Suivi des Transitions Justes



Contributeurs et Remerciements

© Septembre 2025

Clause de non-responsabilité

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, photocopie, enregistrement ou autre, à des fins commerciales sans l'autorisation préalable de l'UNOPS. Par ailleurs, le matériel contenu dans cette publication peut être utilisé, partagé, copié, reproduit, imprimé et/ou stocké, à condition que l'UNOPS soit dûment mentionné comme étant la source et le détenteur des droits d'auteur. Dans tous les cas, le matériel ne peut être altéré ou modifié de quelque manière que ce soit sans l'autorisation expresse de l'UNOPS.

Citation recommandée

ICAT (Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique). 2025. Guide de Suivi pour des Transitions Justes : Cadre d'évaluation du statut d'une transition juste. N. Singh, C. Gómez, C. Elliott, M. Pellerin, G. Walls and M. Díaz, Washington, D.C.: World Resources Institute; Bonn: ICAT. <https://climateactiontransparency.org/our-work/icattoolbox/just-transitions-monitoring-guide/>

Remerciements

Le Guide de suivi des transitions justes a été rédigé par Neelam Singh, Chelsea Gómez, Cynthia Elliott, Mikayla Pellerin, Ginette Walls et Mario Julien Díaz. Tous les auteurs sont membres du World Resources

Institute (WRI). Il a été préparé avec les conseils de Hannah Swee, Henning Wuester et Oleg Bulanyi, du secrétariat de l'ICAT.

Les auteurs tiennent à remercier les experts suivants pour leurs conseils et leur aide : Aaron Atteridge (Climate Investment Funds), Cara Hartley (Palmer Development Group), Guilherme Lima (Centro Brasil no Clima), Ian Goldman (South Africa Just Energy Transition Partnership—Implementation Plan), Jaime Giacomozzi (ministère de l'Agriculture, Chili), Joachim Roth (World Benchmarking Alliance), Megan Euston-Brown (Sustainable Energy Africa) et Raiana Soares (Centro Brasil no Clima). Nous remercions les membres du comité consultatif de l'ICAT, Kuki Soejachmoen, Libasse Ba et Tyler Schaffrick, pour leurs précieux commentaires. Nous remercions également nos collègues du WRI pour leur révision notamment Apoorva R, Ashish Sharma, David Waskow, Gregory Taff, Hector Miguel Donado, Joel Jaeger, Katie Ross, Laura Malaguzzi Valeri, Luana Betti, Maurice Owiti, Miriam Garcia, Natalia Alayza, Natalie Elwell et Taryn Fransen. Enfin, nous tenons à remercier Aria Creative, Karen Van der Westhuizen (ICAT), LSF Editorial et Romain Warnault (WRI) pour leur aide à la révision, la conception et la production ; Alex Simpkins et Celine Novenario du WRI pour leur aide à la communication et à l'engagement ; et Allison Hess (WRI) pour son soutien global au projet.

L'ICAT bénéficie du soutien de l'Autriche, du Canada, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Children's Investment Fund Foundation.

Photo de couverture : Knut-Erik Helle

Traduit en français par le Citepa 

Donateurs

Supported by:



on the basis of a decision
by the German Bundestag



 Federal Ministry
Republic of Austria
Climate Action, Environment,
Energy, Mobility,
Innovation and Technology



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada

L'ICAT est légalement hébergée par UNOPS.



Avant-propos

La transition vers une économie résiliente et bas carbone est essentielle pour faire face à la crise climatique, mais elle est plus facile à dire qu'à faire. Partout, des populations et des communautés s'inquiètent de cette transition, qu'il s'agisse des travailleurs de l'automobile touchés par le passage aux véhicules électriques ou des agriculteurs qui protestent contre les mesures augmentant le coût des carburants agricoles alors que les prix des récoltes sont en baisse. Pour réussir, la transition doit aller au-delà de la simple réduction des émissions de gaz à effet de serre et du renforcement de la résilience. Elle doit être juste, inclusive et conçue pour améliorer les conditions de vie, en veillant à ce que cette transformation économique profite aux populations et à la planète.

Pour susciter un large soutien en faveur des politiques climatiques et prévenir d'éventuelles réactions négatives, les pays et les régions doivent s'engager dans une transition juste. Pour les gouvernements, cela signifie intégrer les objectifs en matière de développement humain, de protection de la nature et de lutte contre le changement climatique au cœur de la planification économique et de l'élaboration des politiques. La mise en place de processus transparents pour évaluer les risques et consulter les communautés concernées est essentielle.

Tout au long du processus de mise en œuvre, les gouvernements ont la responsabilité d'évaluer de manière transparente s'ils parviennent réellement à générer une croissance plus verte, plus résiliente et plus équitable. Un suivi régulier de la qualité des emplois verts, de l'égalité des genres et d'autres indicateurs peut rassurer les parties prenantes concernées quant au fait que les gouvernements prennent en compte leurs préoccupations et se soucient véritablement que la population bénéficie de la transition. Cela peut, à son tour, renforcer le soutien en faveur des politiques climatiques. En mettant l'accent sur des résultats tangibles plutôt que sur des intentions, les efforts de suivi peuvent contribuer à aligner les systèmes financiers sur les objectifs économiques, sociaux et environnementaux prioritaires, garantissant ainsi que les avantages de la transition sont bien réels.

Le *Guide de suivi des transitions justes* de l'ICAT est une publication qui fournit des informations complètes sur le suivi des transitions bas carbone et résilientes sur les aspects liés à la justice. Il s'appuie sur des expériences antérieures, des applications nationales et la littérature pour définir des objectifs et des priorités, à sélectionner des indicateurs et à établir des cibles, ainsi qu'à collecter, analyser et communiquer efficacement les données. Le suivi est un processus. Les pays peuvent commencer modestement, en utilisant quelques indicateurs et en s'appuyant sur les données existantes, puis élargir leur champ d'action au fil du temps, tout en partageant leurs enseignements avec les parties prenantes nationales et internationales. De nombreux pays possèdent déjà une riche expérience en matière de suivi des indicateurs, souvent liés aux objectifs de développement durable des Nations unies et aux politiques de développement et d'environnement. Ils peuvent s'appuyer sur ces processus pour suivre de manière exhaustive les changements dans le contexte de l'action climatique. Nous sommes convaincus que ce guide aidera les gouvernements à renforcer, voire à lancer, leur suivi de la transition.

Les décideurs politiques sont confrontés à un dilemme : ils doivent faire croître l'économie et créer des emplois tout en amorçant une transition juste qui recueille un soutien suffisant de la population. Pour relever ce défi, les gouvernements doivent évaluer l'efficacité des différentes stratégies et réajuster leur approche en conséquence.

Les pays doivent prendre l'initiative de mener des transitions économiques qui donnent la priorité aux individus, à la nature et au climat. En fin de compte, toutes les décisions sont mises en œuvre au niveau local, ce qui exige de chaque communauté qu'elle trace sa propre voie vers un avenir sûr et prospère. La collaboration et la transparence sont essentielles. La vision d'un monde bas carbone et résilient où chacun a la possibilité de s'épanouir ne peut se concrétiser qu'en impliquant toutes les parties prenantes et en créant des espaces pour partager les expériences et les enseignements.

Ani Dasgupta
Président and CEO
World Resources Institute

Henning Wuester
Directeur
Initiative for Climate Action Transparency

Table des Matières

Résumé Executif	1
1. Introduction	9
2. Transitions Justes et cadre de suivi	
Définir une « transition justes ».....	16
Cadre de suivi pour les transitions justes.....	18
3. Développer les objectifs ou priorités d'une transition juste	
Qu'est-ce qui constitue un objectif ou une priorité pour une transition juste ?.....	21
Etapes clés pour développer des objectifs ou priorités pour les transitions justes	23
4. Formuler des cibles et des indicateurs	
Définir des cibles pour des objectifs ou des priorités	34
Elaborer des indicateurs de suivi	37
5. Mettre en place des processus de coordination et de collecte de données	
Eléments d'un cadre de gestion des données en matière de transition juste	43
Nommer un organisme de coordination des données	44
Organiser un processus de collecte de données.....	47
Mener une collecte de données	52
6. Analyser les données	
Evaluer les tendances et analyser les changements.....	55
7. Communiquer et rapporter les résultats	
Communiquer les résultats.....	61
Annexes	
Annexe A : Définitions de « transition juste »	67
Annexe B : Modèle de synthèse de données.....	70
Annexe C : Etudes de cas.....	71
Abréviations	75
Glossaire.....	76
Références.....	78



American Public Power Association/Unsplash

Résumé Exécutif

Résumé exécutif

Résumé exécutif

CONTEXTE

Les politiques climatiques peuvent avoir des impacts positifs ou négatifs, intentionnels ou non, sur les plans social, économique et environnemental. Ces impacts pourraient encore aggraver (ou réduire) les inégalités sociales et économiques existantes. Alors que les pays s'engagent dans une transition vers des économies bas-carbone et résilientes au changement climatique et poursuivent des voies de développement conformes à l'objectif de 1,5°C fixé à Paris, il est souligné que cette transition doit être mise en œuvre de manière juste et inclusive, tout en minimisant les impacts sociaux ou économiques négatifs (CCNUCC 2023). Une transition juste vers la neutralité carbone, comme convenu dans le Pacte climatique de Glasgow, peut corriger et éviter la perpétuation des inégalités sociales, économiques et environnementales (Hickel et Slamersak 2022 ; CCNUCC 2015, 2022a). Lors de l'abandon des modèles de production conventionnels et non durables, les politiques sociales et économiques peuvent apporter un soutien aux communautés, aux travailleurs, aux groupes vulnérables et aux entreprises touchés par la transition.

A PROPOS DU GUIDE

Cette publication fournit des orientations pour suivre et analyser les changements sociaux, économiques et environnementaux susceptibles de se produire lorsque les pays mettent en œuvre des politiques de transition vers des économies bas carbone et résilientes au changement climatique. Elle adopte une grille de lecture fondée sur la justice – distributive, procédurale et réparatrice – pour comprendre les changements pour différents groupes. L'identification et le suivi d'indicateurs liés à la justice peuvent fournir des données et des preuves permettant de concevoir des politiques qui favorisent des résultats positifs pour toutes les parties prenantes concernées, minimisent les changements involontaires et indésirables, renforcent la transparence et la

Encadré ES.1 | Points essentiels

- It is important to ensure a just transition towards a low-carbon, climate-resilient economy; support for this transition can be strengthened by establishing a credible monitoring framework to track how it is being implemented.
- This guide provides high-level considerations for developing a framework to monitor social, economic and environmental indicators that reflect the state of the transition at the national, subnational and local level.
- A justice lens to monitor social, economic and environmental changes over time can help ensure no one is left behind during a transition.
- Just transition–related indicators help examine social, economic and environmental changes among distinct groups of people (distributive justice); how inclusive the transition is (procedural justice); and efforts to address past inequities (restorative justice).
- This guide identifies steps countries can take to better understand and monitor their progress towards achieving a just transition by identifying targets and indicators; collecting and analysing data to gather insights; and communicating results to provide evidence, inform policies and facilitate a just transition.

redevabilité, instaurent la confiance entre les parties prenantes et facilitent l'accès au financement. Sans suivi de ces indicateurs, les trajectoires de décarbonation risquent de nuire involontairement aux communautés, de perpétuer les inégalités et de déclencher une résistance politique (Robins et Rydge 2019).

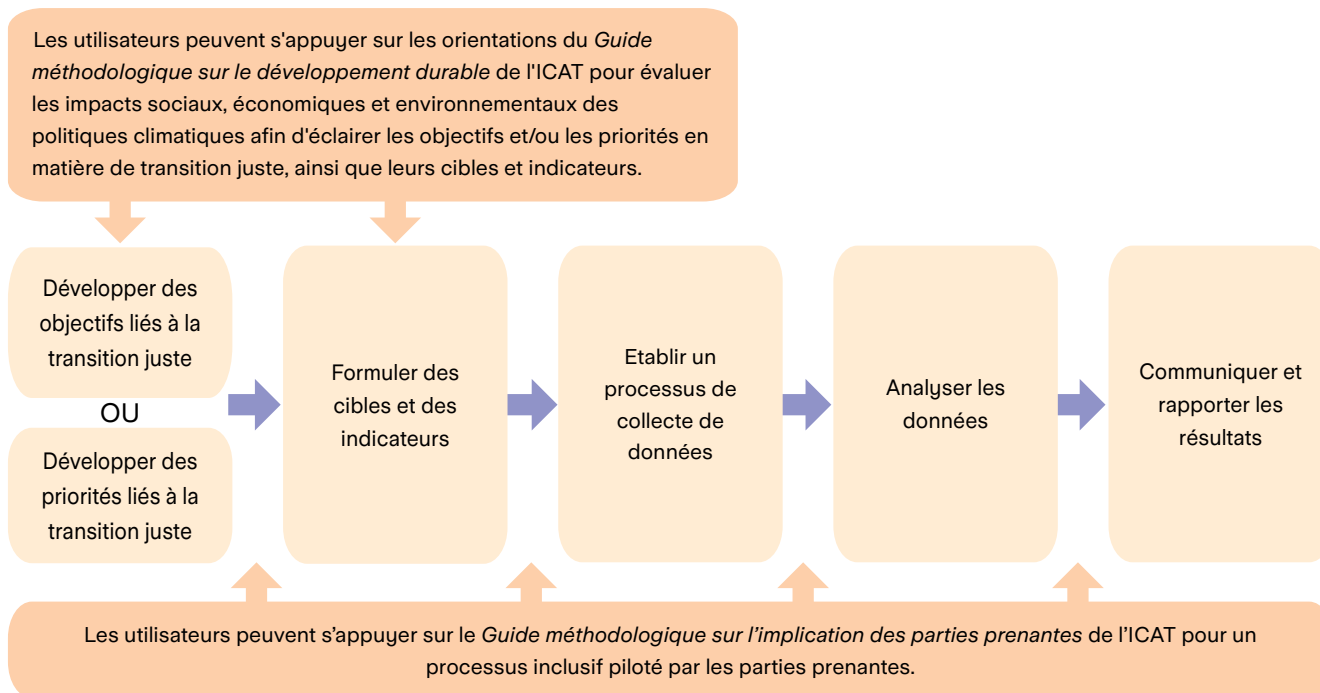
Le guide fournit une approche étape par étape pour aider à élaborer un cadre de suivi qui permettra aux gouvernements de suivre l'état d'avancement d'une transition juste. Le suivi des principaux indicateurs sociaux, économiques et environnementaux permet de mettre en évidence les changements au fil du temps et d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de transition juste. À l'instar d'un inventaire national des gaz à effet de serre, un cadre de suivi de la transition est un outil utile pour surveiller l'évolution des indicateurs pertinents, mais il ne peut à lui seul expliquer les causes de ces changements. Le présent guide ne fournit pas d'outil d'évaluation des politiques destiné à attribuer les impacts à des politiques spécifiques ; il propose plutôt une méthodologie pour suivre l'état d'avancement d'une transition afin d'éclairer les politiques et les pratiques. Le suivi peut aider à identifier les domaines qui nécessitent une plus grande attention politique lorsque les progrès sont insuffisants, mais il ne permet pas de déterminer comment des politiques spécifiques affectent les populations. Les changements observés peuvent être dus à un large éventail de facteurs, notamment la mise en œuvre de politiques ainsi que des facteurs exogènes. Le guide peut être appliqué à différentes échelles (par exemple, nationale, régionale ou infranationale) et pour suivre différents types de changements sociaux, économiques et environnementaux. Bien que le guide s'inspire principalement des changements sociaux, économiques et environnementaux qui accompagnent les mesures d'atténuation du changement climatique, il peut

également être utilisé pour suivre des changements similaires accompagnant les politiques d'adaptation et de résilience. Le guide a été élaboré à partir des résultats de recherches documentaires, d'entretiens et de consultations, ainsi que des échanges et des enseignements tirés d'initiatives parallèles menées au niveau national pour élaborer des cadres de suivi de la transition au Nigéria et en Afrique du Sud.

Ce guide a été conçu pour les agences gouvernementales et les ministères tels que ceux chargés du développement, de la planification climatique, de la gestion des données et des finances, y compris les juridictions nationales, infranationales, régionales ou locales. Les recommandations et considérations pourraient également être utilisées par les organisations non gouvernementales, les organisations de services communautaires et les institutions financières pour soutenir les efforts de suivi menés par les gouvernements ou mieux s'engager dans le processus de suivi de la transition.

COMPRENDRE LES TRANSITIONS JUSTES

Le guide présente le contexte conceptuel des transitions justes et des différents types de justice, et introduit le cadre de suivi comme méthode permettant de suivre les transitions. Bien qu'il existe plusieurs définitions de la transition juste (Climate Justice Alliance n.d. ; Denton et al. 2022 ; AIE s.d. ; OIT 2021b ; Just Transition Alliance s.d.), aux fins du présent guide, ce terme désigne la lutte contre le changement climatique de manière équitable et inclusive, en créant des possibilités de travail décent pour tous, en ne laissant personne de côté et en relevant les défis qui se posent au cours du processus grâce à des approches participatives et au dialogue social (OIT 2015, CCNUCC 2023).

Figure ES-1 | **Étapes clés du suivi pour une transition juste**

Source : Adapté de Kusek et Rist (2004).

Abréviation: ICAT, Initiative pour la transparence climatique.

5 ÉTAPES CLEFS POUR SUIVRE LES TRANSITIONS

Le suivi des transitions justes implique d'utiliser le prisme de la justice pour suivre les changements sociaux, économiques et environnementaux auxquels sont confrontés les communautés, les travailleurs, les populations vulnérables, les entreprises et d'autres groupes. Le guide décrit les étapes suivantes pour le suivi (figure ES-1) :

1. Définir des objectifs et/ou des priorités liés à la transition juste.
2. Formuler des objectifs et des indicateurs sociaux, économiques et environnementaux clés.
3. Mettre en place un processus de collecte de données.
4. Analyser les données pour comprendre les tendances et les progrès.
5. Communiquer les informations afin de refléter les progrès réalisés.

Les utilisateurs doivent considérer le suivi de la transition comme un processus susceptible d'évoluer et de devenir plus complet au fil du

temps. Par exemple, des objectifs peuvent être fixés après la collecte des données de référence, d'autres indicateurs peuvent être ajoutés et de nouvelles méthodes de collecte de données améliorées peuvent être adoptées à mesure qu'elles deviennent disponibles.

DEVELOPPER DES OBJECTIFS OU DES PRIORITES

Les utilisateurs doivent établir des objectifs ou des priorités de transition juste en étroite collaboration avec les parties prenantes.

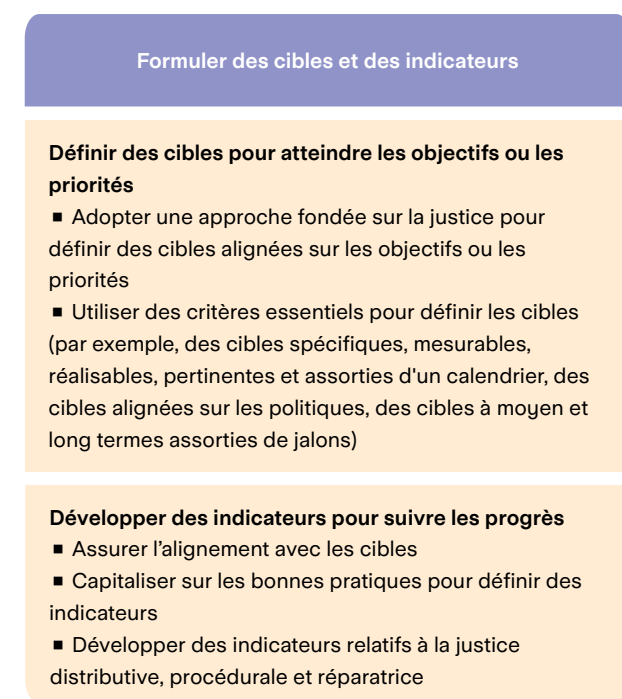
Établir des objectifs : les objectifs sont des déclarations générales de changement, en matière de partage équitable des opportunités créées pendant la transition et de minimisation des changements indésirables sur les plans social, économique et environnemental. Les objectifs définissent le changement à long terme, équitable et inclusif qui devrait répondre aux besoins de toutes les parties prenantes pendant la transition vers une économie bas carbone et résiliente au changement climatique. Les utilisateurs peuvent

définir la transition juste en collaboration avec les principales parties prenantes dans le cadre d'un processus inclusif. Il s'agit de déterminer comment les différents groupes peuvent vivre la transition, comment les risques et les opportunités peuvent être répartis et comment les parties prenantes perçoivent et appliquent le concept de justice. Les objectifs peuvent aborder les compromis potentiels et/ou reconnaître et amplifier les opportunités qui devraient être réparties équitablement.

Lorsqu'ils élaborent des objectifs, les utilisateurs doivent privilégier les objectifs axés sur les processus et les résultats. Parmi les exemples d'objectifs axés sur les processus, on peut citer la mise en place de processus transparents pour allouer les ressources aux programmes et initiatives de transition juste et la conduite de dialogues avec les parties prenantes qui tiennent compte de la dimension de genre. Les objectifs axés sur les résultats pourraient inclure l'amélioration de l'accès à une mobilité zéro carbone dans les communautés historiquement défavorisées et le soutien aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans leur transition. D'une manière générale, les objectifs axés sur les processus peuvent être utiles pour traiter la justice procédurale, tandis que les objectifs axés sur les résultats peuvent mieux se prêter à la justice distributive et réparatrice.

Établir des priorités : Les priorités représentent les domaines ayant des impacts clés pendant la transition vers une économie à bas carbone et résiliente au climat. Le guide recommande aux utilisateurs de définir les domaines prioritaires en se fondant sur une compréhension des impacts sociaux, économiques et environnementaux des politiques de transition. Cependant, tous les impacts ne peuvent pas être considérés comme « prioritaires ». Ceux qui sont susceptibles d'affecter les communautés ou ceux qui ont une ampleur significative doivent être identifiés comme prioritaires. Les impacts peuvent être identifiés à travers des études d'évaluation d'impact et en collaboration avec les parties prenantes. Le Guide méthodologique sur le développement durable de

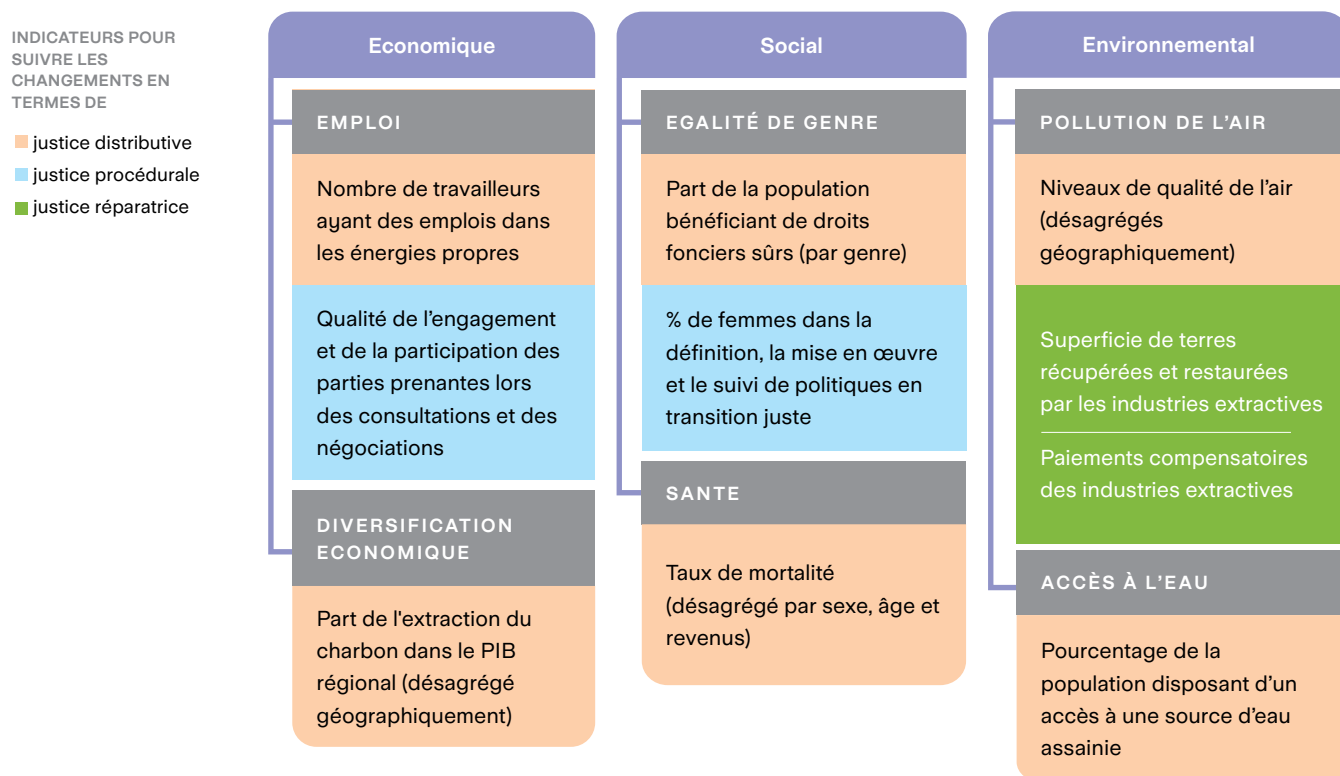
Figure ES-2 | **Étapes pour définir des cibles et des indicateurs**



l'ICAT fournit une méthodologie pour évaluer les impacts sur le développement durable (ICAT, 2020b). Étant donné que les priorités sont liées aux impacts, elles ne se prêtent pas nécessairement au type de cadrage axé sur les résultats ou les processus mentionné ci-dessus pour les objectifs.

Le cas échéant, les nouveaux objectifs ou priorités en matière de transition juste devraient s'aligner sur les objectifs existants ((par exemple, dans les contributions déterminées au niveau national ou les politiques sectorielles). La décision des utilisateurs d'élaborer des objectifs ou des priorités peut dépendre du contexte national ainsi que des attentes des parties prenantes. Les objectifs et les priorités s'inscrivent dans un continuum, et les utilisateurs qui identifient des priorités peuvent choisir de progresser pour définir des objectifs au fil du temps. Les étapes suivantes sont similaires pour l'élaboration des objectifs et des priorités, sauf indication contraire.

Figure ES-3 | Exemples illustratifs d'indicateurs en matière de transition juste



Source : Adapté de l'ICAT (2020b).

Abréviations : PIB, Produit Intérieur Brut.

Note : Le graphique ne comprend que quelques exemples de domaines d'intérêt et d'indicateurs associés à titre d'illustration. Il ne vise pas à fournir un aperçu complet de tous les domaines d'intérêt et de tous les indicateurs.

FORMULER DES CIBLES ET DES INDICATEURS

Les utilisateurs doivent fixer des objectifs ou des priorités et identifier les indicateurs associés afin de suivre les progrès accomplis (Figure ES-2). Si les données ne sont pas disponibles ou si les ressources sont limitées, les utilisateurs peuvent choisir de commencer par élaborer des indicateurs, puis de fixer des objectifs. En collaboration avec les parties prenantes, les utilisateurs doivent fixer des objectifs spécifiques, mesurables et assortis d'un calendrier, tels que l'augmentation de 50 % du nombre de MPME fournissant des services d'énergie renouvelable au cours des dix prochaines années. Les objectifs fournissent un point de référence pour suivre les progrès accomplis dans la direction souhaitée.

Figure ES-4 | Etapes pour la coordination et la collecte de données

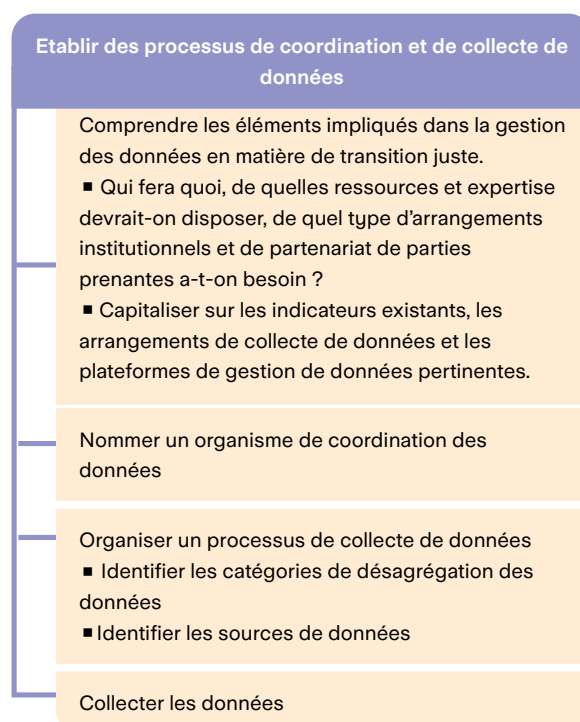
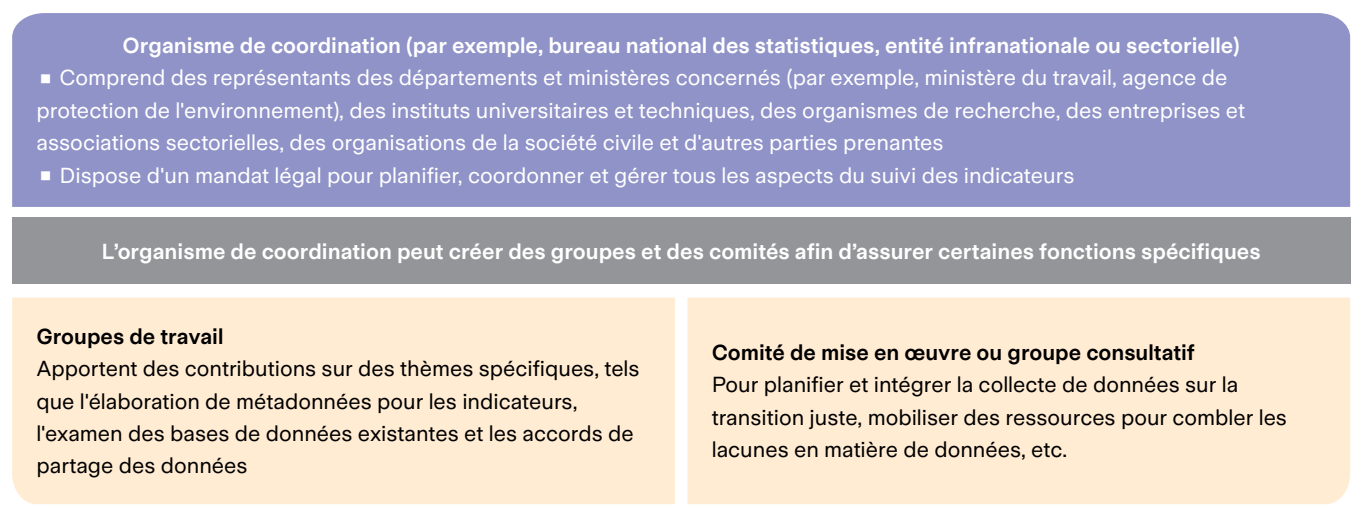


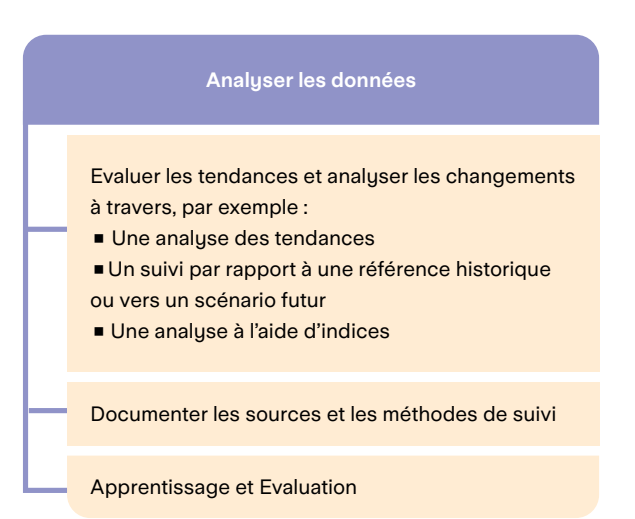
Figure ES-5 | **Organisme de coordination pour suivre la transition juste**



Source : Adapté de Min (2024).

Les utilisateurs doivent s'efforcer d'identifier les indicateurs existants et, si nécessaire, de nouveaux indicateurs qui reflètent les changements sociaux, économiques et environnementaux en matière de justice distributive, procédurale et réparatrice (Figure ES-3). Afin de suivre les transitions, les utilisateurs devraient inclure des indicateurs qui reflètent à la fois les résultats et les processus d'une transition juste. On peut citer comme exemples le pourcentage total d'emplois à temps plein créés dans les nouvelles industries durables par rapport au nombre total d'emplois, la superficie des terres reboisées/remises en état dans les zones d'extraction du charbon, les investissements dans des programmes de diversification économique dans les régions dépendantes des combustibles fossiles, les partenariats public-privé conclus pour promouvoir des emplois de qualité (par exemple, des emplois syndiqués avec des prestations de santé) dans l'industrie durable et le nombre de mesures de soutien mises en place pour offrir des possibilités de formation et de reconversion aux travailleurs du secteur des combustibles fossiles.

Figure ES-6 | **Étapes pour analyser les données**



Les indicateurs doivent être clairement définis, pertinents pour le public cible et les décideurs, mesurables et distincts.

ETABLIR UN PROCESSUS DE COLLECTE DE DONNEES

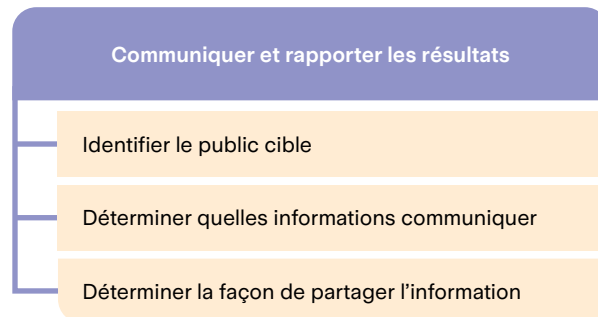
Le guide recommande de mettre en place un processus de gestion et de suivi des données relatives aux indicateurs de transition juste afin de rationaliser la collecte, l'analyse et la communication des informations. Dans la mesure du possible, les utilisateurs devraient s'appuyer sur les processus de suivi existants (figure ES-4). Il est essentiel de désigner un organisme central de coordination (tel qu'un office national de statistique) capable de faciliter l'exécution d'un large éventail de fonctions nécessaires à la collecte des données (figure ES-5). Ces fonctions peuvent aller de l'identification des sources de données pour les indicateurs sociaux, économiques et environnementaux existants et nouveaux, à l'allocation des ressources, en passant par la mise en place d'accords de partage des données et la collecte régulière de données au niveau de désagrégation requis.

ANALYSER LES DONNEES

Les utilisateurs doivent déterminer la méthode à appliquer pour analyser les données collectées et utiliser des hypothèses cohérentes (Figure ES-6). Les données d'indicateurs peuvent servir à suivre les progrès par rapport aux données historiques ou aux objectifs fixés. Si l'analyse des tendances montre comment les indicateurs évoluent dans le temps, combinée à un objectif, elle permet également d'évaluer les progrès accomplis vers cet objectif. Les séries chronologiques de différents indicateurs peuvent donner lieu à des analyses plus complexes. De même, les indices — qui représentent une compilation d'indicateurs — permettent de communiquer des résultats interconnectés de manière plus accessible pour les parties prenantes, comparativement à l'examen d'indicateurs pris isolément. Les analyses d'indicateurs peuvent orienter des recommandations visant soit à ajuster les politiques climatiques existantes suivies, soit à élaborer de nouvelles interventions (par exemple en lien avec des programmes de reconversion professionnelle, l'accès à l'énergie, l'amélioration des aspects procéduraux, etc.).

Enfin, l'analyse des données peut aussi contribuer à identifier les besoins en financement et en ressources pour atténuer les évolutions négatives observées, ainsi que formuler des recommandations sur l'allocation optimale des fonds afin de maximiser les bénéfices.

Figure ES-7 | **Etapes pour communiquer et rapporter les résultats**



COMMUNIQUER ET RAPPORTER LES RESULTATS

La dernière étape consiste à communiquer et à rendre compte des résultats du suivi aux parties prenantes et aux décideurs politiques (Figure ES-7). Les rapports résumant les résultats de l'analyse des données doivent être adaptés aux publics cibles, qui peuvent être nationaux ou internationaux, et comprendre des organismes gouvernementaux ou d'autres parties prenantes. Les utilisateurs doivent inclure des informations suffisantes et pertinentes pour faciliter le suivi de leurs transitions justes. Les rapports nationaux destinés au public peuvent également identifier les possibilités d'amélioration et fournir des informations permettant d'ajuster les stratégies afin de mieux atteindre les objectifs à long terme et/ou les domaines prioritaires. Au niveau international, les informations sur les indicateurs de transition juste pourraient être intégrées aux cadres de rapportage, tels que le Cadre de transparence renforcé et les rapports biennaux sur la transparence de l'Accord de Paris (CCNUCC 2017, 2022b).



Axel Fassion / CIFOR

1. Introduction

1. Introduction

Alors que de plus en plus de gouvernements abandonnent les modèles de développement conventionnels et non durables, les appels en faveur d'une transition « juste » et « équitable » vers une société bas carbone et résiliente au changement climatique continuent de se multiplier. Les efforts visant à lutter contre le changement climatique doivent aller au-delà des seules politiques d'atténuation et d'adaptation. Ils doivent s'accompagner de politiques sociales et économiques plus larges qui renforcent la résilience et soutiennent les communautés, les travailleurs, les entreprises et les personnes historiquement marginalisées qui sont les plus susceptibles d'être touchés par les politiques liées à la transition. Il est impératif que la transition soit gérée de manière équitable, en plaçant les vies et les moyens de subsistance au centre de la planification.

Dans ce guide, la « transition juste » est entendue comme la transition vers une économie plus durable d'une manière équitable, juste et inclusive, la création d'emplois décents pour tous, la garantie que personne ne soit laissé pour compte et la gestion des défis grâce à des approches participatives et au dialogue social (OIT, 2015 ; CCNUCC, 2023). Le suivi de la transition juste implique d'utiliser le prisme de la justice pour suivre les changements auxquels sont confrontés les communautés, les travailleurs, les populations vulnérables, les entreprises et d'autres groupes. Étant donné que la transition vers une économie bas carbone aura des répercussions sur les personnes, l'économie et l'environnement, il est essentiel de suivre les changements connexes parallèlement à l'évolution des émissions de GES.

1.1 Objectif et périmètre

Le Guide de suivi des transitions justes de l'Initiative pour la transparence de l'action climatique (ICAT) fournit aux utilisateurs (principalement les gouvernements nationaux

ou infranationaux) une approche pour suivre et tirer des enseignements des changements sociaux, économiques et environnementaux qui accompagnent les mesures d'atténuation du changement climatique et s'efforcer de parvenir à une transition juste qui ne laisse personne de côté. Ce guide ne traite pas spécifiquement des politiques d'adaptation et de résilience, mais les mesures qui y sont examinées pourraient s'appliquer aussi bien aux politiques d'atténuation qu'aux politiques d'adaptation. Le guide vise à aider à gérer et à minimiser les impacts sociaux, économiques et environnementaux négatifs sur les communautés, les travailleurs, les entreprises et les populations vulnérables qui peuvent survenir à la suite de politiques d'atténuation du changement climatique. Il examine ces changements sous l'angle de la justice distributive, procédurale et réparatrice (définie au chapitre 2).

Les informations issues du suivi des résultats peuvent être utilisées pour éclairer les nouvelles politiques et actions, ainsi que pour ajuster celles qui existent déjà et contribuer à atténuer les impacts négatifs. Ce guide fournit une vue d'ensemble des principaux éléments nécessaires à l'élaboration d'un cadre de suivi de la transition juste. Bien qu'il aborde les étapes clés de la conception d'un tel cadre, il ne se concentre pas sur la manière de rendre un tel système pleinement opérationnel dans une juridiction. Les décisions opérationnelles impliqueraient de discuter des ressources financières qui pourraient être nécessaires et de la manière de les mobiliser, du type de structure organisationnelle et de gouvernance adapté à la situation, des types de dispositifs institutionnels déjà en place ou qui pourraient devoir être mis en place, des types de ressources humaines, d'expertise technique et de qualifications nécessaires pour soutenir ce système, ainsi que des rôles et responsabilités associés à un tel système. Ces détails sont très spécifiques au contexte et ne font pas l'objet du présent guide.

1.2 Pourquoi effectuer un suivi ?

Le suivi permet de mesurer si les changements souhaités se produisent et de déterminer les écarts qui subsistent par rapport aux objectifs fixés. Il peut être utilisé pour démontrer le caractère équitable de la transition en suivant des indicateurs liés à la création d'emplois décents, à la diversification économique, etc. Il peut éclairer et modifier les politiques de transition afin de les rendre plus équitables, renforcer la redevabilité, instaurer la confiance grâce à une plus grande transparence et faciliter l'accès au financement. Ces avantages sont examinés en détail ci-dessous.

1.2.1 INFORMER LES POLITIQUES DE TRANSITION JUSTE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les indicateurs de suivi peuvent éclairer la prise de décision, renforcer la cohérence des politiques et contribuer à la conception des politiques futures. La collecte de données sur les indicateurs pertinents peut aider à établir des bases de référence crédibles, à saisir les tendances et à fournir des informations sur l'orientation des changements dans certains domaines d'intérêt. Les considérations relatives à une transition juste occupent une place de plus en plus importante dans les politiques climatiques internationales et nationales, ainsi que dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les stratégies de développement à faibles émissions de gaz à effet de serre (GES) à long terme (LT-LEDS) (Fransen et al., 2022 ; Fransen, Ross et Srouji, 2022 ; Lee et Baumgartner, 2022). Le suivi régulier des changements dans les indicateurs sociaux, économiques et environnementaux peut faciliter la modification des politiques. Par exemple, en suivant les indicateurs de diversification économique, les décideurs politiques peuvent mieux comprendre comment les régions dépendantes du charbon réagissent aux politiques d'élimination progressive des combustibles fossiles et de relance économique ; ces informations peuvent également permettre d'identifier les changements politiques qui pourraient être nécessaires. Le partage d'informations sur les indicateurs sociaux et économiques peut illustrer davantage les progrès accomplis vers des économies écologiquement durables et inclusives. Sans cette compréhension, les réponses politiques pourraient être au mieux, insuffisantes et au pire, nuisibles (Imran, 2020).

1.2.2 AMÉLIORER LA TRANSPARENCE, LA REDEVABILITÉ ET L'ADHÉSION DES PARTIES PRENANTES

Un suivi et un rapportage réguliers peuvent démontrer la redevabilité en fournissant de manière transparente des informations sur l'état d'avancement de la transition juste et renforcer la confiance des parties prenantes dans le processus (Gugerty, Karlan et Welsh, 2016). L'accès aux données et à l'information aide les parties prenantes à s'engager de manière significative auprès des décideurs politiques et à les tenir responsables des objectifs de transition juste énoncés (Alcobé et al., 2023). La transparence et la redevabilité peuvent ainsi contribuer à instaurer la confiance entre le gouvernement et les parties prenantes et à renforcer le soutien social et l'acceptation des politiques transformatrices (Piggot et al., 2019). Par exemple, le suivi et le rapportage d'indicateurs tels que le nombre d'emplois créés, le nombre de personnes bénéficiant de fonds de retraite anticipée ou le nombre de travailleurs acquérant de nouvelles compétences peuvent intéresser les syndicats qui cherchent à protéger leurs travailleurs. Par ailleurs, le suivi et le rapportage peuvent mettre en évidence les lacunes, rendre la mise en œuvre plus transparente et permettre aux parties prenantes de s'engager de manière significative sur ces questions. La participation des parties prenantes tout au long du processus d'élaboration du cadre de suivi lui-même, par exemple lors de la formulation des objectifs et de l'identification des indicateurs, peut favoriser un sentiment d'appropriation commune du cadre.

1.2.3 ACCÉDER AU FINANCEMENT

En suivant les indicateurs liés à la transition juste, les gouvernements peuvent surveiller et documenter leurs progrès vers la réalisation des résultats. Ces résultats peuvent avoir été convenus dans le cadre d'un financement provenant de sources nationales ou internationales, comme le plan de l'Afrique du Sud et le Partenariat pour une transition énergétique juste (JETP) de l'Indonésie (JETP Indonésie, 2023 ; République d'Afrique du Sud, 2022). Le suivi peut également démontrer aux investisseurs et partenaires potentiels la volonté et l'engagement en faveur d'une transition inclusive et équitable. À mesure que les gouvernements et les bailleurs de fonds mobilisent explicitement un soutien financier en faveur des efforts de transition juste par le biais de partenariats tels que le JETP

et d'autres ressources, l'accès aux données peut améliorer leur compréhension de l'évolution des conditions sociales et économiques ; ils peuvent ainsi mieux orienter les financements vers les domaines identifiés comme nécessitant des besoins. Cela pourrait également servir à canaliser les financements vers des tendances bénéfiques (Shakya et Smith, 2021). En surveillant les performances à l'aide d'indicateurs et en rapportant des informations sur les résultats de la transition juste, les pays peuvent améliorer leurs chances d'obtenir des financements supplémentaires (Alcobé et al., 2023). Certaines institutions financières peuvent également encourager ces mesures afin d'orienter leur soutien en faveur d'une transition juste ; par exemple, les banques multilatérales de développement encouragent les processus de suivi dans leurs « Principes de haut niveau pour une transition juste » (AfDB et al., 2021).

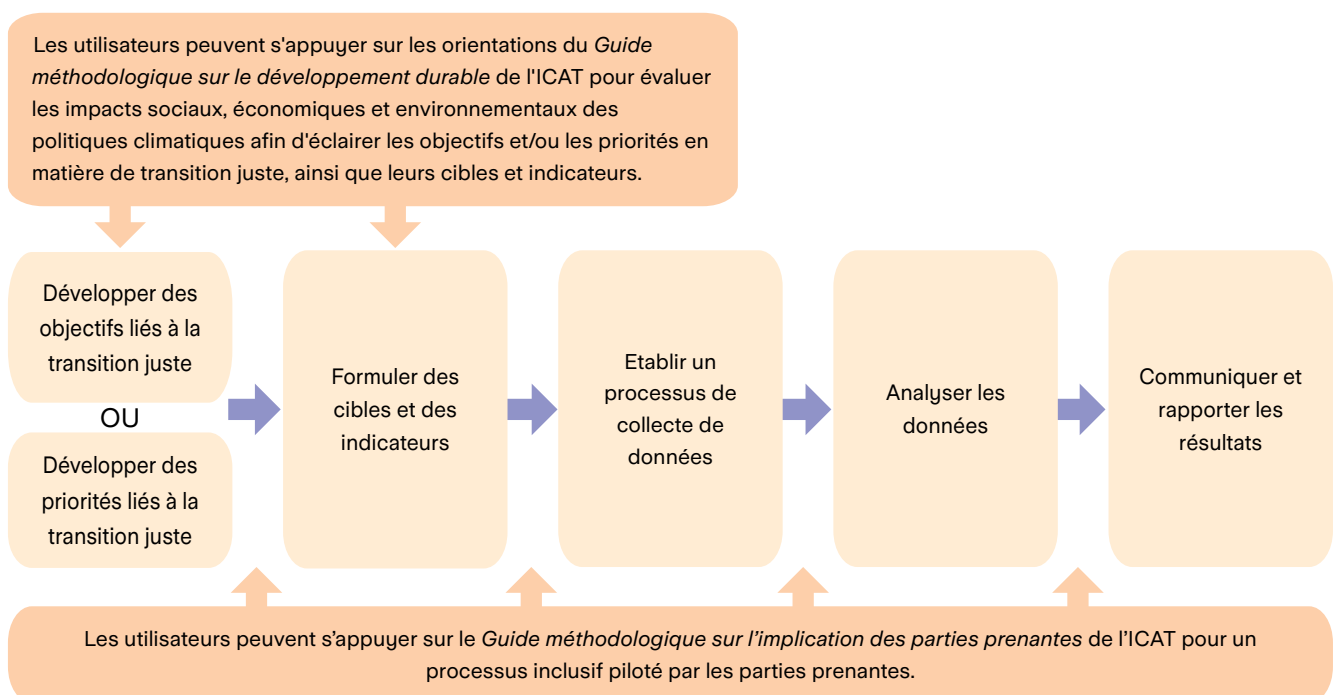
1.3 Lien avec les autres guides

Le *Guide de suivi des transitions justes* peut être utilisé en combinaison avec n'importe quel guide d'évaluation des politiques de l'ICAT, tel que le

Guide méthodologique sur le développement durable (ICAT, 2020b) et/ou la Norme sur les politiques et les actions du Protocole des gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Protocol, 2014). La Norme sur les politiques et les actions et la série de guides d'évaluation des politiques de l'ICAT décrit des méthodologies pour évaluer les impacts des politiques sur les gaz à effet de serre.

Le *Guide méthodologique sur le développement durable* étend ces méthodologies à l'évaluation des impacts des politiques sur le développement durable (c'est-à-dire les impacts non liés aux GES) (ICAT, 2020b). Les guides d'évaluation des politiques aident les utilisateurs à attribuer les impacts sur les GES et le développement durable à des politiques spécifiques. En revanche, le *Guide de suivi des transitions justes* ne fournit pas de méthodologie pour établir une relation de cause à effet entre des politiques individuelles et des impacts spécifiques. Il se concentre sur le suivi des changements des indicateurs au fil du temps et/ou par rapport à leurs valeurs de référence/cibles/historiques et sur l'observation des tendances sur une période donnée. Les utilisateurs qui souhaitent attribuer les effets liés à la transition juste à des politiques spécifiques peuvent le faire en combinant les guides de l'ICAT : le *Guide*

Figure 1.1 | Utiliser le Guide de suivi des transitions justes couplé à d'autres guides ICAT



de suivi des transitions justes, qui contient des informations sur les indicateurs liés à la justice, et le *Guide méthodologique sur le développement durable*, qui aide à analyser les relations de cause à effet. La série de guides d'évaluation des politiques de l'ICAT peut également éclairer l'élaboration d'objectifs et/ou de priorités en matière de transition juste (qui constitue la première étape du *Guide pour le suivi des transitions justes*) en identifiant les impacts sociaux, économiques et environnementaux des politiques (figure 1.1). En outre, les utilisateurs peuvent consulter le *Guide sur la participation des parties prenantes* de l'ICAT afin de faciliter l'engagement des parties prenantes et de garantir qu'elles occupent une place centrale à chaque étape du processus de suivi de la transition (ICAT, 2020a). Le *Guide de suivi des transitions justes* peut également être utilisé conjointement avec la *méthodologie sur le changement transformationnel* de l'ICAT afin de suivre les impacts liés à la transition juste des politiques susceptibles d'entraîner une transformation (ICAT, 2020c).

1.4 Utilisateurs cibles

Bien que le suivi soit nécessaire à plusieurs niveaux (national, infranational, entreprises), les recommandations et considérations présentées ici s'adressent principalement aux décideurs et analystes nationaux, qu'ils se concentrent sur des politiques et actions de transition à l'échelle de l'économie ou spécifiques à un secteur. Toutefois, ce guide pourrait être applicable à d'autres juridictions (par exemple, au niveau régional ou étatique) afin de soutenir une transition juste et inclusive vers les objectifs qu'elles se sont fixés. Il est destiné à divers contextes, notamment les pays en développement et industrialisés, ceux qui ont défini des plans de transition juste et ceux qui n'en ont pas. De même, les organisations bailleuses et les institutions financières peuvent utiliser ce guide pour mieux comprendre comment le suivi peut soutenir les transitions justes et comment elles peuvent allouer des ressources au suivi des initiatives dans les pays. D'autres parties prenantes, telles que les organismes de recherche, les groupes de réflexion, les institutions universitaires, les syndicats et les organisations de la société civile (OSC), peuvent utiliser ce guide pour apporter leur soutien aux décideurs politiques nationaux et infranationaux et les tenir redevables.

1.5 Comment utiliser ce guide ?

Le guide est conçu pour s'appliquer à une grande variété de contextes et être accessible à toutes les parties prenantes, où qu'elles en soient dans leur cheminement vers une transition juste. Il énumère cinq étapes clés pour l'élaboration d'un cadre de suivi et met l'accent sur la participation des parties prenantes à chacune de ces étapes. Le [chapitre 2](#) présente le concept de transition juste et le cadre de suivi. Les chapitres 3 à 7 traitent des différentes étapes du suivi des transitions. Les utilisateurs qui ont déjà défini des objectifs ou des priorités en matière de transition juste, qu'ils soient autonomes ou intégrés dans diverses politiques, et qui ne souhaitent pas les modifier davantage peuvent choisir de passer le [chapitre 3](#). Les utilisateurs qui sont en train de définir leurs objectifs ou leurs priorités, qui souhaitent les renforcer ou qui n'ont pas encore d'objectifs ou de priorités doivent suivre toutes les étapes, y compris l'élaboration d'objectifs ou de priorités au [chapitre 3](#). Les chapitres 4 à 7 sont pertinents pour tous les utilisateurs du guide.

1.5.1 RECOMMANDATIONS CLÉS

Les chapitres 3 à 7 commencent par une liste de mesures de suivi recommandées. Les recommandations clés concernent les considérations et les étapes à suivre à chaque stade de la mise en place d'un cadre de suivi. Elles ont pour but d'aider les utilisateurs à suivre de manière exhaustive leur transition.

1.6 Comment ce guide a-t-il été développé ?

Le guide a été élaboré à partir d'une combinaison de recherches documentaires, d'entretiens, de consultations et d'échanges, ainsi que des enseignements tirés d'initiatives menées au niveau national pour élaborer des cadres de suivi de la transition juste au Nigéria et en Afrique du Sud. Les recherches ont commencé par l'examen de rapports d'organismes de recherche, d'organisations communautaires et de gouvernements, ainsi que de publications évaluées par des pairs, afin de comprendre le concept de transition juste et la manière dont le suivi peut aider à mettre en évidence les progrès accomplis. La recherche a été organisée en quatre domaines distincts :

une analyse du paysage des définitions et des applications contextuelles de la « transition juste », les approches de suivi des changements liés à l'atténuation qui vont au-delà des indicateurs de gaz à effet de serre, les indicateurs de transition juste possibles dans la littérature, et les domaines thématiques de la transition juste (par exemple, la diversification économique, l'équité sociale, l'engagement des parties prenantes et les droits du travail). Cette recherche a fourni les fondations théoriques du guide.

Les étapes pour réaliser le suivi d'une transition juste ont été élaborées en s'appuyant sur les travaux existants en matière de suivi et d'évaluation et en les adaptant au contexte d'une transition juste. Il s'agit notamment de la Norme de politique et d'action du Protocole des gaz à effet de serre ; des guides d'évaluation des politiques de l'ICAT, des documents sur la mesure, le rapportage et la vérification de l'atténuation des gaz à effet de serre; des orientations relatives au cadre de transparence renforcé (CTR) et aux rapports biennaux sur la transparence (RBT); et des approches de suivi et d'évaluation pour l'environnement, la santé, l'éducation, le genre et d'autres domaines connexes. Des enseignements ont été tirés afin d'élaborer une méthodologie initiale pour le suivi de la transition juste. Celle-ci a été révisée et renforcée en intégrant des éléments provenant de pays dotés de politiques de transition juste et de ceux qui ont commencé à mettre en place des processus de suivi de la transition juste (par exemple, la Nouvelle-Zélande, l'Écosse et l'Afrique du Sud).

Les auteurs ont participé en tant qu'experts techniques à deux projets de suivi de la transition juste soutenus par l'ICAT au Nigeria et en Afrique du Sud. Ces projets ont été mis en œuvre parallèlement à l'élaboration du Guide et ont fourni des informations pratiques pour compléter le processus d'analyse de la littérature. Les projets comprenaient l'élaboration du Cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage de la transition juste en Afrique du Sud, supervisé par la Commission présidentielle sur le climat (PCC), et du Cadre de suivi, de rapportage et de vérification de la transition juste et inclusive en termes de genre au Nigeria, supervisé par le ministère fédéral nigérian du Travail et de l'Emploi (les points clés de chaque projet sont présentés à l'[annexe C](#)). Dans le cadre d'un processus bidirectionnel visant à informer mutuellement leurs travaux, les équipes de projet

nationales ont partagé leurs rapports préliminaires, fait des présentations et répondu à des questions sur la réduction de la charge de suivi, l'intégration d'autres processus de suivi, l'identification d'une entité nationale chargée de diriger le processus, la garantie de capacités adéquates et la résolution des problèmes liés à la collecte de données. Les enseignements tirés de ces projets ont mis en évidence les différentes approches adoptées et souligné le caractère contextuel des transitions justes et de leurs processus de suivi. Par exemple, le cadre général de transition juste de l'Afrique du Sud offre des enseignements précieux ; il sert de document d'orientation pour les priorités nationales en matière de transition juste et reconnaît que la justice distributive, procédurale et réparatrice fait partie intégrante de la mise en œuvre et de l'évaluation de la transition juste dans le pays.

Outre cela, trois réunions avec des experts sectoriels du World Resources Institute (WRI) ont été organisées afin de discuter de la manière de suivre les transitions liées aux énergies renouvelables, à l'agriculture durable et aux véhicules électriques. Cela a permis de mieux cerner l'appli-cabilité du guide à différents secteurs. Enfin, des entretiens ont été menés avec des experts d'autres pays et organisations afin de recueillir leurs points de vue sur toute une série de questions, telles que les raisons du suivi, les processus décisionnels et la participation des parties prenantes, la manière de sélectionner les indicateurs, les critères pour l'exercice de suivi, les facteurs limitant la collecte de données et les modèles de données. Cela incluait des entretiens avec des collègues écossais travaillant avec la Commission pour une transition juste du pays, des Néo-Zélandais ayant participé à l'élaboration de la feuille de route Taranaki 2050, des Brésiliens élaborant un plan de suivi de la transition juste pour soutenir la mise en œuvre du plan climat national, ainsi que des Nigériens et des Sud-Africains.

Les premières versions de ce guide ont été communiquées aux équipes nationales afin de recueillir leurs commentaires, qui ont alimenté les discussions dans plusieurs chapitres (par exemple, le concept de justice et les indicateurs liés). Les versions préliminaires ont également été communiquées au secrétariat de l'ICAT et à des collègues au Nigeria, et présentées lors d'événements sélectionnés. La liste complète des contributeurs figure dans les remerciements.



ILO Asia-Pacific

2. Transitions justes et cadre de suivi

2. Transitions justes et cadre de suivi

Ce chapitre introduit le concept de transitions justes et le cadre de suivi associé.

2.1 Définir une « transition juste »

Comme indiqué au [chapitre 1](#), aux fins du présent guide, une transition juste implique de lutter contre le changement climatique de manière équitable et inclusive, de créer des emplois décents pour tous¹, de ne laisser personne de côté² et de gérer les défis rencontrés au cours du processus grâce

1 Le « travail décent » est défini par l'Organisation internationale du travail comme un travail productif (formel et informel) qui procure un revenu équitable et qui est effectué dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine (OIT, s.d.).

2 Il s'agit de maximiser les avantages des transitions entre les groupes sociaux et de minimiser les compromis lorsque les coûts sont supportés de manière disproportionnée par certains (Carrasco, 2023)..

à des approches participatives et au dialogue social (Climate Justice Alliance, s.d. ; Denton et al., 2022 ; AIE, s.d.b ; OIT, 2021 ; Alliance pour une transition juste, s.d. ; CCNUCC, 2023). L'[annexe A](#) fournit plusieurs définitions de la « transition juste » qui ont été proposées par diverses organisations et initiatives. Les interprétations modernes d'une transition juste s'accordent sur l'importance de l'interdépendance entre les politiques environnementales et les changements sociaux et économiques, ainsi que sur la nécessité de protéger les travailleurs et les communautés. En effet, les politiques nationales et infranationales visant à lutter contre le changement climatique peuvent avoir des conséquences intentionnelles et non intentionnelles sur les plans social, économique et environnemental. Ces conséquences sont souvent interconnectées, interdépendantes et potentiellement positives ou négatives. Il existe également un large consensus sur les principes de transition juste liés à la justice, l'égalité, l'inclusion et l'équité ; le respect et la dignité des groupes vulnérables ; la protection



des droits des peuples autochtones ; la création d'emplois décents ; la protection des principes et droits fondamentaux du travail ; l'extension de la protection sociale ; l'équité dans l'accès à l'énergie et son utilisation ; et le soutien au dialogue social et à la consultation démocratique avec les parties prenantes concernées (Denton et al., 2022 ; OIT, 2015). Les notions de répartition équitable (justice distributive), de processus inclusifs (justice procédurale) et de réparation des injustices passées (justice réparatrice) sont souvent au cœur de ce qui constitue une transition juste.

2.1.1 JUSTICE DISTRIBUTIVE

La justice distributive consiste à reconnaître et à prendre en compte les coûts disproportionnés d'une transition pour les populations vulnérables, à gérer les compromis et à s'efforcer de répartir équitablement les biens, les ressources et les opportunités (Banerjee et Schuitema, 2022 ; Heyen et al., 2021 ; Juhola et al., 2022). Elle offre un aperçu de la manière dont les groupes et les communautés marginalisés (par exemple, les populations vulnérables telles que les femmes, les jeunes, les personnes employées dans des secteurs en transition, etc.) vivent et participent aux processus de transition juste. Elle met l'accent sur la répartition équitable des coûts et des avantages d'une transition entre les personnes ayant des besoins et des revendications concurrents, et permet de suivre les inégalités, en révélant comment elles

peuvent évoluer en réponse à la transition. La justice distributive pose, par exemple, les questions suivantes : qui bénéficie le plus d'une politique ? Qui en est lésé ? Comment cette politique pourrait-elle avoir un impact sur différentes communautés ayant un accès différent aux ressources, telles que les communautés urbaines par rapport aux communautés rurales ? Comment cette politique pourrait-elle modifier l'économie de certaines régions, qui vit principalement dans ces régions, de quels systèmes de soutien bénéficient-elles ou auront-elles besoin ? Le suivi des éléments de justice distributive peut montrer aux décideurs politiques où il est nécessaire d'intervenir pour atténuer et minimiser les préjudices et mieux partager les avantages des efforts de transition.

2.1.2 JUSTICE PROCEDURALE

La justice procédurale concerne l'application de processus équitables, impartiaux et inclusifs afin que toutes les parties prenantes puissent faire entendre leur voix ou être représentées dans l'élaboration, la prise de décision et la mise en œuvre des politiques. La justice procédurale ne se préoccupe pas seulement des résultats obtenus, mais aussi de la manière dont ils sont obtenus, par exemple en termes de niveaux de participation et de nature inclusive des processus décisionnels et institutionnels (Frey, Benz et Stutzer, 2004). Elle fait référence à une prise de décision inclusive avec les parties prenantes afin de garantir que ce qui



est « juste » correspond à la perception des parties prenantes (Galanis et al., 2025 ; Yale Law School, s.d.). Elle traite de la manière dont la gouvernance, l'élaboration des politiques, la prise de décision et la recherche sont menées ; qui est impliqué ; s'il existe une diversité ; comment être plus transparent sur les objectifs et les hypothèses sous-jacentes ; s'il existe des limitations sociales ou politiques à la participation ; et comment la participation des parties prenantes a été conçue (Zimm et al., 2024). La justice procédurale pose, par exemple, les questions suivantes : les outils de recherche utilisés favorisent-ils l'inclusion et la diversité ? Les normes sociales, les coutumes et les groupes de parties prenantes, avec leurs contextes variés, sont-ils pris en compte pour faciliter et permettre une plus grande participation ? Les méthodes, les processus et les modèles sont-ils trop grossiers pour tenir compte des implications des politiques pour différents groupes ? Les dirigeants reconnus et respectés au niveau local sont-ils impliqués dans la communication avec les parties prenantes, et les messages et les discussions sont-ils présentés de manière contextuelle, pertinente, opportune et accessible au public ? Les informations disponibles sont-elles suffisantes pour la prise de décision, et les limites des résultats sont-elles expliquées (Zimm et al., 2024) ? Le suivi des éléments de justice procédurale peut apporter des réponses à ces questions.

2.1.3 JUSTICE RESTAURATIVE

La justice réparatrice vise à réparer les torts historiques, à réduire les inégalités et à prévenir les préjudices futurs. Souvent, plusieurs facteurs enracinés dans une société sont en cause et contribuent aux préjudices historiques (p. ex. le colonialisme, la structure de classe, les préjugés sexistes, etc.). Ce type de justice exige la suppression des obstacles et le renforcement du soutien afin que les groupes puissent participer au processus de transition économique et réparer les inégalités existantes (Restorative Justice Exchange, s.d.). Les mesures et les politiques de justice réparatrice vont au-delà du traitement des effets distributifs et visent à remédier aux injustices et aux préjudices historiques (Chan et al., 2022). La justice réparatrice pose, par exemple, les questions suivantes : qui a été exclu de la prise de décision dans le passé ? Quelles communautés ou quels groupes ont été lésés (p. ex. ont subi les effets négatifs des politiques de développement sur

l'environnement) ou risquent de subir des inégalités à l'avenir ? La justice réparatrice peut être menée via des mesures correctives ou réparatrices, en indemnisant les pertes et en garantissant la redevabilité. Le suivi des éléments de justice réparatrice peut révéler les progrès accomplis pour réparer les torts historiques.

Ces trois types de justice sont souvent interdépendants et devraient être considérés ensemble. Par exemple, pour garantir la justice distributive, les utilisateurs devraient s'efforcer d'impliquer les parties prenantes dans le processus de définition de ce qui est équitable (c'est-à-dire prêter attention à la justice procédurale). Le débat sur l'équité devrait également inclure une compréhension des parties prenantes qui ont été lésées par le passé, ce qui fait partie de la justice réparatrice.

2.2 Le cadre de suivi des transitions justes

Fort de cette conception de la « transition juste », le guide propose un cadre de suivi destiné à suivre les changements sociaux, économiques et environnementaux susceptibles d'accompagner les transitions. Il adopte également une approche fondée sur la justice pour examiner le caractère participatif des processus sous-jacents et la manière dont différents groupes sociaux peuvent vivre les changements. Contrairement au suivi des émissions de gaz à effet de serre, le suivi de la transition juste met l'accent sur les aspects suivants :

- Suivre un éventail plus large de questions (par exemple, l'emploi, l'éducation, la diversification économique, la santé, etc.)
- Suivre les changements qui peuvent se produire dans différents groupes de population (p. ex. liés au genre, la jeunesse, les communautés vulnérables, les travailleurs des industries des combustibles fossiles,³ etc.)
- Comprendre comment les questions liées à la justice sont abordées dans les transitions (p. ex.

3 Par exemple, l'exploitation minière et le traitement du charbon, du pétrole et du gaz.

par le biais de processus participatifs et d'un partage équitable des coûts et des avantages dans l'ensemble de la société)

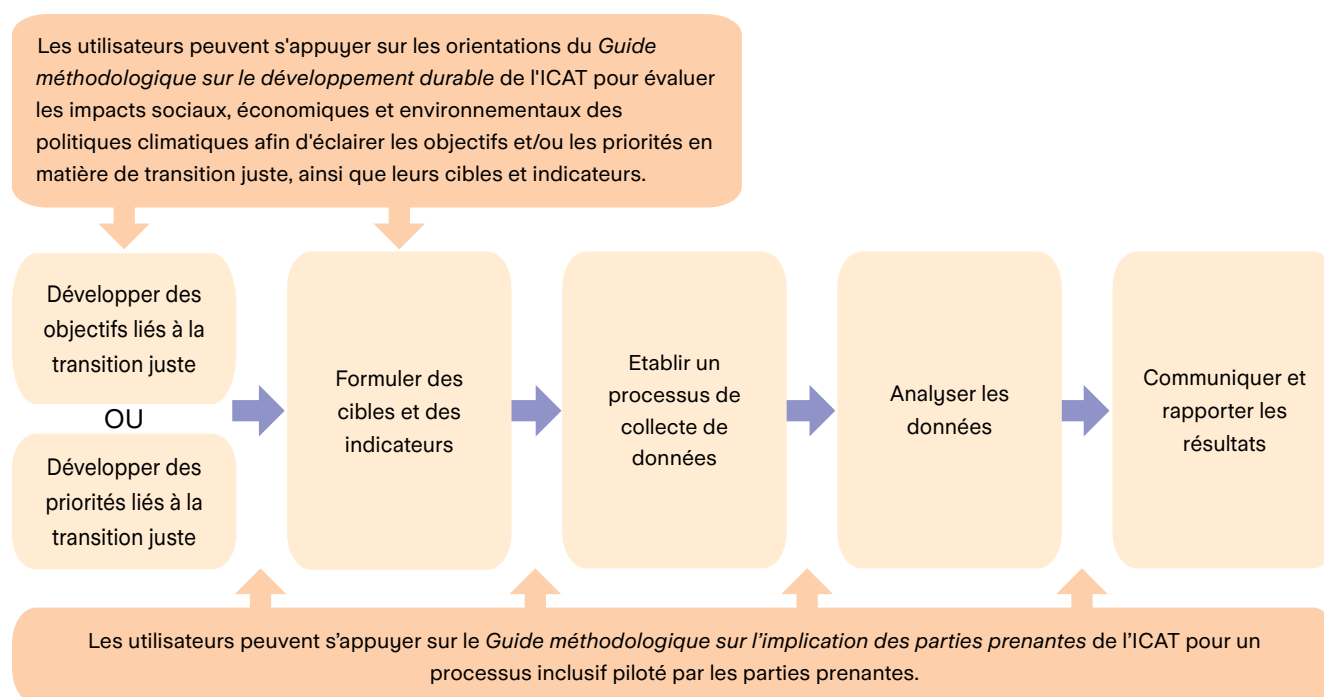
Le guide propose les étapes suivantes pour surveiller les transitions dans une optique de justice (figure 2.1) :

1. Élaborer des objectifs ou des priorités liés à la transition juste.
2. Formuler des cibles et des indicateurs sociaux, économiques et environnementaux clés.
3. Mettre en place un processus de collecte de données.
4. Analyser les données pour comprendre les tendances.
5. Communiquer l'information afin de refléter les changements et d'éclairer les politiques et les décisions.

Les utilisateurs doivent se familiariser avec toutes les étapes avant de les mettre en œuvre, car elles s'appuient les unes sur les autres et s'influencent

mutuellement. Il est utile d'examiner comment chaque étape contribue au suivi d'une transition juste. Le suivi d'une transition juste peut être une tâche complexe et consommatrice de ressources. C'est pourquoi les conseils fournis pour chaque étape aident à « délimiter » l'exercice de suivi. Cela évite aux utilisateurs de se sentir dépassés ou d'avoir l'impression qu'ils doivent mettre en place un cadre complet dès le départ. Les utilisateurs peuvent adapter le cadre de suivi à leur contexte. De nombreux gouvernements peuvent être en mesure d'étendre leurs efforts de suivi existants en tenant compte des buts, des objectifs et des processus de collecte de données déjà en place ; ces processus peuvent déjà intégrer des considérations relatives à la transition juste, mais sans que cela soit explicitement mentionné.

Figure 2.1 | Etapes du suivi des transitions justes



Source : Adapté de Kusek et Rist (2004).

Abréviation: ICAT, Initiative pour la Transparence Climatique.



Equalstock / Unsplash

3. Développer les objectifs ou les priorités d'une transition juste

3. Développer les objectifs ou priorités d'une transition juste

Ce chapitre explique comment élaborer des objectifs ou des priorités en matière de transition juste afin d'alimenter le cadre de suivi de la transition juste. Ces orientations peuvent aider les utilisateurs à renforcer les objectifs existants en matière de transition juste ou à en élaborer de nouveaux. Les utilisateurs peuvent choisir de ne pas lire ce chapitre s'ils ont déjà défini des objectifs ou des priorités liés aux changements sociaux, économiques et environnementaux et aux considérations de justice en lien avec la transition. Toutefois, ils peuvent consulter ce chapitre s'ils souhaitent approfondir ou modifier leurs objectifs.

3.1 Qu'est-ce qui constitue un objectif ou une priorité pour une transition juste ?

À l'instar du cadre des objectifs de développement durable (ODD), qui comprend 17 ODD assortis de 169 cibles et de plus de 200 indicateurs, les objectifs ou priorités en matière de transition juste peuvent servir à définir les cibles et les indicateurs et à jeter les bases d'un cadre de suivi de la transition juste (UNSD, 2024). L'élaboration d'objectifs peut nécessiter un engagement politique important, ce qui peut s'avérer difficile pour certains utilisateurs travaillant dans des juridictions où le dialogue public sur les questions de transition juste en est à ses débuts ou lorsque le gouvernement n'a adopté aucune déclaration de vision ou aucun objectif global. Dans de tels cas, les utilisateurs peuvent envisager de définir des priorités en se basant sur leur compréhension des impacts de la transition. Aux fins du présent guide, les objectifs et les priorités s'inscrivent dans un continuum de spécificité. Les utilisateurs qui identifient des priorités peuvent choisir de progresser le long de ce continuum pour définir des objectifs au fil du temps. Ils peuvent également choisir de combiner plusieurs approches ; par exemple, ils peuvent établir des priorités pour les secteurs où le débat est moins avancé et fixer des objectifs pour les secteurs où les parties prenantes sont plus sensibilisées. Que les utilisateurs choisissent d'élaborer des objectifs

Encadré 3.1 | Liste d'étapes clefs

- Définir des objectifs qui tiennent compte des aspects de justice de la transition.
- Fixer des priorités fondées sur des évaluations d'impact plutôt que sur l'élaboration d'objectifs.
- Préparer un processus inclusif d'élaboration des objectifs en identifiant les parties prenantes, en renforçant leurs capacités et en concevant un processus de consultation qui favorise la participation et l'engagement.
- Identifier les personnes et les éléments susceptibles d'être affectés par la transition.
- Élaborer des objectifs axés sur les processus et les résultats pour une transition juste et les valider avec les parties prenantes.
- Communiquer publiquement les objectifs qui ont été élaborés.

ou de fixer des priorités, ils devraient idéalement décider de leur approche avant de s'engager avec les parties prenantes ou en consultation avec celles-ci. Cela garantit la cohérence tout au long du processus, évite toute confusion et garantit que les contributions des parties prenantes sont cohérentes et pratiques.

3.1.1 OBJECTIFS

Dans le contexte du présent guide, les « objectifs »⁴ sont compris comme des déclarations de haut niveau indiquant les résultats souhaités dans les dimensions sociale, économique et environnementale (Tunnicliffe et al., 2020). Les objectifs de transition juste doivent articuler un changement à long terme, équitable et inclusif qui doit accompagner la transition pour lutter contre le changement climatique. Les objectifs peuvent

⁴ Les utilisateurs peuvent rencontrer d'autres termes ayant des descriptions similaires, tels que « résultats », « buts » et « vision ».

porter sur la prévention des impacts négatifs potentiels ainsi que sur le partage équitable des opportunités offertes par la transition. Ils décrivent la manière dont les communautés interprètent l'avenir en termes de population et de place dans la société (PCC, 2022a ; gouvernement écossais, 2021 ; Venture Taranaki, 2019). Un bon moyen de déterminer si un objectif est un objectif de transition juste – par opposition à un objectif climatique ou autre – consiste à vérifier s'il répond spécifiquement à l'un ou plusieurs des trois types de justice : distributive, procédurale ou réparatrice.

Les objectifs doivent préciser comment les besoins des parties prenantes seront satisfaits pendant la transition (OIT, 2015 ; Fonds pour une transition juste, s.d.a). Par exemple, un objectif de transition du secteur énergétique visant à couvrir 100 % de la consommation d'électricité à partir d'énergies renouvelables peut ne pas s'accompagner d'objectifs connexes traitant des aspects sociaux et économiques de la transition ; le présent guide ne considère pas un tel objectif comme un objectif de transition juste (AIE, 2021 ; Pinker, 2020). Pour qu'il s'agisse d'un objectif de transition juste, il pourrait inclure, par exemple, des objectifs visant à soutenir les travailleurs et les communautés touchés :

- Aider les travailleurs licenciés dans l'industrie du charbon ou dans des secteurs connexes à trouver de nouveaux emplois de qualité offrant un revenu suffisant pour subvenir aux besoins de leur famille (CDLE, 2020).
- Fournir de l'électricité à des prix abordables à toutes les communautés.
- Consulter régulièrement les travailleurs du secteur énergétique afin de comprendre leur expérience et leur offrir des aménagements, des formations et des services de placement.

Les utilisateurs peuvent également formuler des objectifs mesurables et assortis d'un calendrier, qui peuvent être plus faciles à traduire en cibles et aider à suivre les progrès accomplis. Le projet de stratégie énergétique et de plan de transition juste de l'Écosse comprend plusieurs objectifs de transition juste à atteindre d'ici 2030 afin de compléter la transformation du secteur (gouvernement écossais, 2023) :

- Le secteur énergétique écossais affichera un solde net positif en matière d'emploi dans toute

une série d'industries zéro carbone.

- Les régions et les communautés seront habilitées à participer à la transition énergétique d'une manière qui réponde à leurs besoins, notamment en augmentant le nombre de projets énergétiques communautaires.
- Les coûts et les avantages de la croissance de la production d'électricité propre en Écosse seront répartis équitablement dans toute la société.
- Les régions écossaises disposeront d'économies énergétiques locales florissantes. Les secteurs énergétiques écossais offriront des emplois équitables qui reconnaissent l'égalité, le respect, la liberté d'expression et la rémunération. Ils créeront des opportunités d'emploi dans le secteur énergétique local, en mettant l'accent sur le soutien aux opportunités dans les lieux et les communautés vulnérables et défavorisés.

Les utilisateurs doivent être précis lorsqu'ils définissent les objectifs visés par la transition ; cela facilitera l'élaboration d'objectifs et d'indicateurs et permettra de contextualiser les résultats du suivi. Les utilisateurs peuvent être en bonne posture pour définir des objectifs dans les cas suivants :

- Les pays ou régions ont déjà une vision de la transition juste qui a été adoptée dans une politique ou une loi ou qui a été largement diffusée et discutée.
- Les parties prenantes sont déjà bien informées ou sensibilisées aux questions de transition juste et sont prêtes à s'engager sur ce sujet.
- Les utilisateurs connaissent déjà les priorités clés et sont prêts à définir leurs objectifs.

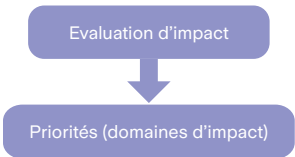
3.1.2 PRIORITÉS

Les priorités représentent les domaines d'impact clés qui doivent être surveillés pendant la transition vers une économie bas carbone et résiliente au changement climatique. Tous les impacts ne doivent pas être considérés comme « prioritaires », mais ceux qui sont susceptibles d'affecter les communautés ou d'avoir une ampleur significative doivent être identifiés comme prioritaires.⁵ Les utilisateurs peuvent identifier les priorités d'une transition juste sur la base d'études d'évaluation

5 Voir le Guide méthodologique sur le développement durable de l'ICAT pour obtenir des conseils sur la sélection des impacts en fonction de leur probabilité et de leur ampleur (ICAT, 2020b, chapitre 7).

d'impact et en collaboration avec les parties prenantes (figure 3.1). En outre, les utilisateurs sont encouragés à solliciter des contributions

Figure 3.1 | **Evaluations d'impact pour renseigner les priorités**



supplémentaires et à impliquer les parties prenantes afin de suivre également la manière dont les avantages et les opportunités sont répartis. Les domaines prioritaires peuvent inclure les emplois dans le secteur des combustibles fossiles, la disponibilité de financements dans les communautés vulnérables ou l'accès à des énergies renouvelables propres. (À titre de comparaison, un objectif possible lié à la priorité de l'emploi pourrait être « aider les travailleurs licenciés dans l'industrie charbonnière ou dans des secteurs connexes à trouver de nouveaux emplois de qualité leur permettant de subvenir aux besoins de leur famille » ou « d'ici 2030, le secteur énergétique écossais affichera un solde net positif en matière d'emploi dans une série d'industries zéro carbone ».

La communauté de Taranaki, en Nouvelle-Zélande, a utilisé un processus piloté par les parties prenantes pour élaborer sa feuille de route 2050 pour une transition juste vers une économie à faibles émissions. La feuille de route 2050 identifie les priorités de Taranaki, qui comprennent les possibilités d'éducation, des emplois attractifs, le maintien des modes de vie actuels et la prise en charge de la région et de sa population (Venture Taranaki, 2019). De telles priorités peuvent aider à élaborer des objectifs de transition juste ou à formuler des cibles et des indicateurs.

3.2 Etapes clés pour développer des objectifs ou des priorités pour les transitions justes

Les objectifs et les priorités d'une transition juste varieront selon les pays, les régions et les secteurs, en fonction des circonstances locales, des intérêts des parties prenantes, des voies de décarbonation, des vulnérabilités climatiques et de la structure historique des inégalités sociales et économiques.

Les utilisateurs doivent mettre l'accent sur les possibilités et les moyens d'impliquer les parties prenantes dans les étapes suivantes (figure 3.2) (Upham, Sovacool et Ghosh, 2022 ; Vatalis, Avlogiaris et Tsalis, 2022) :

Figure 3.2 | **Etapes clés pour développer des objectifs ou des priorités pour les transitions justes**

1. Préparer un processus de développement inclusif	2. Identifier les impacts	3. Développer les priorités ou les objectifs	4. Valider avec les parties prenantes
Les objectifs ou les priorités devraient être co-construits avec les parties prenantes afin de renforcer la justice procédurale	Les objectifs ou priorités doivent être fondés sur la connaissance des impacts actuels et futurs et des communautés vulnérables afin de soutenir la justice distributive et réparatrice.	Priorités : Elles se concentrent sur les impacts clés ou sur les domaines d'intérêt pour le suivi Objectifs : Les objectifs de processus garantissent l'équité des décisions, les objectifs de résultats préviennent les impacts négatifs et remédient aux injustices sociales, économiques et environnementales.	L'examen et la validation par les parties prenantes contribuent à garantir l'équité procédurale

1. Préparer un processus de développement inclusif pour les objectifs ou les priorités.
2. Identifier les impacts d'une transition vers une économie bas carbone et résiliente au climat.
3. Définir des priorités ou des objectifs axés sur les processus et les résultats.
4. Valider avec les parties prenantes.

3.2.1 PRÉPARER UN PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

La participation des parties prenantes est essentielle pour garantir la justice procédurale et concentrer le suivi sur les domaines que les parties prenantes jugent justes et équitables (OIT, 2015). Cela peut contribuer à restaurer la confiance au sein des communautés qui ont été historiquement marginalisées dans les priorités nationales ou régionales en matière de développement et à accroître l'acceptation des mesures climatiques (Kumagai et Iorio, 2020). Les utilisateurs devraient prendre certaines mesures préparatoires pour s'assurer que les parties prenantes sont suffisamment impliquées dans le processus d'élaboration des objectifs et que les contributions de divers groupes sont sollicitées (voir ICAT [2020a] pour plus d'informations sur la manière de faciliter une forte participation des parties prenantes). Ces mesures comprennent l'identification des parties prenantes, le renforcement de leurs capacités et la promotion de leur participation et de leur engagement.

Identifier les parties prenantes

Les utilisateurs peuvent commencer par identifier les parties prenantes des secteurs économiques susceptibles d'être touchés pendant la transition, ainsi que les communautés clés à risque (CIF, s.d. ; ICAT, 2020a). Les parties prenantes peuvent être identifiées par auto-sélection, par cartographie des groupes de parties prenantes et des communautés à risque, par cartographie des secteurs susceptibles d'être touchés afin d'identifier les entreprises, les travailleurs et les syndicats concernés, à partir de registres et de données démographiques, par recommandation et par l'avis d'experts.

En Afrique du Sud, le PCC a engagé des travailleurs des secteurs du charbon, de l'automobile, de l'agriculture et du tourisme après les avoir identifiés

comme étant à risque sur la base d'une récente évaluation nationale de la vulnérabilité de l'emploi et du plan de résilience des emplois sectoriels (PCC, 2022a). La liste des parties prenantes concernées peut inclure les autorités locales, régionales et nationales ; les entreprises et les associations professionnelles ; les OSC ; les chefs traditionnels et les communautés autochtones ; les groupes de jeunes ; les femmes ; les groupes à faibles revenus ; les groupes impactés par la transition ; les organismes de recherche ; les établissements universitaires ; les syndicats ; les travailleurs ; les membres des groupes vulnérables ; les organismes financiers ; et l'industrie.

Renforcer les capacités des parties prenantes

L'inclusivité est importante, mais les parties prenantes peuvent avoir des points de vue divergents sur ce qu'implique une transition et sur ses répercussions pour différents groupes. Sans une compréhension commune, les discussions sur les objectifs et les priorités d'une transition juste risquent de s'enliser. Les utilisateurs doivent donc préparer les communautés et les sociétés à s'engager et à participer de manière significative à tous les aspects de la transition (ICAT, 2020a). Les utilisateurs devraient également allouer suffisamment de temps et de ressources pour renforcer la capacité des parties prenantes à participer de manière significative aux discussions. Ces réunions peuvent être structurées en fonction des besoins des groupes concernés (Atteridge et al., 2022 ; ICAT, 2020a). Il peut s'agir, par exemple, de partager des informations générales pertinentes (sur le changement climatique et ses effets, les politiques et plans de développement connexes visant à lutter contre le changement climatique, etc.) ou d'examiner comment la transition affecte déjà différents groupes ou secteurs.

Promouvoir la participation et l'engagement

Les utilisateurs doivent concevoir un processus de consultation qui favorise la participation et l'engagement en planifiant quand, comment et où les discussions avec les parties prenantes auront lieu et en veillant à ce que celles-ci soient informées de l'ensemble du processus. Cela peut se faire en consultation avec la société civile, les dirigeants locaux et les représentants des

groupes vulnérables afin d'adopter des pratiques de participation des parties prenantes qui tiennent compte des spécificités culturelles et de veiller à ce que les efforts de sensibilisation soient inclusifs, complets et accessibles et suscitent une participation adéquate (ICAT, 2020b ; OneWorld, 2022 ; Venture Taranaki, 2019). Les approches peuvent inclure les éléments suivants :

- Adopter des méthodes de consultation adaptées au groupe de parties prenantes sur le plan social et culturel (par exemple, organiser des consultations à des moments et dans des lieux favorisant une forte participation des différents groupes sociaux). Certaines parties prenantes peuvent être mieux placées que d'autres pour participer en raison du rôle qu'elles perçoivent, de leurs relations ou de leur intérêt direct dans le statu quo ; d'autres peuvent quant à elles être confrontées à des obstacles physiques, sociaux ou économiques à la participation (Tapella et al., 2021). Comprendre ces intérêts divergents et ces rapports de force peut créer un espace où toutes les opinions peuvent être entendues et prises en

compte de manière égale, et peut accroître les possibilités de participation pour tous (Tapella et al., 2021).

- Modérer les discussions afin d'équilibrer les contributions des différents groupes de parties prenantes et de veiller à ce que les voix des groupes vulnérables soient prises en compte, en particulier lorsque les rapports de force locaux leur sont défavorables (Venture Taranaki, 2019).
- Utiliser divers moyens et méthodes de participation, tels que des réunions publiques, des ateliers, des groupes de discussion, des entretiens, des consultations d'experts, des enquêtes électroniques ou les réseaux sociaux, et décentraliser les consultations en dehors des grandes villes, en utilisant les lieux de rassemblement communautaires existants, tels que les écoles, les lieux de culte, les bibliothèques et les centres communautaires.
- Produire des supports d'information et de communication dans les langues appropriées.
- Préparer des questions qui favorisent une discussion approfondie sur la manière dont les

Encadré 3.2 | La participation des parties prenantes dans le développement de la vision et du cadre pour une transition juste en Afrique du Sud

Lors de l'élaboration d'un cadre de transition juste pour l'Afrique du Sud, la Commission présidentielle sur le climat (PCC) a d'abord informé le public sur la transition vers la neutralité carbone, puis a organisé des consultations avec les parties prenantes afin de comprendre leur vision d'une transition juste. Au cours de ce processus, la PCC a utilisé divers instruments pendant plusieurs années, notamment :

- Des ateliers et des événements avec des ministres du gouvernement, la société civile, les entreprises, les syndicats, les chefs traditionnels, les jeunes et la communauté scientifique ont été tenus publiquement afin de déterminer les principaux domaines de préoccupation de la population.
- La PCC a fait appel à des experts nationaux divers, notamment le monde universitaire, les entreprises, les syndicats et la société civile, en commandant une série d'essais explorant les moyens de parvenir à une transition juste en mettant l'accent sur la résilience sectorielle. Les thèmes abordés comprenaient la démocratie ouverte avec l'atténuation et l'adaptation, les changements sur le marché du travail et la négociation collective, les considérations relatives à la santé mentale, l'intégration des récupérateurs informels de déchets et le financement de l'adaptation.
- Des consultations en petits groupes ont été menées avec les travailleurs, les communautés, les petites entreprises et les partenaires sociaux tels que les gouvernements locaux afin de permettre à ces groupes de discuter de leurs propres voies de développement.
- Les groupes de parties prenantes et la communauté au sens large ont été invités à commenter le projet de transition juste.
- Une série de consultations communautaires en présentiel a été organisée afin d'impliquer les municipalités et les chefs traditionnels.
- Une grande conférence multipartite a été organisée afin d'obtenir le soutien des parties prenantes pour le cadre de transition juste.

parties prenantes interprètent une transition juste et sur leurs préoccupations et leurs attentes. Par exemple, de quel soutien la communauté a-t-elle besoin pour garantir une vie décente ? Quelles sont les principales préoccupations des parties prenantes dans le cadre d'une transition juste ? Quels sont, selon les parties prenantes, les principaux défis de la transition ? Quels secteurs et quelles politiques devraient être pris en compte pour garantir une transition équitable (Araújo et al., 2023 ; OneWorld, 2022) ?

- L'Afrique du Sud offre un exemple utile de différentes manières d'encourager la participation des parties prenantes à l'élaboration d'une vision et d'un cadre pour une transition juste. Ses stratégies pourraient également être appliquées à l'élaboration d'objectifs (encadré 3.2).

3.2.2 IDENTIFIER LES IMPACTS, Y COMPRIS QUI ET QU'EST-CE QUI POURRAIT ÊTRE IMPACTÉ

Plusieurs changements sociaux, économiques et environnementaux sont susceptibles de se produire pendant la transition, notamment en matière d'emploi, de santé, de bien-être social, de compétitivité industrielle, de prix des biens et services, de pollution atmosphérique, d'égalité des genres, etc. (voir encadré 3.3). Les utilisateurs doivent acquérir une bonne compréhension des changements potentiels, de la manière dont différents groupes pourraient vivre la transition et de la répartition des risques et des opportunités dans la société (CIF, s.d.). Par exemple, le passage aux transports publics et partagés et aux véhicules électriques peut entraîner des changements dans la qualité de l'air et la santé ; les compétences requises pour les travailleurs de l'industrie automobile et la composition de la main-d'œuvre (informelle vs formelle) peuvent évoluer ; et des changements peuvent survenir dans la composition économique des régions productrices d'automobiles et dans leur capacité à fournir des services sociaux (Sustainable Energy Africa, 2022 ; Groupe de la Banque mondiale, 2022). Les utilisateurs doivent également identifier la gravité de l'impact, par exemple si des actifs industriels risquent d'être fermés ou réaffectés, le degré de dépendance économique vis-à-vis des secteurs touchés par les transitions, le potentiel de diversification économique, etc. (CIF, s.d.).

Les utilisateurs doivent identifier les changements

potentiels qui peuvent survenir, qu'ils soient positifs ou négatifs, intentionnels ou non, à court ou à long terme, et à l'intérieur ou à l'extérieur de la juridiction. Cette compréhension est essentielle, car elle peut aider les utilisateurs à fixer des objectifs (et des cibles et des indicateurs) pour gérer les changements défavorables et tirer parti des avantages potentiels afin de réaliser une transition juste pour tous.

Les utilisateurs peuvent évaluer les impacts et élaborer une « théorie du changement » pour comprendre les risques potentiels et la manière dont les politiques sont susceptibles de minimiser ou de traiter ces risques et de contribuer à la réalisation des objectifs et des résultats souhaités. Le *Guide méthodologique sur le développement durable* de l'ICAT s'appuie sur l'approche de l'analyse causale, qui est au cœur de l'élaboration d'une théorie du changement, pour évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques. Sa méthodologie peut être utilisée parallèlement au présent guide pour identifier les impacts potentiels pour les communautés et les secteurs et pour éclairer l'élaboration d'objectifs de transition juste visant à traiter ces impacts. Diverses formes d'évaluations d'impact ex ante peuvent être utilisées :

- Les évaluations à l'échelle de l'économie évaluent l'exposition macroéconomique aux transitions à l'aide d'indicateurs tels que le produit intérieur brut (PIB), l'emploi, l'analyse distributive des changements de revenus, d'emplois et de prestations sociales (par exemple, Agarwal et al., 2021 ; Espagne et al., 2021).
- Les études régionales analysent les impacts sur des zones et des communautés spécifiques ou analysent les impacts sur les groupes à risque en fonction du genre ou de l'origine ethnique (par exemple, Banerjee et Schuitema, 2022 ; Flochel et Gooptu, 2018 ; Banque mondiale, 2003).
- Les études sectorielles analysent les changements dans les contextes environnementaux, sociaux et/ou économiques à mesure que les secteurs économiques évoluent (par exemple, Vatalis, Avlogiaris et Tsalis, 2022).
- Les évaluations de l'impact des politiques examinent des politiques spécifiques, comme les impacts liés à une transition juste d'une politique visant à réduire les émissions de méthane provenant de l'élevage ou l'évaluation des

Encadré 3.3 | Changements sociaux, économiques et environnementaux qui peuvent se produire durant les transitions

Cet encadré présente un bref aperçu des différents types de changements sociaux, économiques et environnementaux qui peuvent accompagner les politiques de transition.

Les changements sociaux peuvent être liés à l'égalité des genres, à l'accès aux ressources, à la santé, à la culture, aux droits des autochtones et à la pauvreté. Les personnes qui sont déjà vulnérables, par exemple en raison des rôles socialement prescrits et généralement inégaux des hommes et des femmes et de la discrimination structurelle, courent un risque plus élevé d'être touchées de manière disproportionnée par les mesures d'atténuation et d'adaptation. Par exemple, certaines politiques, telles que l'instauration de taxes sur le carbone, la promotion de carburants plus propres ou la prévention de la déforestation, peuvent faire peser une charge financière plus lourde sur les ménages à faible revenu. Dans le contexte de l'élimination progressive des combustibles fossiles, sans politiques et mécanismes de soutien appropriés, les communautés dont les moyens de subsistance sont liés aux industries des combustibles fossiles peuvent subir des impacts sociaux et culturels (outre les impacts financiers). Afin d'éviter une marginalisation accrue, les politiques doivent être inclusives et prévoir des filets de sécurité sociale.

Les changements économiques touchent l'activité économique nationale ou régionale, l'emploi et le coût des biens et des services.^a Si les politiques visant à faire face aux risques climatiques ont pour objectif de contribuer à des avantages sociaux et économiques, elles remettent souvent en cause le statu quo et perturbent les modes de production économique à forte intensité carbone. Par exemple, la fermeture d'une centrale à charbon ne génère pas automatiquement des emplois dans de nouveaux modes de production, et les emplois de remplacement ne se trouvent pas nécessairement dans les mêmes régions que les anciens emplois ni ne requièrent les mêmes compétences que celles utilisées dans les postes précédents. Les régions qui dépendaient largement de l'industrie des combustibles fossiles peuvent être confrontées à des pertes d'emplois

massives, à une baisse des recettes fiscales, à une réduction des dépenses publiques et à une détérioration générale de la qualité de vie à mesure que leurs secteurs dominants déclinent.^b Ces régions pourraient ne pas voir de nouvelles opportunités économiques sans des mesures ciblées financées par le gouvernement et fondées sur le dialogue social. Ces mesures comprennent des initiatives de diversification économique, des engagements à créer de nouveaux emplois avec des salaires équitables, la reconversion des travailleurs et le soutien aux programmes de protection sociale.

Les changements environnementaux peuvent être liés à l'extraction des ressources, à l'utilisation des sols, à la sylviculture, à la qualité de l'air, à la qualité de l'eau et à la restauration écologique. Tout comme les changements sociaux et économiques, ils doivent être surveillés pendant la transition. Par exemple, la transition dans les secteurs de l'électricité et des transports devrait entraîner une baisse significative de l'exploitation du charbon et de la production de combustibles fossiles. Mais elle devrait augmenter la demande en minéraux essentiels tels que le lithium et le nickel, nécessaires aux technologies d'énergie propre telles que les panneaux solaires et les véhicules électriques.^c De mauvaises pratiques d'extraction de ces minéraux peuvent créer des problèmes environnementaux et autres. Par conséquent, le suivi des changements environnementaux qui accompagnent l'extraction minière peut aider à identifier les problèmes qui s'aggravent, tels que ceux liés à la dégradation des sols et à la pollution de l'eau. Le suivi peut éclairer les stratégies visant à produire les minéraux de manière responsable et à réduire la demande en minéraux primaires grâce à un recyclage et une réutilisation accrue.^d

Sources : a. CCNUCC? 2022b; b. Saha et al., 2023; WRI, 2021; c, d. WRI, 2024.

Encadré 3.4 | Évaluer les impacts dans une communauté dépendante du charbon

Le district de Korba, dans l'État du Chhattisgarh, est le premier producteur de charbon en Inde. Il compte le plus grand nombre de centrales électriques au charbon de l'État et la plus grande capacité installée totale. Cependant, 50 % des mines de charbon de Korba ne sont pas rentables et plusieurs grandes mines devraient épuiser leurs réserves dans les 15 à 20 prochaines années. Le gouvernement de l'État a décidé de ne pas augmenter la capacité de production d'électricité à partir du charbon.

Afin de mieux comprendre comment la transition vers d'autres sources d'énergie pourrait affecter le district et comment elle pourrait être planifiée de manière équitable, le Forum International pour l'Environnement, le Développement Durable et la Technologie (iFOREST), une organisation de la société civile, a mené une étude dans le district. L'étude a porté sur 600 ménages, a organisé 21 groupes de discussion et a mené des entretiens formels avec des représentants clés du gouvernement et de l'industrie au niveau du district et de l'État afin de comprendre les points suivants :

- La dépendance des revenus et des moyens de subsistance de la communauté locale à l'égard du charbon et le profil des travailleurs.
- La dépendance du district à l'égard de l'exploitation du charbon pour ses revenus, ses équipements publics et son bien-être.
- L'opinion des différentes parties prenantes sur la fermeture des mines de charbon et des centrales électriques au charbon.
- L'impact potentiel des fermetures sur l'emploi et l'économie locale.
- Les possibilités de substitution des revenus et de diversification économique.

L'étude a souligné l'importance d'une planification précoce, spécifique à chaque district et régionale, avec la participation des parties prenantes. Elle a également identifié les principales préoccupations des parties prenantes, qui pourraient être utilisées pour élaborer des objectifs de transition juste pour le district :

- Formation, reconversion et aide aux travailleurs (par exemple, prestations de retraite) pour la main-d'œuvre formelle et informelle
- Transition des travailleurs du secteur formel vers le secteur informel (par exemple, garantie de fonds de retraite anticipée, reconversion des travailleurs du secteur formel, programmes de création de moyens de subsistance et investissements dans de nouvelles industries pour les travailleurs du secteur informel)
- Diversification économique (par exemple, en stimulant les activités économiques liées à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche ; en développant des industries à bas carbone, telles que l'énergie solaire ; et en améliorant les possibilités de revenus dans le secteur des services, des soins de santé et du tourisme)
- Réaffectation des terres et des infrastructures minières à des fins économiques productives et soutien aux industries propres
- Investissements sociaux et environnementaux pour améliorer l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services de base
- Substitution des recettes publiques à mesure que les recettes provenant du charbon diminuent grâce à la diversification économique et aux mesures de restructuration industrielle
- Identification des sources de financement de la transition

Source : iFOREST, 2022.

impacts des plans d'action climatique sur l'emploi ou les emplois verts (par exemple, Commission européenne, 2024) (voir l'étude de cas du Nigeria à l'[annexe C](#)).

Les utilisateurs peuvent compléter et valider l'évaluation des impacts par des enquêtes ou des consultations auprès d'experts et de parties prenantes afin d'identifier les effets actuels des politiques climatiques sur la population.⁶ Les commentaires et les informations des parties prenantes peuvent être systématiquement recueillis et analysés afin d'identifier toute préoccupation susceptible d'éclairer l'élaboration des objectifs, des cibles et des indicateurs (Hassan, 2024 ; iFOREST, 2022 ; Tladi, Kambule et Modley, 2024).

Les utilisateurs peuvent ensuite examiner et déterminer les catégories de changements à privilégier en fonction des préoccupations des parties prenantes et d'une évaluation qualitative des éléments qui pourraient être essentiels à une transition juste dans leur contexte. Par exemple, dans les communautés agricoles, les changements liés à la transition dans les politiques d'utilisation des terres peuvent avoir une incidence sur les possibilités d'emploi, et les moyens de subsistance des communautés du secteur du charbon peuvent être menacés par l'élimination progressive des combustibles fossiles ; les utilisateurs peuvent donc établir des objectifs distincts pour chaque communauté. Ils pourraient également élaborer un objectif plus général concernant la gestion des transitions de la main-d'œuvre. Le Guide méthodologique sur le développement durable de l'ICAT fournit des orientations sur l'utilisation des critères de probabilité, d'ampleur et d'importance pour évaluer qualitativement les impacts potentiels afin d'aider à déterminer les priorités (ICAT, 2020b, chapitre 7).

Pour illustrer comment une juridiction peut aborder la planification d'objectifs de transition juste, voir l'encadré 3.4, qui présente les recherches menées par une organisation indépendante à but non lucratif, le Forum International pour l'Environnement, le Développement Durable et la Technologie

(iFOREST). Cette étude a été réalisée afin de comprendre comment l'abandon du charbon pourrait affecter le district de Korba, dans l'ouest de l'Inde, qui dépend fortement de cette ressource.

3.2.3 DEVELOPPER DES PRIORITES OU DES OBJECTIFS ORIENTES SUR LES PROCESSUS OU LES RESULTATS

Lorsqu'ils élaborent des objectifs de transition juste, les utilisateurs doivent définir deux types d'objectifs : des objectifs axés sur les processus et des objectifs axés sur les résultats⁷ (Breuer, Janetschek et Malerba, 2019). De manière générale, les objectifs axés sur les processus peuvent être utiles pour traiter la question de la justice procédurale, tandis que les objectifs axés sur les résultats peuvent mieux convenir pour traiter la question de la justice distributive et réparatrice (Breuer, Janetschek et Malerba, 2019 ; Commission européenne, 2023a ; FHWA, s.d. ; Kusek et Rist, 2004) :

- **Les objectifs axés sur les processus** concernent les processus nécessaires pour garantir un résultat positif et juste. Ils garantissent que la prise de décision est équitable et ne discrimine ni ne désavantage les communautés vulnérables. Les objectifs de processus décrivent comment la transition juste peut être facilitée et peuvent être plus facilement compris dans le contexte des activités spécifiques que la réalisation des objectifs peut nécessiter, telles que la participation des parties prenantes aux décisions liées à leur travail, à leur santé et à leur sécurité ; le dialogue social entre les décideurs politiques, les syndicats et les entreprises afin d'éclairer les décisions relatives à la transition juste ; ou la prise en compte des garanties et des normes environnementales. Les objectifs de processus peuvent être utilisés pour identifier

6 Des orientations supplémentaires sur l'évaluation des impacts des politiques sont disponibles dans des sources telles que CIF (2023), Denton et al. (2022), Fanzo et al. (2021), Greenhouse Gas Protocol (2014), ICAT (2020c), iForest (2022), Just Transition Fund (n.d.), Sun et al. (2023), Tladi et al. (2024) et UNSD (2024).

7 Ce cadre s'inspire du *guide d'évaluation de la méthodologie de changement transformationnel* de l'ICAT, qui explique que les impacts peuvent résulter des processus et des résultats des politiques qui entraînent des changements structurels dans la société en faveur de l'atténuation des changements climatiques et de la réalisation des objectifs et cibles de développement durable (ICAT, 2020c). Selon le guide, les caractéristiques des résultats sont liées à l'ampleur et à la nature durable du changement résultant d'une politique, tandis que les caractéristiques des processus peuvent être comprises comme des étapes intermédiaires ou des moyens permettant d'obtenir des résultats transformationnels.

les critères, principes ou valeurs que les parties prenantes jugent essentiels à la transition juste, tels que la transparence, l'accès effectif et non discriminatoire à la justice, et la protection des droits des travailleurs et des communautés confrontés à des changements d'emploi, à la perte de leurs droits fonciers ou à d'autres impacts pendant les transitions.

- **Les objectifs axés sur les résultats** sont associés à un état futur idéal à atteindre. Ils peuvent être élaborés en reformulant les préoccupations spécifiques en matière de transition juste soulevées par les parties prenantes ou en convertissant les risques potentiels en résultats souhaités. Les objectifs axés sur les résultats représentent les buts et objectifs généraux qui doivent être atteints pour réussir. Ils doivent répondre aux questions sociales, économiques et environnementales identifiées en fonction du contexte et des priorités locaux (voir [section 3.2.2](#)). Par exemple, ils doivent permettre aux groupes vulnérables et aux communautés dépendantes des combustibles fossiles de bénéficier des avantages économiques de la transition, garantir un meilleur accès à l'énergie, améliorer la mobilité des personnes et des biens et mettre en place une économie innovante dotée des compétences et de l'éducation nécessaires pour réaliser une transition bas carbone.

Les objectifs en matière de processus et de résultats peuvent s'appuyer sur plusieurs éléments, notamment une vision nationale de la transition juste et une théorie du changement, si elles ont été élaborées, les objectifs existants en matière de transition juste et les évaluations d'impact disponibles. Cela permet de garantir que les objectifs ne sont pas élaborés dans le vide et qu'ils sont ancrés dans le contexte social, économique et politique. Par exemple, la « théorie du changement » décrit comment les politiques de transition peuvent conduire à des résultats ciblés, quel type d'environnement favorable peut être nécessaire et les risques qui doivent être gérés pour atteindre les objectifs de transition juste souhaités (Fell et al., 2023 ; Karber, 2018) (voir l'[annexe C](#) pour une théorie du changement élaborée pour les résultats de la transition juste en Afrique du Sud). En outre, le cas échéant, les objectifs devraient s'aligner sur les considérations existantes en matière de justice dans les politiques nationales relatives au climat et au développement, telles que les CDN et les

stratégies à long terme de développement à faibles émissions (LT-LEDS), les politiques sectorielles et les politiques sociales et économiques.

Pour les utilisateurs qui identifient les priorités, les domaines d'impact identifiés, qui sont basés sur des études d'impact et élaborés en étroite coopération avec les parties prenantes, constituent des priorités. Toutefois, ceux-ci ne se prêtent pas nécessairement à un cadre axé sur les processus et les résultats. Le cas échéant, les priorités devraient s'aligner sur les politiques et plans existants (par exemple, dans les CDN ou les politiques sectorielles). Les priorités et les objectifs peuvent également coexister, les priorités éclairant les objectifs. L'encadré 3.5 énumère les principaux objectifs contenant des éléments de processus et de résultats fixés par le gouvernement écossais pour ses priorités en matière de transition juste.

Encadré 3.5 | Les objectifs nationaux en matière de transition juste du gouvernement écossais

Le gouvernement écossais a élaboré un cadre national de planification pour une transition juste qui définit une série d'objectifs pour ses domaines prioritaires :

- **Citoyens, communautés et lieux** : autonomiser et dynamiser les communautés et renforcer les économies locales.
- **Emplois, compétences et éducation** : doter les personnes des compétences, de l'instruction et de la reconversion nécessaires pour favoriser le maintien dans l'emploi et créer des accès à des emplois verts, équitables et à forte valeur ajoutée.
- **Répartition équitable des coûts et des avantages** : lutter contre les inégalités économiques et sociales existantes en partageant largement les avantages de l'action climatique tout en veillant à ce que les coûts soient répartis en fonction de la capacité de paiement.
- **Entreprises et économie** : soutenir une économie forte, dynamique et productive qui crée de la richesse et des emplois de qualité dans toute l'Écosse, respecte les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et continue de faire de l'Écosse un endroit où il fait bon faire des affaires.
- **Protection et restauration de l'environnement** : s'engager à agir dans les limites de notre planète tout en protégeant et en restaurant notre environnement naturel.
- **Adaptation et résilience** : identifier les principaux risques liés au changement climatique et définir des mesures pour renforcer la résilience face à ces risques, en veillant à ce que l'économie écossaise soit flexible, adaptable et réactive au changement climatique.
- **Décarbonation et efficacité** : contribuer à des approches économiques efficaces dans l'utilisation des ressources et durables qui encouragent activement la décarbonisation, soutiennent les investissements et les infrastructures à faible intensité de carbone et évitent le « verrouillage carbone ».
- **Égalité et droits humains** : promouvoir l'égalité et la mise en œuvre des droits humains et prévenir l'apparition de nouvelles inégalités ; lutter contre la précarité énergétique et la pauvreté des enfants d'une manière compatible avec les objectifs légaux de l'Écosse dans ces deux domaines, tout en renforçant l'égalité et les droits humains.

Source : Gouvernement écossais, 2021.

3.2.4 VALIDER LES OBJECTIFS OU LES PRIORITÉS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Les utilisateurs doivent communiquer publiquement les objectifs ou les priorités qui ont été élaborés. Si, malgré les efforts déployés, la participation des parties prenantes reste limitée, les utilisateurs doivent veiller à ce que celles-ci puissent examiner et valider ces objectifs ou priorités afin d'obtenir leur large soutien et leur adhésion (PCC, 2022a ; Venture Taranaki, 2019). Cela peut inclure des occasions de solliciter la contribution des parties prenantes, par exemple en sollicitant des commentaires publics une fois que les projets d'objectifs ou de priorités ont été préparés, en démontrant que les voix des groupes vulnérables et touchés ont été prises en compte dans l'élaboration des projets et en partageant les commentaires reçus lors d'ateliers supplémentaires avec les parties prenantes.

Les étapes suivantes de ce guide sont similaires pour l'élaboration des objectifs et des priorités, sauf indication contraire.





Hans M.

4. Formuler des cibles et des indicateurs

4. Formuler des cibles et des indicateurs

Encadré 4.1 | Liste d'étapes clefs

- Définir des cibles avec la participation des parties prenantes dans les domaines social, économique et environnemental, en adoptant une approche fondée sur la justice et en veillant à ce que ces objectifs soient alignés sur les buts et les priorités.
- Élaborer des indicateurs relatifs à la justice distributive, procédurale et réparatrice afin de suivre les progrès accomplis.
- Recourir aux meilleures pratiques pour sélectionner les indicateurs.

Pour s'assurer du bon déroulé de la transition juste, les utilisateurs doivent identifier des cibles et des indicateurs qui peuvent être suivis dans le temps. Les indicateurs renseignent sur la mise en place de la transition et sur les progrès souhaitables réalisés. Ce chapitre fournit des orientations pour définir des cibles et des indicateurs relatifs au développement social, économique et environnemental, conformément à leurs objectifs ou priorités en matière de transition juste. L'élaboration des cibles et des indicateurs doit aller de pair, car des indicateurs sont nécessaires pour déterminer les progrès accomplis des cibles. Les utilisateurs peuvent suivre un processus itératif pour définir des cibles alignées sur les objectifs ou les priorités et sélectionner des indicateurs connexes qui peuvent être suivis de manière réaliste.

4.1 Définir des cibles pour les objectifs ou les priorités

Une fois les objectifs ou les priorités définis et validés, les utilisateurs doivent établir des cibles afin de suivre les progrès accomplis (figure 4.1). Bien que certaines cibles clés soient recommandées, les utilisateurs peuvent choisir de les fixer au fur et à mesure, en fonction des données disponibles et des ressources disponibles. Dans ce cas, les utilisateurs peuvent commencer par surveiller leurs indicateurs, puis définir des cibles. Les objectifs fournissent des repères pour suivre les progrès et comprendre comment se déroule la transition (Kusek et Rist, 2004). Les utilisateurs doivent s'efforcer d'établir au moins une cible par objectif ou priorité défini. Les utilisateurs doivent également tenir compte de la portée et du nombre de leurs objectifs ou priorités en matière de transition juste, ainsi que des capacités nécessaires pour assurer le suivi lorsqu'ils déterminent le nombre de cibles à fixer. Les évaluations de l'impact sur le développement durable peuvent également éclairer les cibles et les indicateurs (voir [section 3.2.2](#)).



4.1.1 CRITÈRES ESSENTIELS POUR L'ÉLABORATION DES CIBLES

Critères SMART

Il peut parfois être difficile de fixer une cible en raison d'un manque de projections crédibles ou de perceptions divergentes entre les experts et les parties prenantes quant au degré d'ambition nécessaire ou réaliste. Les utilisateurs peuvent adopter des bonnes pratiques communes pour fixer des cibles réalistes, par exemple en respectant les critères SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et limités dans le temps). Pour mieux comprendre comment appliquer les critères SMART, voir le tableau 4.1 qui présente un ensemble de principes pouvant être utilisés pour définir des cibles (voir l'encadré 4.2).

Pour plus d'informations sur l'utilisation des critères SMART, voir Doran (1981) et Salmon-Stephens (2021).

Alignement sur les objectifs, les priorités et les politiques existantes en matière de transition juste

Les cibles doivent être fondées sur les objectifs ou les priorités en matière de transition juste et alignées sur ceux-ci afin d'être cohérentes. Les cibles individuelles peuvent être associées à un ou plusieurs objectifs ou priorités. Les cibles peuvent également découler des CDN, des objectifs à long terme, des ODD, des objectifs sectoriels et/ou de tout autre objectif pertinent lié aux politiques existantes. Certains gouvernements suivent

Figure 4.1 | Les étapes permettant de définir les cibles et les indicateurs



peut-être déjà certaines évolutions sociales, économiques et environnementales et ont peut-être fixé des cibles qui peuvent être utilisées. Les cibles peuvent également répondre aux impacts anticipés de politiques spécifiques visant à surveiller et, éventuellement, à limiter les conséquences négatives associées à l'atténuation.

Tableau 4.1 | Les critères SMART

S	Spécifique	Quel changement spécifique la cible vise-t-elle à obtenir ? Quelle est l'action ou le résultat escompté ?
M	Mesurable	Comment les progrès peuvent-ils être mesurés au fil du temps afin de déterminer si la cible a été atteinte ?
A	Atteignable	La cible est-elle réalisable ?
R	Réaliste	La cible est-elle alignée sur l'objectif ou la priorité de transition juste ?
T	Limité dans le temps	Quel est le délai pour atteindre la cible ?

Source : Adapté de l'Université de Californie (n.d.)

Encadré 4.2 | Exemples de cibles SMART

Les exemples suivants montrent comment utiliser des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et limités dans le temps), alignés sur les politiques et des objectifs intermédiaires pour suivre les progrès. Les objectifs de développement durable (ODD) comprennent plusieurs cibles pour chacun des 17 objectifs. Par exemple, voici quelques-unes des cibles SMART à atteindre d'ici 2030 pour l'ODD 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) :^a

- Éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour).
- Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes.
- Faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes

de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.

Dans un autre exemple, Antigua-et-Barbuda a intégré des objectifs axés sur les résultats dans sa CDN pour « soutenir l'inclusion sociale, l'égalité des genres et réduire les risques de transition », qui sont soutenus par des cibles à 2030 :^b

- Augmenter de 50 % le nombre de micro, petites et moyennes entreprises qui fournissent des services énergétiques conformes aux objectifs de l'Accord de Paris (grâce au Fonds-cadre pour les ressources insulaires durables et au Fonds pour le programme de développement entrepreneurial).
- Augmenter de 20 % le nombre d'entreprises dirigées par des femmes qui mettent en œuvre des mesures d'adaptation et d'énergie renouvelable.
- Financer des programmes d'apprentissage pour tous les étudiants des établissements d'enseignement secondaire et supérieur.

Sources: a. UNSD, 2024; b. Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda, 2021.

(Voir également la [section 3.2.2](#) sur les évaluations d'impact pour éclairer les objectifs et la [section 4.2](#) sur l'élaboration d'indicateurs.)

Cibles à moyen et long terme

Les utilisateurs peuvent élaborer des cibles à moyen et long terme (entre 5 et 15 ans) qui sont transformationnelles et garantissent que leurs cibles à court terme (moins de 5 ans) contribuent à les mettre sur la voie d'un changement profond et systémique incarné par l'objectif à long terme (ICAT, 2020). Pour les objectifs à moyen et long terme, les utilisateurs devraient également définir des étapes intermédiaires afin de ne pas perdre de vue l'objectif final en cours de route. Si les progrès ne sont pas suffisamment rapides, l'objectif risque de ne pas être atteint. Les étapes intermédiaires

peuvent fournir des signes précurseurs de difficultés ou de progrès insuffisants.

Lorsque les progrès vont dans la bonne direction et au rythme souhaité, la ligne de tendance de l'indicateur correspondant (qui met en évidence l'évolution dans le temps) s'aligne sur la trajectoire visée pour atteindre la valeur cible à court terme ; celle-ci peut être régulièrement surveillée afin de rester sur la bonne voie pour atteindre les valeurs cibles à moyen et long terme.

4.2 Élaborer des indicateurs de suivi

Les indicateurs peuvent être utilisés pour saisir les changements sociaux, économiques et environnementaux et refléter la manière dont la transition peut affecter les communautés, les consommateurs, les ménages, les travailleurs et les régions économiques. Les indicateurs sont utiles pour comprendre les tendances et mieux cerner les facteurs sous-jacents, mais ils ne décrivent pas une relation de cause à effet (Singh et Vieweg, 2015). En effet, l'évolution de la valeur d'un indicateur, ou l'absence d'évolution, est souvent influencée par toute une série de facteurs plutôt que par une seule politique ou même une combinaison de politiques.

Les indicateurs permettent de détecter rapidement les défis à relever et offrent la possibilité d'y faire face. Les politiques liées à la transition juste ne sont qu'un facteur parmi d'autres ; le contexte spécifique, y compris les multiples facteurs favorables et défavorables et les facteurs externes (par exemple politiques, économiques), contribue également à leur évolution. Néanmoins, les indicateurs fournissent des informations précieuses sur l'orientation du changement et constituent un élément nécessaire à l'analyse de causalité visant à attribuer les impacts à des politiques individuelles (ou à des groupes de politiques).

Comme indiqué au [chapitre 1](#), le présent guide se concentre sur le suivi des changements qui peuvent survenir à mesure que les économies et les secteurs opèrent leur transition pour faire face aux changements climatiques. Il n'établit pas de relation de cause à effet entre les politiques et les actions qui sous-tendent la transition et les changements observés.⁸

Les impacts des politiques peuvent être identifiés pour éclairer les indicateurs. Les utilisateurs peuvent entreprendre des évaluations de l'impact sur le développement durable (par exemple, en utilisant le Guide méthodologique sur le

développement durable de l'ICAT) afin d'identifier les impacts et les indicateurs connexes. Par exemple, l'évaluation de l'impact peut révéler que les politiques visant à réduire les émissions de méthane provenant du bétail ou à promouvoir l'agriculture régénérative ont des implications potentielles pour les moyens de subsistance des agriculteurs et la sécurité alimentaire (Babu et Selvaraju, 2023 ; Scoones, 2023). L'élaboration d'indicateurs correspondants pourrait alors aider à suivre les changements liés à ces domaines.

4.2.1 ASSURER L'ALIGNEMENT AVEC LES CIBLES

Les utilisateurs devraient élaborer un ensemble d'indicateurs (ou intégrer des indicateurs existants) pour surveiller et suivre les changements au fil du temps.

Les indicateurs devraient être élaborés indépendamment du fait que les utilisateurs aient formulé ou non des cibles ; toutefois, lorsque des cibles existent, les indicateurs devraient être alignés sur celles-ci. Pour comprendre les changements liés à une transition juste, les indicateurs devraient aller au-delà de la surveillance des indicateurs de gaz à effet de serre, tels que les tonnes de gaz à effet de serre émises ou séquestrées.

Les indicateurs doivent aider à surveiller les changements vers les objectifs ou priorités sociaux, économiques et environnementaux. Les utilisateurs doivent inclure et hiérarchiser les indicateurs liés à la transition juste afin de surveiller les éléments suivants (Greenhouse Gas Protocol, 2014 ; AIE, 2022 ; Schumer et al., 2022 ; Singh et Vieweg, 2015) :

- **Changements sociaux, économiques et environnementaux** (par exemple, pourcentage total d'emplois à temps plein créés dans les nouvelles industries durables par rapport au nombre total d'emplois, superficie reboisée/remise en état dans les zones d'extraction charbonnière, couverture de la population par les programmes de protection sociale ventilée par région et par groupe vulnérable, écart entre les genres dans les industries durables)
- **Facteurs sous-jacents (facilitateurs et obstacles)** qui annoncent des changements futurs (par exemple, investissements dans des programmes de diversification économique

⁸ Les utilisateurs intéressés par une telle analyse causale peuvent appliquer ces orientations en combinaison avec le Protocole sur les gaz à effet de serre relative aux politiques et aux actions, la série de guides de l'ICAT sur l'évaluation de l'impact des politiques sectorielles et le Guide méthodologique sur le développement durable de l'ICAT.

dans les régions dépendantes des combustibles fossiles ; partenariats public-privé conclus pour promouvoir des emplois de qualité dans les industries durables, tels que des emplois syndiqués avec des prestations de santé ; nombre de mesures de soutien mises en place pour offrir des possibilités de formation et de reconversion aux travailleurs du secteur des combustibles fossiles)

4.2.2 UTILISER LES MEILLEURES PRATIQUES POUR SÉLECTIONNER LES INDICATEURS

Les indicateurs sélectionnés doivent faciliter le suivi des changements dans les technologies, les processus, les comportements et les pratiques dans le domaine social, économique et environnemental.

Les utilisateurs doivent tenir compte des facteurs suivants pour élaborer des indicateurs précis, non ambigus et cohérents (Kusek et Rist, 2004 ; Singh et Vieweg, 2015) :⁹

- **Clarté** : Les utilisateurs doivent sélectionner des indicateurs sans ambiguïté et uniques et les décrire clairement. Ils doivent être clairement définis avec une définition narrative et des unités de mesure. En fonction de l'indicateur et de la manière dont il a été défini, les données à collecter peuvent être quantitatives ou qualitatives. Les utilisateurs doivent également noter des détails tels que la fréquence des mesures (fréquence de la collecte des données), la meilleure méthodologie et les sources de données à utiliser.
- **Pertinence** : Les utilisateurs doivent sélectionner des indicateurs qui sont réalistes par rapport à leurs objectifs ou priorités en matière de transition juste, afin de mesurer l'évolution. La sélection des indicateurs est liée au type d'informations que les utilisateurs souhaitent recueillir, au niveau de désagrégation et au type d'analyse que les utilisateurs prévoient de faire

avec les résultats (voir la [section 5.3](#) et le [chapitre 6](#)). Les utilisateurs doivent aussi s'efforcer de limiter le nombre total d'indicateurs, en particulier les nouveaux indicateurs, afin de pouvoir équilibrer les ressources disponibles et ce qui peut être nécessaire pour la collecte et l'analyse des données pour l'ensemble des indicateurs.

- **Faisabilité** : Les utilisateurs doivent sélectionner des indicateurs pour lesquels des données sont déjà régulièrement collectées ou peuvent être collectées de manière rentable moyennant un effort raisonnable (voir [section 5.3](#)). Les indicateurs existants peuvent être recueillis par le biais d'analyses documentaires, d'entretiens avec des experts et de l'examen d'ensembles de données d'indicateurs établis. Les gouvernements peuvent disposer d'indicateurs qu'ils suivent au niveau national, comme l'indice de progrès social en Inde, qui utilise près de 140 indicateurs au niveau de l'État et des districts pour suivre l'évolution des problèmes qui portent sur des domaines tels que la nutrition, le logement, l'eau et l'assainissement, la qualité de l'environnement, l'inclusion et l'accès à l'enseignement supérieur (Kapoor et Green, 2022). Les organisations nationales et internationales disposent également de vastes ensembles d'indicateurs sociaux, économiques et environnementaux qui contrôlent les données de plusieurs pays (tels que ceux compilés par les instituts nationaux de statistique, les indicateurs de développement de la Banque mondiale,¹⁰ la base de données des indicateurs clés de la Banque asiatique de développement¹¹ et les objectifs de développement durable des Nations unies¹²). Toutefois, ces bases de données ne sont pas susceptibles d'inclure des données suffisamment granulaires (par exemple, pour les groupes de personnes vulnérables) ou des données infranationales et peuvent être limitées dans leur application pour suivre les changements à ces niveaux.

9 Ceux-ci découlent de divers critères, tels que RACER (pertinent, accepté, crédible, facile et robuste), CREAM (clair, pertinent, économique, adéquat et contrôlable) et SPICED (subjectif, participatif, interprété et communicable, recoupé et comparable, responsabilisant et diversifié et désagré) qui sont utilisés pour informer sur la manière dont les indicateurs sont formulés (Bours, 2014 ; Kusek et Rist, 2004 ; OCDE, 2014 ; Roche, 2002 ; Schiavo-Campo, 1999)..

10 <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

11 <https://kidb.adb.org/>

12 <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

- **Distinction** : Les utilisateurs doivent éviter les doubles emplois et veiller à ce que les indicateurs ne mesurent pas des éléments déjà pris en compte par d'autres indicateurs. L'ensemble des indicateurs doit être cohérent et équilibré.

4.2.3 APPLIQUER UN PRISME DE JUSTICE AUX INDICATEURS

Les indicateurs peuvent donner une idée du degré de changement concernant les aspects de la transition liés à la justice distributive, procédurale et réparatrice. Les utilisateurs doivent inclure des indicateurs qui suivent les changements liés à la justice selon une série d'enjeux sociaux, économiques et environnementaux, tels que les suivants (figure 4.2) :

- La revalorisation, la formation et la relocalisation, les programmes de soutien à la transition, l'emploi et les salaires des travailleurs et des communautés dépendant des industries des combustibles fossiles.
- La croissance de nouvelles industries durables, diversification économique, compétitivité industrielle et autres questions similaires relatives au développement économique régional
- Les groupes vulnérables (groupes autochtones, jeunes, femmes, groupes à faibles revenus, communautés rurales, etc.)
- Questions liées à l'accès et à la mobilité
- Participation des parties prenantes
- Gouvernance et institutions
- Qualité de l'air et questions liées à la santé

Les trois types d'indicateurs liés à la justice sont examinés plus en détail ci-dessous.

Justice distributive

Le suivi des données désagrégées montre si les différents groupes de population subissent les changements de manière différente et disproportionnée (Heyen et al., 2021). Par exemple, les ménages à faible revenu peuvent augmenter la part de leur revenu disponible qu'ils consacrent aux services énergétiques après l'introduction d'une taxe carbone ou d'une modification des subventions. Mais cela ne sera pas évident, à moins que les utilisateurs ne collectent des données désagrégées par groupe de revenu pour les

dépenses énergétiques en tant que part du revenu (Pinker, 2020).

Les indicateurs liés à la justice distributive, suivis à l'aide de données ventilées par groupes démographiques, sont souvent plus courants que les autres indicateurs liés à la justice (tableau 4.2).

Les utilisateurs doivent collecter des informations pour différents types de groupes afin de mettre en évidence les différences de répartition. Ces groupes peuvent être classés comme suit (Heyen et al., 2021) :

- Groupes sociaux et économiques (par exemple, niveau de revenu différent ; statut d'emploi ; catégorie d'emploi ; ou appartenance à un groupe vulnérable ou socialement défavorisé, comme les populations autochtones ou les groupes de castes).
- Groupes démographiques (par exemple, différences de niveau d'éducation, de genre, d'âge, d'appartenance ethnique)
- Lieu (par exemple, zone rurale ou urbaine, région à haut revenu ou à faible revenu).

Justice procédurale

Les indicateurs de justice procédurale concernent la reconnaissance et la participation des groupes et communautés vulnérables à toutes les phases des transitions et abordent des questions telles que la prise de décision inclusive et participative et l'accès à l'information. Ces indicateurs peuvent signaler la participation de la société - en particulier des acteurs tels que les groupes vulnérables et affectés, la société civile et les citoyens - d'une manière qui va au-delà du simple partage de l'information.

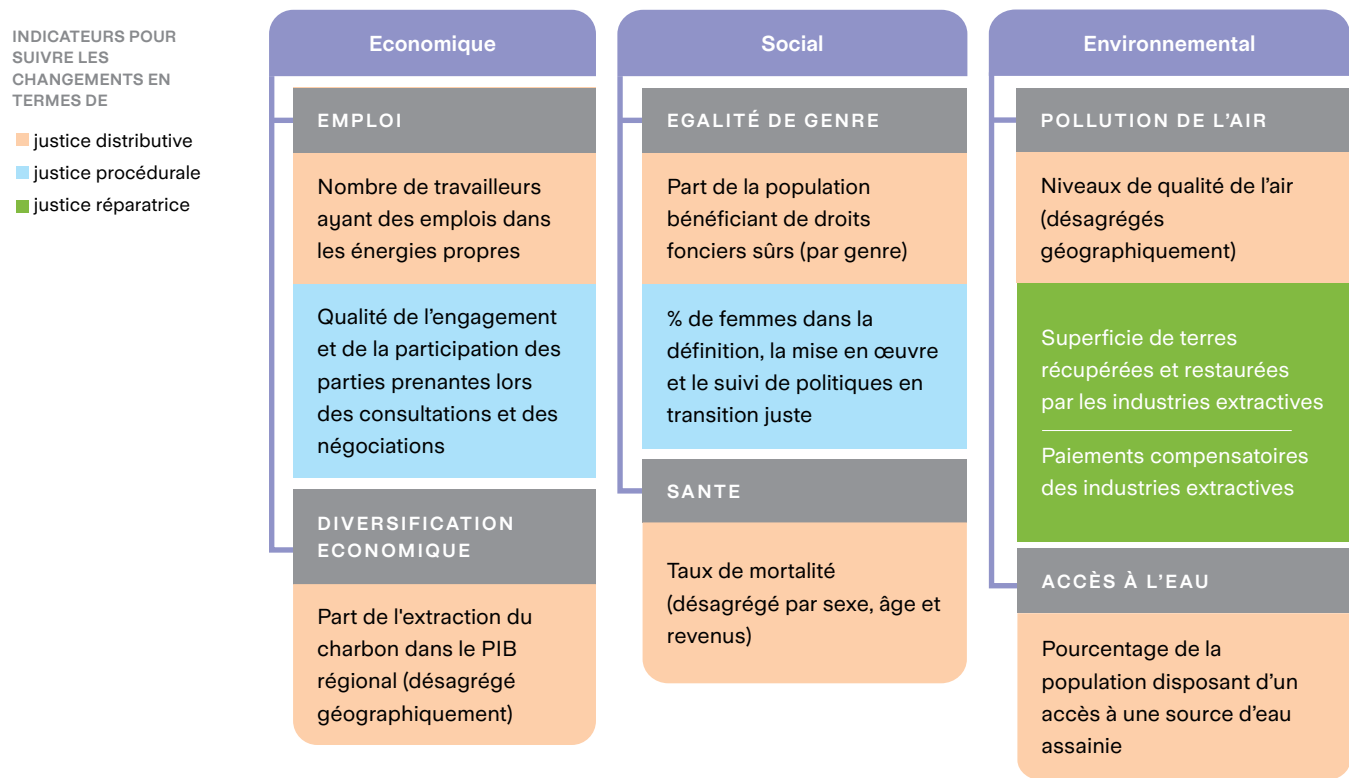
Les dynamiques de pouvoir au sein des processus des parties prenantes peuvent ne pas être équitables et nécessiter un examen minutieux des processus des parties prenantes afin d'éviter l'exclusion de certains groupes. Les indicateurs de justice procédurale peuvent contribuer à garantir un processus démocratique, inclusif, consultatif, collaboratif, accessible et équitable impliquant les parties prenantes réalistes (tableau 4.2).

Justice réparatrice

La justice réparatrice liée au climat a surtout été examinée dans le contexte de l’adaptation, des pertes et dommages, ainsi que des dommages environnementaux et de l’impact humain résultant du développement d’infrastructures (par exemple, une compensation financière pour les personnes déplacées en raison d’un projet hydroélectrique) et de projets d’exploitation des ressources (par exemple, l’exploitation minière) (Juhola et al., 2022 ; Lager et al., 2023).

Un ensemble plus large d’indicateurs axés sur la réparation des préjudices causés aux communautés vulnérables et aux parties prenantes, ainsi que sur la prévention des dommages futurs par le renforcement des mesures d’indemnisation et de redistribution, est essentiel à la justice réparatrice (tableau 4.2).

Figure 4.2 | Exemples d'indicateurs de transition juste



Source : Adapté de l'ICAT (2020b).
Abréviations : PIB, Produit Intérieur Brut
Note : Le graphique ne comprend que quelques exemples de domaines d'intérêt et d'indicateurs associés à titre d'illustration. Il ne vise pas à fournir un aperçu complet de tous les domaines d'intérêt et de tous les indicateurs.

Tableau 4.2 | Liste illustrative d'indicateurs relatifs aux différents types de justice

Justice distributive
▪ Taux de chômage dans les communautés historiquement dépendantes des combustibles fossiles (ventilé par genre, âge) ▪ Accès aux soins de santé dans les communautés en cours de diversification économique et de revitalisation dans le cadre de la transition (degré d'accès) (ventilé par région) Gender wage gap (USD) (disaggregated by type of industry/sector, region) ▪ Écart salarial entre les genres (USD) (ventilé par type d'industrie/secteur, région) ▪ Part de la population n'ayant pas accès à l'électricité (en pourcentage) (désagrégée par région) ▪ Part de la population qui n'est pas en mesure de chauffer convenablement son logement (en pourcentage) (ventilée par région) ▪ Personnes engagées dans un processus d'éducation ou de formation après avoir quitté le marché du travail lié aux combustibles fossiles (en pourcentage du nombre total de personnes quittant le marché du travail lié aux combustibles fossiles) (ventilées par genre, revenu, région, âge et autres marqueurs démographiques).
Justice procédurale
▪ Proportion de femmes occupant des postes de décision au sein de la communauté et du gouvernement (en pourcentage) ▪ Degré de confiance dans les institutions publiques de la juridiction (échelle ordinale) ▪ Niveau de transparence dans la distribution des aides financières (par exemple, pour compenser les pertes d'emplois dues à l'abandon du charbon) (élevé/moyen/faible) ▪ Accès significatif aux recours administratifs et judiciaires (qualité/degré d'accès aux différents groupes) ▪ Partenariats établis ou renforcés entre le secteur privé et les prestataires de services éducatifs pour soutenir les opportunités d'apprentissage et d'emplois (nombre)
Justice réparatrice
▪ Nombre de personnes recevant une indemnisation en cas d'atteinte à l'environnement (nombre) ▪ Montant investi dans l'assainissement des sites contaminés autour des mines, des raffineries et d'autres industries (USD) ▪ Nombre de politiques de transition visant à remédier aux injustices historiques (par exemple, investissement des recettes provenant de l'échange de droits d'émission de carbone dans les régions à faible revenu ou sous-développées) (nombre) ▪ Indemnisation des personnes qui ne peuvent être réinstallées dans de nouveaux emplois à la suite de la transition (USD alloués/décaissés) ▪ Part des entreprises du secteur des combustibles fossiles disposant de mécanisme de réclamation pour les employés et les parties prenantes concernées (pourcentage du total des entreprises du secteur automobile) ▪ Indemnisation des communautés touchées par la pollution (USD promis et décaissés)

Source : Adapté de l'EPA (2023, 2024), Commission Européenne (2023a, 2023b), Heyen et al. (2021), ICAT (2020), Narayan (2022) et du Pacte mondial des Nations Unies (2023).

Abréviation : USD, dollars américains

Note : Les exemples présentés ici ne sont pas exhaustifs et ne représentent pas des indicateurs prioritaires.



Murdani Usman / CIFOR

5. Mettre en place des processus de coordination et de collecte des données

5. Mettre en place des processus de coordination et de collecte des données

Encadré 5.1 | Liste d'étapes clefs

- Comprendre les éléments essentiels d'un cadre complet de gestion des données relatives à la transition juste.
- Nommer une agence de coordination des données existante ou créer une nouvelle agence qui constituera un élément central du cadre de gestion des données relatives à la transition juste.
- Déterminer le périmètre, les fonctions et les responsabilités de l'organisme de coordination.
- Établir son statut juridique, son autorité et sa structure de gouvernance tout en garantissant une participation et une représentation adéquates des parties prenantes.
- Déterminer le niveau approprié de désagrégation des données pour les indicateurs.
- Identifier les sources de données primaires ou secondaires pour les indicateurs.
- Élaborer des modèles de métadonnées pour assurer l'harmonisation et la cohérence.
- Poursuivre la coordination et le partage des données entre les agences et renforcer les capacités internes.

Les données constituent le fondement de la formulation, de la révision et de l'affinement des décisions politiques fondées sur des preuves recueillies (Groupe de la Banque mondiale, n.d.a). Les décideurs et les parties prenantes ont besoin de données et de statistiques précises, opportunes, réalistes, accessibles et suffisamment ventilées pour suivre les indicateurs de transition juste (UNSD, 2017). Des données crédibles pour les indicateurs de transition juste, collectées au moyen de processus bien établis, peuvent aider à déterminer des bases de référence, à identifier des tendances spatiales et temporelles, à évaluer les progrès, à mettre en évidence les corrélations et les modèles à analyser plus en détail et à éclairer les politiques. Ce chapitre examine comment les utilisateurs peuvent élaborer un cadre de gestion des données pour les indicateurs de transition juste afin de rationaliser la collecte d'informations. Au cœur de ce cadre se trouve un organe de coordination qui remplit et gère toute une série de fonctions liées à la collecte de données. Ce chapitre examine également les méthodes de désagrégation et de collecte des données.

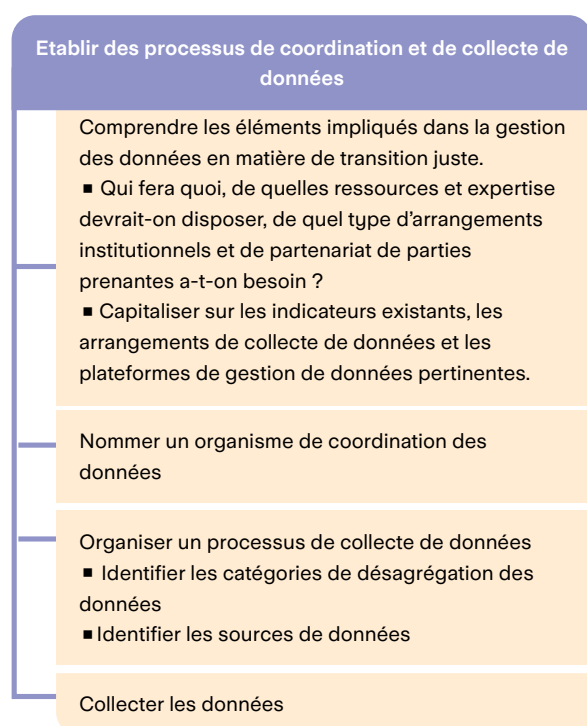
5.1 Éléments d'un cadre de gestion des données pour une transition juste

Le suivi d'un large éventail d'indicateurs sociaux, économiques et environnementaux nécessite une collecte de données approfondie. Le nombre d'indicateurs liés à la transition juste peut être très important, ce qui nécessite une coordination entre les différents organismes qui collectent déjà ces informations ou la création de nouvelles méthodes et de nouveaux dispositifs pour les nouveaux indicateurs. Les gouvernements devraient donner la priorité au suivi et à l'analyse de certains indicateurs plutôt qu'à d'autres ; tous les indicateurs existants ne pourront pas être suivis et analysés en raison de ressources limitées, telles que le temps ou les capacités en personnel. Idéalement, ce processus décisionnel devrait se faire en étroite consultation avec les représentants des groupes de parties prenantes concernés afin de garantir la



justice procédurale. Dans la mesure du possible, les utilisateurs devraient s'efforcer de s'appuyer sur les indicateurs existants, les dispositifs de collecte de données et les plateformes de données réalistes. On peut citer l'exemple de la plateforme de coordination des informations climatiques au Costa Rica,¹³ qui surveille notamment les impacts liés au développement durable (SINAMECC, 2021). Au fil du temps, les utilisateurs pourraient envisager un cadre permettant de surveiller à la fois les indicateurs relatifs aux gaz à effet de serre et ceux relatifs aux autres gaz, y compris les indicateurs de transition juste. Un cadre complet de gestion des données peut définir clairement ce qui doit être fait, qui doit le faire, quelles ressources et compétences sont nécessaires et quels types d'arrangements institutionnels et de partenariats entre les parties prenantes seront nécessaires (figure 5.1).

Figure 5.1 | Étapes de la coordination et de la collecte des données



13 Le Système national de mesure des changements climatiques (Sistema Nacional de Métrica de Cambio Climático ; SINAMECC) du Costa Rica comprend quatre modules – atténuation, adaptation, finance climat et développement durable – pour suivre les progrès réalisés (SINAMECC, 2021).

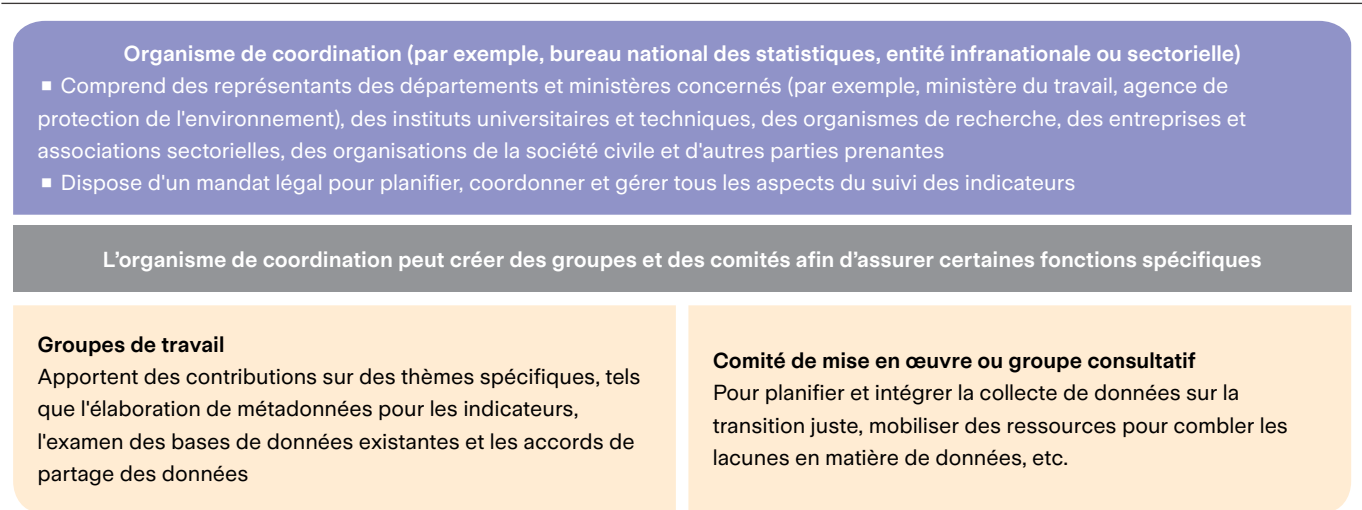
Les gouvernements devraient tenir compte des données déjà collectées à différents niveaux de gouvernance qui sont pertinentes pour le suivi des indicateurs sociaux, économiques et environnementaux. Toutefois, dans certains cas, il pourrait être nécessaire de mettre en place de nouveaux processus de collecte de données. Les processus de suivi existants, tels que ceux liés aux ODD, aux inventaires nationaux de gaz à effet de serre et aux politiques sectorielles couvrant les questions sociales, économiques et environnementales, peuvent être élargis si nécessaire pour suivre les indicateurs de transition juste. En fonction de la disponibilité des données, les utilisateurs peuvent juger plus efficace d'adopter une approche plus globale ou de collecter les données et d'assurer le suivi de manière progressive, en commençant par un nombre réduit d'unités géographiques afin d'étudier comment la transition se déroule dans ces endroits (Kusek et Rist, 2004).

La mise en place d'un cadre complet de collecte de données est un processus itératif susceptible de s'améliorer au fil du temps avec des ressources et des capacités adéquates. Par exemple, lorsque le cadre mondial des indicateurs des ODD a été adopté pour la première fois en 2017, seuls 36 % des indicateurs des ODD disposaient de méthodologies ou de normes établies au niveau international (Kitzmueller, Stacy et Mahler, 2021). Il a fallu trois ans d'efforts considérables de la part de la communauté statistique mondiale pour parvenir à un stade où des méthodes étaient disponibles pour tous les indicateurs (Kitzmueller, Stacy et Mahler, 2021).

5.2 Nommer un organisme de coordination des données

Les utilisateurs devraient nommer un organisme de coordination des données (par exemple, un bureau national de statistique) chargé de régir, gérer et superviser la collecte des données, les modalités d'accès et de partage, le contrôle de la qualité, l'analyse et la diffusion (figure 5.2). Compte tenu de la portée du suivi de la transition juste, cet organisme devrait rechercher la participation et la représentation des agences et départements gouvernementaux (nationaux et infranationaux, lorsque cela est possible et approprié), des

Figure 5.2 | **Organisme de coordination pour le suivi de la transition juste**



Source : Adapté de Min (2024).

Encadré 5.2 | **Coordination des données relatives aux ODD : enseignements tirés du Bangladesh**

Le Bureau des statistiques du Bangladesh (BBS) dispose de 23 bureaux régionaux dans les grands districts, de 486 bureaux de statistiques de sous-districts et de 23 bureaux de statistiques dans les centres métropolitains. En tant qu'organisme national de statistique, le BBS est chargé de fournir des données pour 105 indicateurs des objectifs de développement durable (ODD) et d'examiner les données fournies par les points focaux désignés dans différents ministères. Le BBS a mis en place une cellule ODD chargée de coordonner l'ensemble des activités liées aux données ODD au Bangladesh et de favoriser la coordination générale des activités liées aux ODD, notamment en facilitant la disponibilité de données de qualité pour le suivi des ODD et en identifiant les lacunes en matière de données. Les ministères ou divisions chargés de la mise en œuvre des cibles ODD sont désignés	comme chefs de file, co-chefs de file ou associés. En consultation avec les ministères/divisions co-chefs de file et associés, le ministère ou la division chef de file élabore des plans d'action pour la mise en œuvre de ces cibles. Pour mettre en œuvre les ODD, le Bangladesh a adopté une approche impliquant l'ensemble de la société, qui associe les organismes gouvernementaux aux niveaux national, infranational et local, les organisations non gouvernementales, les organisations non gouvernementales internationales, les organisations de la société civile, les partenaires de développement, le secteur privé, les entreprises, les universités et les professionnels, les représentants politiques et d'autres parties prenantes réalistes. En outre, des comités ont été créés pour assurer la coordination entre les différents niveaux administratifs (par exemple, au niveau des divisions, des districts et des sous-districts). Sources : Min, 2023; UNSD, n.d.a.
--	--



organisations non gouvernementales, des groupes et communautés de la société civile, de l'industrie, du monde universitaire et d'autres parties prenantes. Le fait de confier à un organisme inclusif et représentatif la tâche de convoquer et de coordonner les décisions clés relatives à la gestion des données sur la transition juste peut rationaliser la collecte de données, éviter les doubles emplois et utiliser efficacement les ressources limitées. Cela impliquerait les tâches suivantes :

- Déterminer son champ d'action, ses fonctions, sa constitution et ses responsabilités
- Établir son statut juridique et son autorité
- Développer sa structure de gouvernance

Une entité existante déjà chargée de produire et de diffuser des informations sociales et économiques (par exemple, les offices nationaux de statistique, les commissions nationales de planification, les ministères sectoriels, les institutions universitaires, les organismes de recherche, etc.) ou des informations sectorielles (par exemple, les ministères concernés) peut être chargée de la coordination, avec le soutien et la représentation de toutes les parties prenantes. Dans certains cas, il peut déjà exister une structure permettant de collecter des informations sur les indicateurs relatifs aux gaz à effet de serre et aux autres gaz, ainsi qu'un organisme de coordination associé sur lequel s'appuyer, comme c'est le cas au Costa Rica. Dans certains pays, les offices nationaux

de statistique disposent d'un réseau décentralisé à l'échelle nationale qui peut être exploité pour obtenir des données réalistes sur la transition juste. Par exemple, l'encadré 5.2 illustre le rôle joué par l'office statistique du Bangladesh en tant qu'organisme central de coordination chargé de fournir des données sur plus de 100 indicateurs des ODD.

L'organe de coordination devrait adopter une approche inclusive dans l'exercice de ses fonctions en veillant à une représentation adéquate et diversifiée des parties prenantes, y compris la société civile, le monde universitaire et l'industrie. L'organe de coordination peut nommer des équipes d'experts, des organes consultatifs, des groupes de travail et d'autres types d'organes multipartites chargés de diriger et de soutenir des activités spécifiques en fonction des besoins, des compétences et des connaissances requises. Il devrait disposer de l'autorité politique et juridique nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités, qui peuvent inclure les suivantes :

- Faire le point sur les bases de données existantes et les examiner
- Déterminer les lacunes en matière de données et y remédier
- Définir les rôles et les responsabilités en matière de suivi des données et fournir un appui méthodologique et technique aux équipes chargées de la collecte des données

- Collecter et compiler les données de manière systématique¹⁴ et faciliter les efforts visant à améliorer la ventilation des données, par exemple afin d'harmoniser le suivi
- Synthétiser les données, compiler les rapports et diffuser l'information afin de garantir que des données suffisamment ventilées sont partagées avec les parties prenantes, tout en respectant les procédures nécessaires en matière de confidentialité et de sécurité des données
- Assurer la supervision et coordonner les examens si nécessaire et élaborer un processus d'amélioration continue
- Mettre en place des contrôles de qualité et valider les données afin qu'elles puissent être utilisées plus largement dans l'élaboration des politiques et par les parties prenantes
- Établir des accords institutionnels et organisationnels pour le partage des données
- Élaborer des besoins budgétaires à court et moyen terme pour le suivi, la liaison et la recherche d'opportunités financières avec les partenaires nationaux et internationaux, et allouer des ressources aux différentes activités

5.3 Organiser un processus de collecte des données

La collecte des données implique d'identifier les sources permettant d'obtenir des données sur les indicateurs au niveau de ventilation approprié, à l'aide de méthodes de collecte réalistes.

5.3.1 IDENTIFIER LES CATÉGORIES DE VÉTELECTION DES DONNÉES

Le niveau de ventilation nécessaire doit être implicite dans l'indicateur lui-même. Par exemple, des indicateurs tels que la proportion de travailleurs déplacés bénéficiant de programmes de transition (ventilés par genre et par âge) ou la couverture de la population par des instruments de soutien au revenu ou d'autres instruments d'aide sociale pour les personnes travaillant dans les industries basées sur les combustibles fossiles (ventilés par région) précisent la ventilation souhaitée.

¹⁴ Voir Cardoso (2019) pour des conseils sur l'élaboration de systèmes d'information permettant de collecter et de communiquer de manière systématique les données relatives à l'action climatique.

Parmi les catégories courantes de ventilation des données figurent le genre, l'âge, la situation professionnelle, le handicap, le niveau d'éducation, le niveau de revenu ou le fait d'être au-dessus ou en dessous du seuil de pauvreté, le type de ménage, le milieu urbain ou rural et le niveau de gouvernance (provincial, municipal, par district ou communautaire). Les données peuvent également être ventilées selon des paramètres non liés aux groupes de population, tels que les plans d'eau (rivières ou eaux libres¹⁵) ou le type d'écosystème¹⁶ (marin, terrestre ou d'eau douce ; forêts, zones humides, montagnes ou zones arides).

Alors que les données nationales peuvent fournir une vue d'ensemble et éclairer les décisions politiques de haut niveau et l'allocation des ressources, les données régionales peuvent aider à mettre en lumière les forces et les faiblesses économiques d'une région. Elles peuvent mettre en évidence le degré de dépendance vis-à-vis des ressources, la répartition géographique des coûts et des avantages, les modes de consommation d'énergie et l'évolution des emplois disponibles. Les données au niveau communautaire peuvent révéler les risques de perte d'emplois spécifiques à certaines communautés ou leurs différences en matière d'accès à une énergie propre. Des données sont également disponibles auprès des entreprises et des associations industrielles. Lorsque des données ventilées au niveau local sont partagées, les OSC peuvent utiliser ces informations pour identifier les préoccupations des communautés et les défendre dans le cadre de stratégies de transition juste. Les données municipales relatives aux indicateurs peuvent fournir des informations sur les infrastructures urbaines et les vulnérabilités, et éclairer la planification urbaine en matière de transport durable, de bâtiments écoénergétiques et de gestion des déchets. La collecte de données sectorielles (par exemple, sur l'énergie, l'industrie manufacturière, l'agriculture) permet de mener des interventions ciblées et spécifiques à chaque secteur. Les données relatives au secteur industriel

¹⁵ Indicateur de l'ODD 6.3.2 : Proportion des masses d'eau dont la qualité est bonne (globalement, rivières, plans d'eau ouverts et eaux souterraines).

¹⁶ Indicateur de l'ODD 15.1.2 : Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces se trouvant dans des aires protégées (par type d'écosystème)

d'une région peuvent identifier les points chauds en matière d'émissions et faciliter l'adoption de pratiques durables, inclusives et équitables au sein des industries. Les utilisateurs peuvent également élaborer un plan d'action pour la désagrégation des données qui définit la manière dont les données désagrégées seront évaluées et utilisées pour éclairer les politiques et l'allocation des ressources. Par exemple, Statistique Canada a élaboré un plan national de désagrégation des données dans le but ultime de produire des informations statistiques détaillées à l'intention du public, du gouvernement et d'autres utilisateurs de données, qui mettent en évidence les expériences et les inégalités vécues par des groupes de population spécifiques tels que les femmes et les peuples autochtones (Statistique Canada, 2021).

Des données ventilées sur la situation sociale et économique, la qualité de la participation à divers programmes et le bien-être peuvent être obtenues par le biais d'enquêtes (en menant de nouvelles enquêtes ou en examinant celles qui existent déjà) ainsi que de registres administratifs (Min, 2022 ; Molina, 2022). Les enquêtes par sondage auprès des ménages peuvent inclure des questions visant à comprendre la participation des jeunes et des adultes à l'éducation et à la formation formelles et non formelles. Les données sur l'emploi peuvent être ventilées entre travailleurs valides et

handicapés afin de déterminer si les personnes handicapées trouvent un emploi au même rythme que le reste de la population (Min, 2022). De même, les enquêtes portant sur les petites entreprises pourraient être complétées par des données sur les salaires mensuels moyens par genre afin de surveiller les différences liées au genre (Min, 2023). Les indicateurs relatifs à la terre et à la propriété peuvent inclure une perspective de genre en demandant qui est propriétaire de la terre et qui prend les décisions concernant son utilisation.

L'intégration de la ventilation des données pour des catégories qui ne sont pas encore prises en compte dans le système statistique ou les bases de données existantes d'une juridiction nécessite des ressources techniques pour mener des enquêtes approfondies et peut s'avérer très coûteuse. Les multiples niveaux de ventilation, tels que les données ventilées par femmes appartenant à un certain groupe autochtone et appartenant à une certaine tranche d'âge, peuvent devenir encore plus difficiles à obtenir.

L'organisme de coordination peut imposer aux institutions qui font partie du système statistique national l'obligation d'intégrer la ventilation des données dans les processus statistiques de la juridiction. Cela peut rationaliser la ventilation pour certaines catégories, car les organisations



peuvent les définir différemment (par exemple, le ministère de l'éducation peut collecter des données uniquement sur les résultats scolaires, tandis qu'un ministère chargé du développement des femmes et des enfants peut avoir besoin de données ventilées par genre et par âge). Cela peut rendre difficile la consolidation ou la comparaison des données.

L'organisme de coordination peut également fournir des orientations sur les niveaux de ventilation dans les modèles de métadonnées des indicateurs. Il peut constituer des groupes de travail chargés de recenser les difficultés et de formuler des recommandations en vue d'une ventilation plus poussée.

5.3.2 IDENTIFIER LES SOURCES DE DONNÉES

Les utilisateurs doivent identifier les sources de données primaires ou secondaires pour chaque indicateur. Les données primaires sont collectées directement par l'autorité ou l'organisation responsable, tandis que les données secondaires sont collectées par d'autres organisations, souvent

à des fins autres que le suivi de la politique concernée. Il est important de commencer par recenser les sources de données et les bases de données existantes qui pourraient être utilisées pour un indicateur donné et de déterminer les lacunes en matière de données (par exemple, les données pour le niveau de ventilation souhaité peuvent ne pas être collectées régulièrement). Cet exercice devrait commencer au moment même de la sélection des indicateurs afin de déterminer si des données sont déjà collectées pour un indicateur donné, car cela pourrait influencer le choix de l'indicateur (voir [section 4.2](#)). Les utilisateurs doivent déterminer si la source de données existante est facilement accessible et régulièrement mise à jour ; si ce n'est pas le cas, ils doivent évaluer les ressources nécessaires pour y remédier. En fonction du type de lacunes existantes, les utilisateurs peuvent décider s'il convient d'utiliser des ressources supplémentaires pour collecter de nouvelles informations. Le tableau 5.1 présente quelques sources courantes.



Tableau 5.1 | Sources de données courantes

Sources de données	Exemples
Ensembles de données existants sur les indicateurs économiques, l'emploi, les paramètres environnementaux, etc.	- Enquêtes multithématiques auprès des ménages menées par les offices nationaux de statistique et d'autres organismes, souvent avec l'appui technique d'organismes internationaux (par exemple, la Banque mondiale, l'Organisation internationale du travail [OIT], le Programme des Nations Unies pour les établissements humains) ou de manière indépendante par des organismes nationaux (par exemple, enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages, enquêtes démographiques et sanitaires, enquêtes sur le coût de la vie et l'alimentation, enquêtes nationales sur la population active de l'OIT^a, étude de la Banque mondiale sur la mesure des niveaux de vie^b) - Ensembles de données et documents sur l'évaluation des ressources (par exemple, évaluations des ressources forestières mondiales de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ^c, évaluations régionales des ressources forestières, inventaires forestiers nationaux), - Données de surveillance environnementale, y compris les systèmes d'information géographique (SIG), les données de télédétection ou d'observation satellite de la couverture végétale, les données sur l'altitude du terrain, les réseaux de capteurs pour les données sur les particules fines, les données sur l'éclairage nocturne^d pour les petites zones afin d'estimer la pauvreté, les données spatiales sur les changements d'utilisation des sols, le développement urbain et les conditions environnementales (par exemple, Global Forest Watch, Atlas des forêts, Atlas des possibilités de restauration des forêts et des paysages^e) - Les registres administratifs tels que les registres fonciers communiqués par les institutions foncières nationales, les registres d'état civil, les recensements de population, les registres des services publics, les registres des ministères et institutions nationaux (par exemple, pour l'eau, l'assainissement, l'agriculture, les ressources naturelles et l'environnement, la santé, les services publics, la planification, le logement, les infrastructures, la production, les finances) - Les données sur les indicateurs de développement durable par pays et par indicateur^f

Sources et notes :

a. <https://webapps.ilo.org/surveyLib/index.php/collections/LFS>b. <https://www.worldbank.org/en/programs/lsm>c. <https://www.fao.org/forest-resources-assessment/en/>d. <https://www.earthdata.nasa.gov/topics/human-dimensions/nighttime-lights>e. <https://www.globalforestwatch.org/>; <https://www.wri.org/initiatives/forest-atlases>; <https://www.wri.org/data/atlas-forest-and-landscape-restoration-opportunities>

f. UNSD, n.d.b

Tableau 5.1 | Sources de données courantes (suite et fin)

Data sources	Exemples
Analyse des politiques et études d'impact visant à évaluer l'efficacité des mesures politiques et leur incidence sur diverses régions et communautés	Varient d'un secteur à l'autre et d'une région/d'un pays à l'autre et peuvent provenir d'organisations nationales, infranationales et internationales ou d'universitaires (par exemple, pour les impacts des énergies renouvelables^g). Ces données peuvent toutefois ne pas être mises à jour et ne refléter que la situation à un moment donné.
Publications évaluées par des pairs	La littérature universitaire et les études de recherche, même si elles ne sont pas toujours mises à jour régulièrement ou spécifiques à chaque pays ; les données compilées par les universités et les instituts de recherche (telles que les analyses et les études sur diverses questions liées à la transition juste^h)
Données sur l'industrie et les entreprises, données sur les marchés, rapports financiers et données sur les investissements	Rapports et enquêtes spécifiques à l'industrie afin de recueillir des données sur l'état des différents secteurs pendant la transition, les tendances du marché du travail, les offres d'emploi et les compétences requises pour comprendre les implications de la transition sur la main-d'œuvre, les tendances en matière d'investissement (voir, par exemple, l'évaluation de la transition juste réalisée par la World Benchmarking Alliance auprès de 180 entreprises, notamment des sociétés pétrolières et gazières, des services publics d'électricité et des constructeurs automobilesⁱ)
Sources de données non traditionnelles, notamment celles provenant des communautés et des citoyens, et nouvelles sources de données innovantes	Données générées par les citoyens,^j données issues du crowdsourcing (par exemple, le Chesapeake Bay Monitoring Project^k aux États-Unis forme des citoyens volontaires à la collecte de données sur la qualité de l'eau dans le bassin versant de la baie de Chesapeake), réseaux sociaux et données numériques (mégadonnées), données collectées par extraction de données internet

Sources et notes :

g. Flochel et Gooptu, 2018 ; IRENA, 2023 ; IRENA et CEM, 2014 ; Karytsas, Mendrinou et Karytsas, 2020 ; Martinez et Komendantova, 2020

h. Bastos Lima, 2022 ; Kapoor et Green, 2022 ; Social Progress Imperative, s.d. ; Banque mondiale, s.d. ; WRI, s.d.

i. World Benchmarking Alliance, 2021

j. Voir Jungcurt (2022) pour des exemples de « données générées par les citoyens en action ».

k. <https://www.chesapeakebaymonitoringcoop.org/>

5.4 Mener une collecte des données

Les méthodes de collecte des données vont des méthodes informelles et moins structurées (par exemple, conversations et entretiens informels avec les parties prenantes) aux méthodes formelles et très structurées (par exemple, recensements, études d'évaluation, entretiens structurés et enquêtes). Lorsque cela est possible, les utilisateurs doivent employer des méthodologies et des normes établies et se conformer aux lois applicables (par exemple, la législation sur la protection de la vie privée, les normes des comités d'éthique, etc.). Ils doivent utiliser des méthodes, des sources et des hypothèses cohérentes et documentées afin de permettre la comparaison avec les données des années précédentes ou les cibles futures. Toute modification ou amélioration des méthodologies et des hypothèses doit également être dûment documentée à des fins de transparence et pour éviter toute interprétation erronée des données. Les utilisateurs doivent également examiner dans quelle mesure ils peuvent harmoniser les cycles de collecte de données entre les indicateurs ; l'alignement des calendriers peut rationaliser les processus et réduire les ressources nécessaires pour mener à bien la collecte et l'analyse.

5.4.1 ÉLABORER DES MODÈLES DE COLLECTE DE DONNÉES

L'organisme de coordination peut adopter plusieurs mesures pour garantir la qualité des données. Il peut tout d'abord élaborer des modèles de collecte de données à des fins d'harmonisation et de cohérence. Les modèles contribuent à normaliser le processus de collecte de données et favorisent ainsi la qualité des données. Cela est particulièrement vrai lorsque plusieurs experts et membres de la communauté participent au processus de collecte de données. L'organe de coordination peut également élaborer des modèles de métadonnées pour les indicateurs, contenant des informations sur « quoi, où et comment » pour chaque indicateur, afin d'harmoniser davantage le processus de collecte de données (CEE-ONU, 2013). Cela peut se faire en s'appuyant sur les ressources existantes pour les indicateurs, telles que les ODD et les objectifs du Millénaire pour le développement, lorsque cela est réaliste. Le tableau 5.2 présente certains éléments clés inclus dans le modèle de métadonnées convenu au niveau international pour l'un des indicateurs (1.4.1) de l'ODD 1 (Éliminer la pauvreté).

5.4.2 COLLABORER POUR PARTAGER LES DONNÉES ET RENFORCER LES CAPACITÉS

Un processus solide de collecte de données nécessite une collaboration à tous les niveaux de gouvernement. Le fait de disposer de l'autorité légale et du mandat nécessaires pour demander le partage et la collecte de données peut permettre à l'organisme de coordination de faciliter les arrangements institutionnels et organisationnels (par exemple, lettres d'échange et protocoles d'accord entre les ministères et autres partenaires clés). L'organisme de coordination peut améliorer la qualité des données en renforçant les capacités. Des ateliers peuvent être organisés pour familiariser les producteurs de statistiques et les équipes de collecte avec les définitions des indicateurs, les ensembles de données et les méthodes de collecte, ainsi que pour combler les lacunes en matière de données. Les équipes de collecte de données peuvent être formées à la soumission des données à l'aide de formulaires numériques. En outre, l'organisme de coordination peut convoquer un groupe sur la qualité des statistiques et des données afin d'examiner et d'encourager l'utilisation de définitions, de méthodologies, de normes et de protocoles cohérents entre les ministères et les producteurs de données. Les utilisateurs devraient divulguer leurs sources de données et leurs méthodes de collecte.

L'[annexe B](#) comprend un modèle type pour résumer les données relatives aux indicateurs liés aux objectifs individuels. L'amélioration des statistiques et des données est un processus continu qui nécessite des ressources suffisantes. Les organes de coordination peuvent aider à obtenir l'adhésion des dirigeants gouvernementaux et des principales parties prenantes, ce qui peut faciliter un flux soutenu de fonds (par exemple, par l'allocation budgétaire de fonds publics ainsi que de ressources provenant de banques de développement et d'organismes de financement, d'investisseurs d'impact et de partenariats public-privé). Le processus de collecte de données pour les indicateurs de transition juste doit également être considéré comme une occasion de continuer à renforcer l'engagement et la participation de la communauté. Il est utile d'intégrer des acteurs plus diversifiés et d'incorporer différentes méthodes de collecte de connaissances et d'informations pour l'élaboration des politiques (Agence européenne pour l'environnement, 2023).

Tableau 5.2 | Sélectionner les informations dans le modèle de métadonnées pour l'indicateur ODD 1.4.1

Titre	Description
Nom de l'indicateur	Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base
Définition	Le pourcentage de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base est déterminé par le pourcentage de la population utilisant des systèmes de prestation de services publics qui répondent aux besoins humains fondamentaux, notamment l'eau potable, l'assainissement, l'hygiène, l'énergie, les transports, la collecte des déchets, les soins de santé, l'éducation et les technologies de l'information.
Justification	Les gouvernements sont responsables de la fourniture des services de base qui améliorent le niveau et la qualité de vie. Cet indicateur vise à évaluer l'accessibilité aux services de base et à orienter les efforts vers leur fourniture équitable, contribuant ainsi à l'éradication de la pauvreté.
Sources des données	Les sources comprennent les recensements, les enquêtes auprès des ménages et les données administratives. D'autres ensembles de données peuvent également être utilisés, tels que les compilations réalisées dans le cadre d'initiatives internationales ou régionales, les études menées par des instituts de recherche ou les avis techniques reçus lors de consultations nationales.
Fournisseurs de données	Les fournisseurs comprennent les bureaux nationaux de statistique et les ministères pertinents (par exemple, les ministères de l'eau, de la santé, de l'éducation et de l'environnement) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et d'autres organismes (par exemple, le Programme commun de surveillance de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène de l'Organisation mondiale de la santé/Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; Programme des Nations Unies pour l'environnement ; Banque mondiale ; Banque africaine de développement ; Banque internationale de développement ; Banque européenne pour la reconstruction et le développement ; et Banque asiatique de développement) ainsi que des bailleurs bilatéraux (Agence japonaise de coopération internationale, Agence allemande de coopération internationale, etc.)
Ventilation	Une ventilation par zone géographique (zone urbaine/rurale, région infranationale, etc.) et par caractéristiques socioéconomiques (richesse, éducation, appartenance ethnique, etc.) est possible.
Limites et traitement des valeurs manquantes	Les données sont limitées et les défis à relever comprennent les capacités limitées en matière de gestion, de collecte et de suivi des données.
Validation	Les autorités nationales sont consultées sur les estimations générées à partir des sources de données nationales dans le cadre du processus de consultation des pays.

Source : UNSD, n.d.c

Notes : Les objectifs du Millénaire pour le développement disposent d'une ressource similaire pour leurs indicateurs (<https://databank.worldbank.org/data/embed/Millennium-Development-Goals/id/57d9407c>).

a. Par exemple, Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/data/database>).



Equalstock / Unsplash

6. Analyser les données

6. Analyser les données

L'analyse des données est essentielle pour suivre les changements susceptibles de se produire lors de la mise en œuvre des stratégies et politiques de transition. Elle permet d'améliorer l'apprentissage et peut fournir des informations réalistes sur les indicateurs liés à une transition juste, qui serviront à orienter les décisions politiques futures. Le présent chapitre formule des recommandations sur différentes manières d'analyser les données collectées, en tenant compte des objectifs et des ressources disponibles.

6.1 Évaluer les tendances et analyser les changements

Une fois que les méthodes de collecte de données sont en place et que suffisamment d'informations sur les indicateurs ont été recueillies, les utilisateurs peuvent commencer à examiner et à analyser les données collectées afin de déterminer l'état d'avancement de la transition, d'évaluer les changements au fil du temps, de révéler les tendances et de déterminer les progrès réalisés (figure 6.1). L'analyse des données peut être effectuée par des experts techniques au sein du gouvernement, par une équipe de suivi et d'évaluation désignée, par un tiers ou par d'autres parties prenantes externes. Différents types d'analyse nécessiteront des niveaux d'effort, de temps et de ressources variables. Les utilisateurs doivent réfléchir attentivement à la manière dont ils souhaitent appliquer les données collectées pour différents types d'analyse. En fonction des objectifs de l'utilisateur, les données des indicateurs peuvent alimenter différents types d'analyses :

- **Analyse des tendances** : comprend la détermination des tendances, des modèles et des anomalies.
- **Suivi des progrès** : évaluation des progrès par rapport aux données historiques ou par rapport aux cibles futures.

Encadré 6.1 | Liste d'étapes clefs

- Évaluer les tendances et suivre les changements, en appliquant des hypothèses et des méthodes cohérentes.
- Documenter les sources et les méthodes afin d'assurer la transparence et d'éviter les interprétations erronées.
- Dans la mesure du possible, tirer des enseignements des résultats et les évaluer afin d'éclairer les politiques.

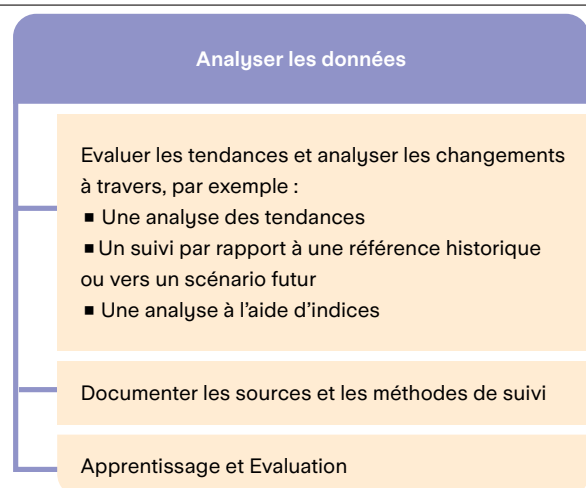
- **Analyse à l'aide d'indices** : résume les informations provenant de plusieurs indicateurs en une seule valeur afin de comparer les performances dans le temps et entre les régions infranationales et les pays.

6.1.1 ANALYSE DES TENDANCES

Une simple analyse des tendances peut révéler l'état actuel et l'orientation du changement (par exemple, augmentation ou diminution de la superficie des terres boisées, baisse ou hausse des taux de pauvreté, etc.). Les données indicatrices pour une seule année renseignent sur l'état actuel d'un indicateur et peuvent être utilisées pour comprendre les conditions existantes en vue d'une transition juste et pour établir des bases de référence pour les évaluations futures. Cependant, l'identification des tendances prend plus de temps, selon l'indicateur. Le fait de coupler cette analyse à long terme avec une ou plusieurs évaluations de l'impact des politiques peut aider les décideurs à mieux comprendre les résultats. Les utilisateurs doivent collecter des données sur les indicateurs sur plusieurs années afin d'identifier les tendances qui mettent en évidence l'orientation et le rythme du changement. Les utilisateurs peuvent également observer une corrélation positive ou négative entre deux indicateurs, qui peut être examinée plus en détail à l'aide d'analyses supplémentaires.

afin de mettre en évidence les facteurs sous-jacents potentiels. Avec les parties prenantes, les utilisateurs peuvent également discuter et élaborer une courbe de tendance idéale/souhaitable afin

Figure 6.1 | **Les étapes pour analyser les données**



de déterminer comment les indicateurs devraient évoluer au fil du temps et dans quelle mesure un indicateur pourrait s'écarter des valeurs convenues avant qu'une correction ne soit nécessaire. Pour illustrer l'évolution dans le temps, l'encadré 6.2 présente un exemple d'analyse de base utilisant un seul indicateur et des données collectées sur plusieurs années.

Les indicateurs peuvent mettre en évidence l'évolution des conditions au fil du temps, mais il n'est pas possible d'attribuer directement les changements identifiés à une politique ou à un facteur externe spécifique sans analyse plus approfondie, car plusieurs facteurs peuvent être à l'origine du changement. Pour attribuer les changements aux politiques, les utilisateurs doivent réaliser une évaluation de l'impact des politiques et modéliser l'impact potentiel d'un scénario sur l'emploi par secteur, la croissance économique ou un autre indicateur (voir [chapitres 1 et 4](#)).

Encadré 6.2 | **Analyse des tendances à l'aide d'indicateurs**

Dans le cadre du rapport 2023 sur les ODD de l'Afrique du Sud, le gouvernement a examiné les données relatives à 175 indicateurs.^a Pour l'un de ces objectifs, « travail décent et croissance économique » (qui favorise une croissance économique soutenue, inclusive et durable ; un emploi productif et à temps plein ; et un travail décent pour tous), le pays surveille, la proportion de jeunes Sud-Africains ni scolarisés, ni employés, ni en formation (NEET).^b La figure 6.2 montre que le pourcentage de jeunes NEET en Afrique du

Sud est resté relativement constant. Ce chiffre peut être comparé aux données régionales ; par exemple, pour 2022, le pourcentage de l'Afrique du Sud (35,2 %) est supérieur à celui de l'Afrique subsaharienne (25,7 %).^c L'analyse des données peut attirer l'attention sur ces disparités et susciter un soutien en faveur de politiques spécifiques visant à améliorer l'éducation et l'emploi des jeunes.

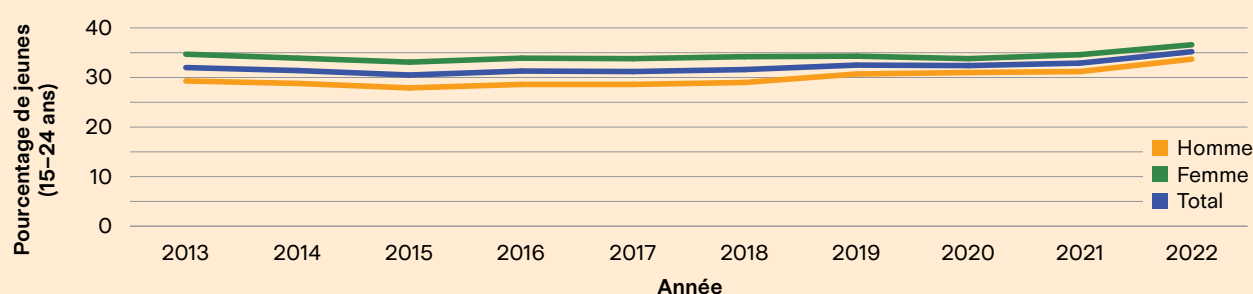
Sources :

a. Statistiques Afrique du Sud, 2023.

b. Statistiques Afrique du Sud, 2019

c. OIT, 2023

Figure 6.2 | **Jeunes NEET en Afrique du Sud (15-24 ans) (en pourcentage)**



Source : Statistiques Afrique du Sud, 2023.

Les utilisateurs qui souhaitent comprendre les causes et l'attribution doivent utiliser ce guide en combinaison avec d'autres guides complémentaires (par exemple, le *Guide méthodologique sur le développement durable* de l'ICAT ou la *Norme sur les politiques et les actions du Protocole des gaz à effet de serre*) afin de relier les impacts à des politiques spécifiques. Les résultats d'une évaluation de l'impact des politiques pourraient être utilisés avec le suivi pour une discussion approfondie des interventions spécifiques et de leurs impacts, ainsi qu'un aperçu des performances en matière de transition juste.

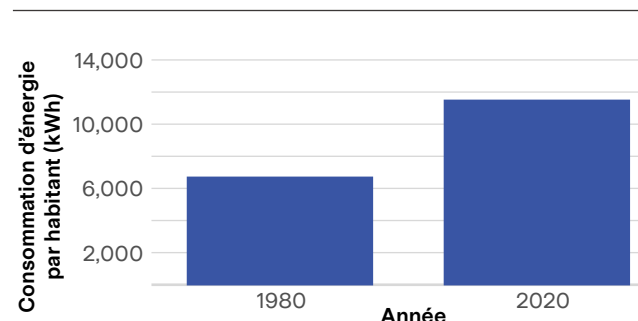
6.1.2 SUIVI DES PROGRÈS

Les utilisateurs peuvent examiner les indicateurs par rapport à un point de référence historique (analyse rétrospective) ou à une cible future à atteindre (analyse prospective).

Analyse rétrospective : les utilisateurs peuvent comparer la valeur actuelle d'un indicateur à une valeur de référence historique afin de montrer si la valeur de l'indicateur augmente ou diminue, ce qui indique des progrès (ou l'absence de progrès). Les données étant collectées régulièrement, la variation de la valeur (augmentation ou diminution) démontrera le niveau de progrès — mais pas l'attribution — vers la transition juste. Par exemple, une analyse rétrospective de la consommation d'énergie par habitant au Costa Rica montre que la consommation d'énergie a presque doublé au cours des 40 dernières années (figure 6.3).

Analyse prospective : les utilisateurs peuvent mesurer l'écart entre un indicateur et les cibles futures et déterminer si cet écart augmente ou diminue. Au [chapitre 4](#), les utilisateurs ont déterminé des indicateurs spécifiques pour suivre les progrès vers la transition juste, tels que le volume des prêts aux petites et moyennes entreprises (en dollars américains) ou la part des ménages sans électricité. Les utilisateurs peuvent déterminer la tendance générale vers une transition juste en suivant l'évolution de la valeur d'un indicateur et le niveau de progrès vers une cible connexe. Par exemple, les utilisateurs peuvent suivre la part des ménages sans électricité par rapport à une cible de 100 % d'électrification des ménages d'ici 2040. Au fil du temps, les utilisateurs voudront voir se réduire l'écart entre la valeur de l'indicateur pour une année donnée et la cible.

Figure 6.3 | **Analyse rétrospective de la consommation d'énergie par habitant au Costa Rica**



Source : Ritchie et Roser, 2023.

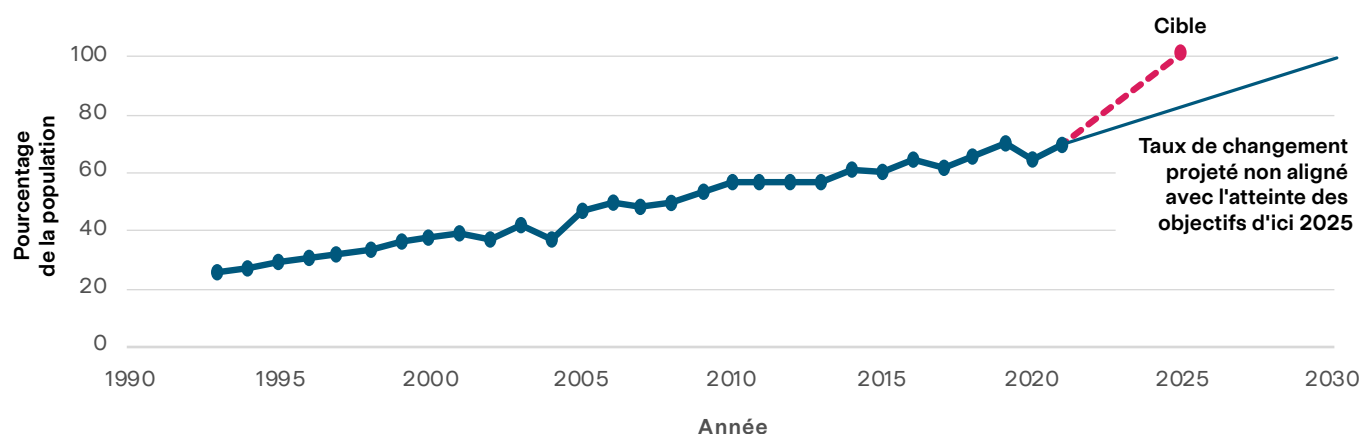
Note : ces chiffres reflètent la consommation énergétique totale, qui comprend l'électricité, les transports et le chauffage.

Le rythme des progrès vers la cible est également important. Si le rythme est trop lent, la valeur de l'indicateur risque de ne pas atteindre la valeur cible à l'année prévue, malgré une évolution nette au fil du temps. C'est là que les étapes intermédiaires sont utiles : elles fournissent des signes précoces des défis à relever et d'une croissance faible. Les utilisateurs peuvent également tracer une ligne de tendance projetée qui prévoit l'avenir sur la base de la tendance historique moyenne, combinant ainsi une analyse prospective et rétrospective. La figure 6.4 en présente un exemple, qui montre le pourcentage de la population sénégalaise ayant accès à l'électricité. Il s'agit de l'un des indicateurs que le Sénégal surveille pour atteindre son objectif d'accès universel à l'électricité d'ici 2025. Comme le montre la figure, la tendance historique devra probablement s'accélérer pour atteindre l'objectif de 2025.

Les utilisateurs peuvent également discuter des tendances entre plusieurs indicateurs ou niveaux de désagrégation afin de fournir une analyse supplémentaire. Par exemple, l'accès à l'électricité entre les populations urbaines et rurales, l'accès à l'électricité ainsi que la qualité de l'accès en termes de fiabilité et de type d'appareils pouvant être utilisés.

Le suivi des progrès vers une cible n'est pas toujours aussi simple. Le suivi peut être difficile si le taux de changement d'un indicateur est, ou devrait être, non linéaire. Les indicateurs liés à l'adoption de nouvelles technologies peuvent ne pas suivre une trajectoire linéaire (Schumer et al., 2022).

Figure 6.4 | Part de la population sénégalaise ayant accès à l'électricité



Sources : IEA, n.d.a ; Groupe Banque Mondiale, n.d.b.

Note : Les lignes de tendance projetées sont purement illustratives et n'ont pas fait l'objet d'une modélisation.

Dans de tels cas, il est nécessaire de formuler des hypothèses concernant le taux de changement futur afin d'évaluer les progrès accomplis vers la cible. En outre, les buts et objectifs d'une transition juste peuvent évoluer avec le temps. Les contextes et les circonstances peuvent changer, et de nouveaux objectifs peuvent être introduits pour répondre à des préoccupations imprévues. Ces changements peuvent nécessiter une révision des cibles afin de garantir qu'elles restent réalistes.

6.1.3 ANALYSE À L'AIDE D'INDICES

Outre l'analyse d'indicateurs individuels, les utilisateurs peuvent créer des indices composites en évaluant des groupes d'indicateurs afin d'obtenir une valeur unique. La valeur de l'indice représente le résultat des variations de plusieurs valeurs d'indicateurs. Les utilisateurs peuvent adapter des indices existants ou en élaborer de nouveaux avec l'aide d'experts et de parties prenantes.¹⁷

Par exemple, le Programme des Nations Unies pour le développement combine plusieurs indicateurs, tels que le taux de mortalité maternelle, les niveaux d'accès à l'enseignement supérieur et la participation des femmes à la population active, afin de générer un score d'inégalité entre les genres au

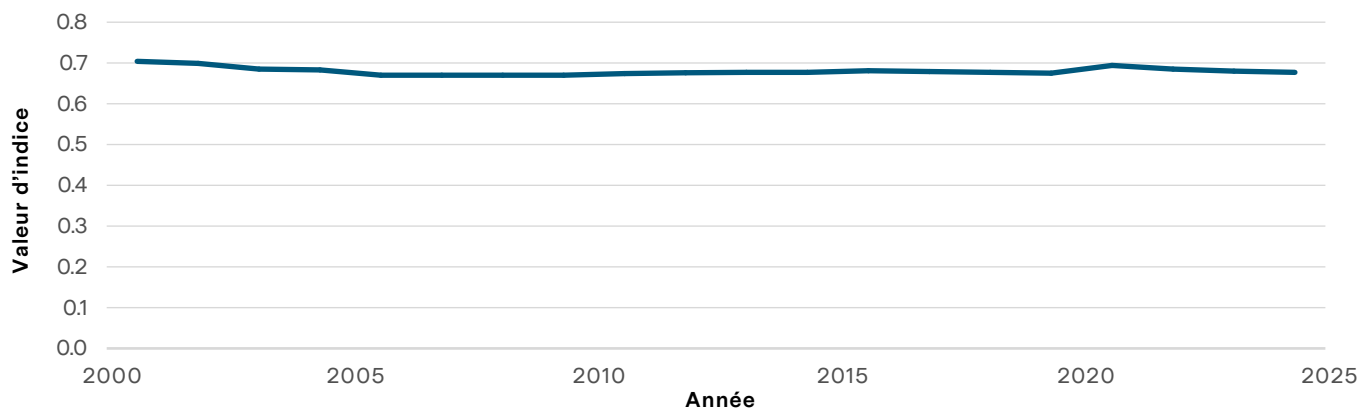
niveau national. Appelé « indice d'inégalité entre les genres » (IIG), il reflète les disparités entre les genres en matière de santé, d'autonomisation et d'accès au marché du travail (PNUD, 2024).

La figure 6.5 montre le score IIG du Nigéria, illustrant les progrès globaux en matière d'égalité des genres. Bien que l'utilisation d'un indice ajoute à la complexité de l'analyse, elle peut aider à communiquer les résultats et à promouvoir un engagement actif avec les décideurs politiques et les autres parties prenantes clés. Toutes les parties prenantes n'auront pas le temps ou la capacité d'examiner les indicateurs individuels, de sorte que les indices peuvent simplifier et rendre plus accessibles les résultats. Il est toutefois important de noter que le choix des indicateurs sous-jacents influe sur la qualité d'un indice et que les variations de la valeur d'un indice peuvent être dues à des changements dans un ou plusieurs indicateurs sous-jacents. Outre une mesure synthétique représentée par la valeur de l'indice, les utilisateurs peuvent inclure des indicateurs sous-jacents afin que les décideurs et autres parties prenantes aient une compréhension nuancée de l'orientation du changement (Berik, 2022). Les utilisateurs doivent documenter la méthodologie de l'indice afin de faciliter la compréhension des indices et de garantir la transparence.

Une analyse plus complexe est susceptible de nécessiter des ressources humaines plus importantes. Des analystes de données et

¹⁷ Les lignes directrices pour l'élaboration d'indices composites ne relèvent pas du champ d'application du présent guide. Pour plus d'informations, voir OCDE, Union européenne et JRC (2008).

Figure 6.5 | Valeur de l'indice IIG pour le Nigeria



Sources : IEA, n.d.a; World Bank Group, n.d.b.

Note : Les lignes de tendance projetées sont purement illustratives et n'ont pas été modélisées.

des experts, tels que des démographes, des statisticiens, des économistes et des socio-anthropologues, peuvent être nécessaires pour aider à concevoir les efforts de collecte de données et à traiter et analyser les données collectées afin de générer des informations exploitables pour parvenir à une transition juste. Les utilisateurs peuvent également envisager des collaborations avec des institutions universitaires et de recherche ou des OSC de confiance afin de partager les données collectées et de mener des analyses basées sur leur expertise. Les efforts supplémentaires requis doivent être mis en balance avec d'autres demandes concurrentes en matière de ressources. Des évaluations plus rigoureuses peuvent également être intégrées au fil du temps, une fois qu'un cadre de suivi initial est en place.

6.1.4 APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION

Les utilisateurs peuvent s'appuyer sur les résultats de l'analyse pour formuler des recommandations politiques et ajuster les programmes et politiques climatiques existants qui font l'objet d'un suivi. Par exemple, les résultats peuvent servir de base à la mise à jour des CDN afin de mieux refléter les priorités en matière de transition juste. Ces résultats peuvent éclairer de nouvelles interventions, telles que le renforcement des programmes de reconversion professionnelle, l'amélioration de l'accès à l'énergie et l'amélioration des aspects procéduraux. Ils peuvent également aider à identifier les besoins en financement et en ressources et fournir des recommandations

sur l'affectation des fonds afin de maximiser les résultats positifs. Pendant la transition, les utilisateurs peuvent procéder à une évaluation systématique des changements suivis afin d'évaluer les progrès accomplis. Le suivi et l'analyse des données constituent la base de l'apprentissage et de l'évaluation. L'interprétation des enseignements et des informations tirés des tendances observées peut faciliter la compréhension des facteurs contributifs. Toutefois, une collecte de données plus ciblée peut être nécessaire pour tirer des conclusions précises et significatives sur les performances des politiques de transition, leur efficacité et leur impact, et pour tirer parti de ces enseignements pour les politiques futures. Le présent guide met l'accent sur le suivi ; il ne traite pas de l'évaluation des politiques en fonction de leur impact sur la transition juste. Les utilisateurs sont invités à consulter le *Guide méthodologique sur le développement durable* de l'ICAT (2020b, chapitre 14) pour avoir un aperçu des approches permettant d'appliquer les résultats du suivi à la prise de décision.



UNEP / Annie Spratt

7. Communiquer et rendre compte des résultats

7. Communiquer et rendre compte des résultats

Le partage de l'information avec les décideurs et les parties prenantes éclaire l'élaboration des politiques futures, améliore la redevabilité et renforce la transparence. Le présent chapitre examine comment communiquer et rendre compte des résultats du suivi. Les utilisateurs doivent déterminer leur public cible et adapter leurs communications en conséquence.

7.1 Communiquer les résultats

La dernière étape du suivi consiste à communiquer les résultats et l'analyse du suivi. En communiquant et en rapportant les résultats, les utilisateurs peuvent faciliter la redevabilité et le partage des enseignements et éclairer les décisions politiques futures, en particulier lorsque les progrès ne sont pas conformes aux objectifs. Les utilisateurs favorisent la transparence lorsqu'ils communiquent publiquement les progrès accomplis et réaffirment leur engagement envers les objectifs et les cibles fixés.

Lorsqu'il s'accompagne de modifications de la mise en œuvre des politiques de transition (si nécessaire), le rapportage peut renforcer la confiance des parties prenantes, telles que les communautés et les investisseurs.

Le rapportage est également un outil pratique pour mobiliser le public et aider les parties prenantes à demander des comptes aux décideurs politiques ; il peut également éclairer les campagnes politiques, les stratégies de collecte de fonds, le plaidoyer et les initiatives stratégiques des OSC et d'autres acteurs. La valeur du rapportage devient plus évidente au fil du temps, à mesure que les données sont collectées pendant plusieurs années et qu'une série plus longue de résultats et de tendances devient disponible.

Les utilisateurs doivent tenir compte de trois aspects clés pour communiquer les résultats (figure 7.1) :

Encadré 7.1 | Liste d'étapes clefs

- Identifier le public cible.
- Déterminer les informations spécifiques à communiquer, y compris les informations permettant de suivre et de rendre compte des progrès réalisés.
- Déterminer le format et la fréquence des rapports et des communications destinés aux publics cibles et tenir compte d'autres facteurs (par exemple, les contraintes de capacité, les principales occasions de prise de décision).

- *Qui est le public cible ?* Il peut s'agir de membres du gouvernement ou d'acteurs clés extérieurs au gouvernement qui doivent recevoir des informations, ou encore d'un public national ou international.
- *De quelles informations spécifiques chaque groupe d'acteurs a-t-il besoin et pourquoi ?* Les décideurs politiques peuvent être plus intéressés par des rapports détaillés sur les indicateurs et les analyses. Les groupes communautaires concernés peuvent être plus intéressés par la manière dont certaines décisions ont été prises, par les personnes impliquées et par les changements plus larges qui se produisent.
- *Comment les résultats doivent-ils être communiqués ?* Des formats distincts peuvent être nécessaires pour chaque groupe de parties prenantes, et la fréquence des rapports peut également varier en fonction du public.

La ville de Kuala Lumpur, en Malaisie, fournit un exemple de la manière dont le rapportage peut varier en fonction des publics, comme l'illustre son cadre de rapportage sur la planification de l'action climatique (Kuala Lumpur City Hall, 2021) (tableau 7.1).

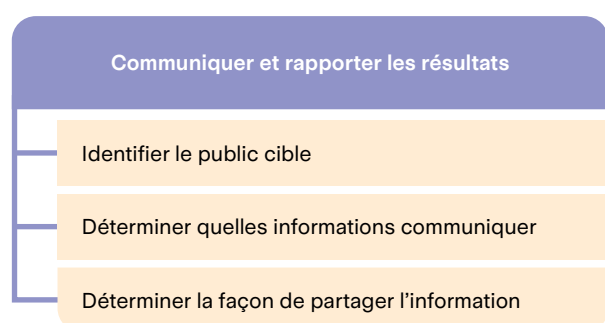
Tableau 7.1 | Aperçu du cadre de rapportage sur la planification de l'action climatique de Kuala Lumpur

Parties prenantes / Publics cibles	Équipe municipale (Mairie / Cabinet du Maire)	Départements de l'Hôtel de Ville de Kuala Lumpur	Parties prenantes non gouvernementales	Citoyens
Que leur faut-il ?	- Progrès - Résultats (outcomes) - Ratios coût-bénéfice	- Progrès - Réalisations (outputs) - Résultats (outcomes) - Ratios coût-bénéfice	- Réalisations (outputs) - Résultats (outcomes) - Impacts - Informations sur la réduction des risques	- Informations sur la réduction des risques - Impacts - Scénarios futurs
Pourquoi ont-ils besoin de ces informations ?	- Redevabilité - Prise de décision et planification - Allocation des ressources - Élaboration de politiques climatiques	- Redevabilité - Suivi des progrès - Allocation des ressources - Base pour les partenariats et synergies	- Rapportage - Base pour les demandes de financement - Base pour les partenariats et synergies	- Redevabilité - Sensibilisation - Éducation - Changement de comportement
Méthodes de communication	- Résumés exécutifs - Graphiques / tableaux de données - Ratios coût-bénéfice - Pourcentage d'atteinte des KPI - Infographies - Résumés de modélisation climatique et de scénarios	- Résumés exécutifs - Infographies - Résumés de modélisation climatique et de scénarios	- Résumés exécutifs - Infographies - Résumés de modélisation climatique et de scénarios	- Réseaux sociaux - Infographies
À quelle fréquence ?	Mensuelle / selon les projets	Trimestrielle / mensuelle / selon les projets	Trimestrielle / en continu	Trimestrielle / en continu

Source : Mairie de Kuala Lumpur, 2021.

Abréviation : KPI, Indicateur de performance clé

Figure 7.1 | Les étapes de la communication et du rapportage des résultats



7.1.1 IDENTIFIER LE PUBLIC CIBLE

Les utilisateurs doivent déterminer leur public cible et les groupes de parties prenantes qui doivent être informés des résultats du suivi. L'identification des publics cibles consiste également à comprendre leur rôle, ce qu'ils doivent savoir sur l'analyse et comment les informations peuvent leur être utiles ou être utilisées dans leurs processus décisionnels. Les processus de données peuvent être révisés et élargis à mesure que les publics cibles fournissent des commentaires sur l'utilité des résultats. Les utilisateurs peuvent rendre compte des indicateurs à leur public national, y compris aux organismes et départements gouvernementaux.

ainsi qu'à d'autres parties prenantes nationales, telles que les communautés et les OSC. Le rapportage au sein du gouvernement favorise l'apprentissage institutionnel et la collaboration entre les équipes et les organismes. Une attention régulière aux résultats rapportés peut contribuer à garantir que les questions de transition juste restent une priorité politique. La documentation et le rapportage des résultats à un public gouvernemental favorisent la redevabilité et le partage des responsabilités pour la mise en œuvre à l'échelle de l'ensemble du gouvernement et peuvent contribuer à éclairer les décisions politiques futures. La communication des résultats au public facilite la transparence, démontre l'engagement politique et peut renforcer la confiance dans le gouvernement. Cela peut également favoriser la sensibilisation et l'engagement des principales parties prenantes afin de les associer au processus. Les utilisateurs peuvent également fournir des informations à des publics extérieurs au pays (par exemple, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, les bailleurs de fonds internationaux, les investisseurs). Les pays partagent de plus en plus d'informations à l'extérieur sur leurs plans de transition juste, même s'ils n'en suivent pas encore la mise en œuvre. Soixante-douze pays mentionnent explicitement une transition juste dans leurs CDN (Fransen et al., 2023). Quelques pays, dont le Costa Rica, l'Afrique du Sud et Antigua-et-Barbuda, ont inclus des informations importantes sur les transitions justes dans leurs CDN (Fransen et al., 2022) ; 25 des 43 Parties visées à l'annexe I ont rendu compte des conséquences économiques et sociales des mesures de riposte dans leurs rapports biennaux de 2021 (CCNUCC, 2022a). De plus en plus, des informations similaires pourraient être partagées dans les futurs RBT des pays afin de se conformer aux exigences de rapportage identifiées dans les modalités, procédures et lignes directrices du CTR (CCNUCC, 2022c). Par exemple, le tableau 12 du format tabulaire commun des RBT partage des informations sur la manière de suivre les progrès des politiques nationales visant à faire face aux conséquences sociales et économiques des mesures de riposte (Kiconco, 2024). La communication d'informations sur les efforts de transition juste et les indicateurs pourrait être intégrée dans les rapports sur la mise en œuvre des CDN destinés au public national ainsi qu'à l'échelle internationale (par le biais des RBT).

7.1.2 DÉTERMINER QUELLES INFORMATIONS COMMUNIQUER

Les utilisateurs doivent tenir compte des besoins d'information des différents groupes cibles pour décider des informations spécifiques à communiquer. Les analystes peuvent utiliser des données brutes pour évaluer les changements, les facteurs et les obstacles, et pour identifier et partager les enseignements tirés et les meilleures pratiques. L'analyse des indicateurs, les tendances et les recommandations connexes peuvent être partagées officiellement avec les décideurs politiques afin d'éclairer les actions, et de manière informelle avec les publics cibles secondaires à des fins d'information. Les rapports nationaux destinés au public peuvent mettre en évidence les progrès et les réalisations tout en identifiant les possibilités d'amélioration. Ils peuvent également fournir une base factuelle solide pour ajuster les stratégies afin de mieux atteindre les objectifs à long terme. Les utilisateurs doivent suivre et communiquer les progrès accomplis dans la réalisation des cibles. Cela comprend la communication d'informations sur les indicateurs sociaux, économiques et environnementaux qui ont été élaborés dans une optique de justice. Par conséquent, les utilisateurs doivent communiquer les informations relatives à la participation des parties prenantes ainsi que les informations ventilées par divers groupes démographiques, tels que les femmes, les jeunes et d'autres groupes vulnérables, ou par zone géographique. Les données agrégées sur les indicateurs peuvent inclure les énergies renouvelables installées, la superficie reboisée, le volume des fonds consacrés aux prestations de protection sociale, les programmes de reconversion professionnelle et l'emploi à temps plein. Les utilisateurs peuvent également documenter la manière dont la participation des parties prenantes a pu améliorer les résultats globaux afin de promouvoir davantage la transparence et de renforcer l'engagement communautaire.

Le tableau 7.2 présente les informations relatives à chaque étape du présent guide qui peuvent être utiles pour communiquer avec différents publics. En outre, les utilisateurs peuvent trouver utile de rendre compte des enseignements tirés, par exemple sur la manière de renforcer la participation des parties prenantes et des communautés au suivi, les possibilités d'amélioration, les défis à relever et la question de savoir si une participation accrue a influé sur les progrès accomplis dans la réalisation des résultats globaux.

Tableau 7.2 | Informations recommandées à communiquer sur les progrès accomplis

Catégorie d'information	Détails liés au processus pour la transparence	Informations techniques sur le cadre de suivi de la transition juste et les progrès
Objectifs ou priorités	▪ Identité et nombre de groupes de parties prenantes impliqués dans la définition des objectifs ou priorités ▪ Processus suivi pour définir les objectifs ou priorités ▪ Rôle joué par les parties prenantes dans la validation des objectifs ou priorités	▪ Objectifs ou priorités développés
Cibles et indicateurs	▪ Comment les cibles ont été créées ▪ Comment les indicateurs sont organisés ▪ Processus suivi pour déterminer les indicateurs, notamment ceux liés à la justice ▪ Comment les indicateurs choisis reflètent les objectifs ou priorités	▪ Cibles et jalons intermédiaires établis ▪ Sélection d'indicateurs couvrant les dimensions sociales, économiques, environnementales et de justice ▪ Lien des indicateurs avec les objectifs/priorités et les cibles
Collecte de données	▪ Organismes responsables de la collecte de données ▪ Portée, rôles et responsabilités des organismes de coordination et de collecte ▪ Rôle et participation des parties prenantes clés dans la collecte et la coordination ▪ Comment les données seront stockées et partagées entre les agences ▪ Comment les ensembles de données existants peuvent être enrichis	▪ Catégories de désagrégation et sources de données ▪ Méthodes de calcul et hypothèses ▪ Normes et protocoles de rapport ▪ Modèle de collecte de données utilisé ▪ Toute autre méthodologies ou hypothèses à appliquer pour traiter et compiler les données
Analyse	▪ Méthodologie d'analyse des données et développement des méthodes ▪ Entités et processus responsables du suivi ▪ Entités et processus responsables de vérifier les données et les résultats	▪ Méthodologies utilisées pour suivre les progrès ▪ Évaluation des résultats par rapport aux objectifs, cibles et indicateurs ▪ Recommandations politiques

7.1.3 DÉTERMINER COMMENT PARTAGER LES INFORMATIONS

Une fois que les utilisateurs ont déterminé leurs publics cibles et ce qui doit être communiqué, ils doivent ensuite déterminer le format de rapportage le plus approprié. Les utilisateurs peuvent envisager de communiquer les résultats par le biais de rapports, qui peuvent prendre différentes formes et inclure des résumés et des messages clés destinés à un public politique

Les utilisateurs peuvent envisager de communiquer les résultats sous forme de rapports, qui peuvent prendre différentes formes et inclure des résumés et des messages clés destinés à un public politique de haut niveau et au grand public. Ils peuvent fournir des rapports annuels officiels sur les tendances et les analyses à l'intention des experts techniques et des ministères et organismes gouvernementaux. L'utilisation de modèles et

de formats de rapportage peut contribuer à rationaliser le processus de rapportage et à assurer la cohérence, et la publication dans les langues locales peut rendre ces rapports plus accessibles. Il est également possible de publier en ligne ou sur des plateformes publiques des tableaux de données compilées ou des données brutes sur les indicateurs de transition juste. Cela peut permettre à un public externe de mener ses propres analyses et évaluations. L'utilisation de plateformes de données ou de sites web dédiés avec des référentiels de données peut en outre faciliter l'accès aux informations sur les indicateurs et les cibles, soutenir la visualisation et l'analyse des données par de multiples parties prenantes et compléter les rapports périodiques. Par exemple, la Plateforme mondiale de données sur les indicateurs des ODD comprend une base de données d'indicateurs mondiaux ainsi que des rapports annuels destinés à éclairer les

politiques et à garantir la redevabilité de toutes les parties prenantes (tableau 7.3) (UNSD, n.d.d). Les rapports annuels évaluent les ODD sur la base des données les plus récentes, en mettant en évidence les lacunes et les domaines d'action. Un autre exemple est celui du PCC sud-africain, qui a créé une page web dédiée au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage dans le cadre de l'élaboration d'un système de suivi.¹⁸ Le suivi, l'évaluation et le contrôle aideront le public à comprendre les progrès réalisés par la juridiction en matière de changement climatique et de transition juste, en mettant en évidence les points positifs et en signalant les ajustements nécessaires pour soutenir les résultats du cadre de transition juste de l'Afrique du Sud (PCC, n.d.).

Une stratégie d'engagement des utilisateurs peut prévoir des activités de communication planifiées, qui peuvent inclure des ateliers/réunions de consultation avec les parties prenantes du secteur privé, les OSC, les médias et les organismes gouvernementaux. Une telle stratégie pourrait également inclure des annonces préalables à la date de publication des rapports ou une série d'ateliers sur la maîtrise des données à tous les niveaux décisionnels et avec les communautés. Des enquêtes peuvent être menées pour évaluer si les utilisateurs sont satisfaits de la disponibilité et de la qualité des données et de la convivialité du

tableau de bord des indicateurs/de la plateforme de suivi. Les utilisateurs peuvent également organiser des forums publics et des webinaires où des représentants des ministères ou des groupes de parties prenantes peuvent présenter leurs analyses et animer des discussions sur l'analyse des données et les principales recommandations. Ils peuvent utiliser les informations factuelles et étayées par des données pour collaborer avec les ministères sectoriels et plaider en faveur de modifications des politiques afin de mieux soutenir les transitions justes. Lorsqu'ils décident de la fréquence des rapports, les utilisateurs doivent tenir compte de ce qui est réalisable compte tenu des contraintes de capacité, de la fréquence de collecte des données et du calendrier des principales décisions à prendre. Dans la mesure du possible, les informations devraient être partagées au sein de l'écosystème national plus large de divulgation des données, de transparence et de redevabilité afin que les résultats puissent alimenter les processus décisionnels établis. Par exemple, les utilisateurs pourraient publier un rapport d'étape annuel avant le cycle budgétaire national, l'aligner sur la planification nationale du développement ou le publier tous les cinq ans, conformément au processus de mise à jour et d'amélioration des CDN, afin d'éclairer ces moments décisionnels.

18 <https://www.climatecommission.org.za/monitoring-evaluation-learning>

Tableau 7.3 | **La plateforme mondiale de données sur les indicateurs des ODD**

Éléments clés liés au suivi des indicateurs des ODD sur la plateforme mondiale de données sur les indicateurs des ODD

Informations générales sur les ODD, les cibles, les événements, les publications et les actions

Rapports annuels sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre

Rapports d'un groupe indépendant de scientifiques destinés à éclairer le processus d'examen des ODD

Profiles de pays permettant de suivre les progrès réalisés

Modèles harmonisés de métadonnées pour chaque indicateur contenant des informations de référence (par exemple, objectif, cibles, indicateurs, définitions et concepts, sources et méthodes de collecte des données, calendrier de collecte et de publication des données, fournisseurs de données, compilateurs de données, justification et limites, ajustements des données, indicateurs connexes, organisations responsables, etc.)

Processus de collecte des données et points focaux

Enseignements tirés et meilleures pratiques



Raimond Klavins / Unsplash

Annexes

Annexe A: Définitions de la « transition juste »

Avec l'évolution du concept de transition juste (voir figure A.1) et compte tenu de sa vaste portée, il existe de multiples définitions de la « transition juste ». Elles représentent un éventail de perspectives influencées par différents contextes et circonstances. Le tableau ci-dessous comprend certaines explications couramment utilisées pour définir ce terme. De même, il existe différentes approches pour mettre en œuvre une transition juste dans la pratique. Dans certains cas, l'accent peut être mis sur la modification de certaines règles et dispositions au sein des systèmes existants (par exemple, la mise en place de programmes de développement des compétences et de formation, l'élaboration de programmes de retraite anticipée, la mise en place de mesures en matière de santé et de sécurité au travail et la garantie d'une protection sociale) (CSIS et CIF, 2021 ; Pinker, 2020). Dans d'autres cas, une transition juste peut impliquer la modification de certains aspects des systèmes existants, comme la conversion d'une entreprise énergétique privée en une entreprise publique

ou détenue par les travailleurs, caractérisée par une participation et une prise de décision démocratiques (CSIS et CIF, 2021 ; Pinker, 2020).

Plus encore, certaines approches peuvent viser à réformer radicalement le système existant en s'attaquant aux inégalités économiques et à la justice environnementale par la décentralisation des structures de pouvoir actuelles, le recours à des décisions démocratiques et communautaires et l'octroi de la plus haute priorité au bien-être social, à la santé et à la sécurité (CSIS et CIF, 2021 ; Pinker, 2020).

En fait, le pluralisme des « transitions justes » reconnaît ces interprétations et approches distinctes, englobant plusieurs définitions qui se rattachent aux concepts et aux pratiques de la justice, ainsi que de multiples initiatives sociales, économiques et technologiques à étudier et mettre en place pour une trajectoire conforme à l'Accord de Paris (CIF, 2021 ; Robins et Rydge, 2019).

Tableau A.1 | Diverses définitions de la « transition juste »

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat : « [Une transition juste] met l'accent sur les principes clés du respect et de la dignité des groupes vulnérables, la création d'emplois décents, la protection sociale, les droits en matière d'emploi, l'équité dans l'accès à l'énergie et son utilisation, ainsi que le dialogue social et la consultation démocratique avec les parties prenantes réalistes, tout en faisant face aux effets de l'immobilisation des actifs et de la transition vers des économies vertes et propres. L'accélération de la transition vers la durabilité sera rendue possible par la prise en compte explicite des principes de justice, d'égalité et d'équité. »^a

Climate Justice Alliance : « La transition juste est un ensemble de principes, de processus et de pratiques visionnaires, unificateurs et ancrés dans le contexte local, qui renforcent le pouvoir économique et politique afin de passer d'une économie extractive à une économie régénératrice. Cela implique d'aborder les cycles de production et de consommation de manière holistique et sans gaspillage. La transition elle-même doit être juste et équitable ; elle doit réparer les torts passés et créer de nouvelles relations de pouvoir pour l'avenir grâce à des réparations. Si le processus de transition n'est pas juste, le résultat ne le sera jamais. La transition juste décrit à la fois où nous allons et comment nous y parvenons. »^b

Just Transition Alliance : « La transition juste est un principe, un processus et une pratique. Le principe de la transition juste est qu'une économie saine et un environnement propre peuvent et doivent coexister. Le processus pour y parvenir doit être équitable et ne doit pas coûter aux travailleurs ou aux résidents des communautés leur santé, leur environnement, leurs emplois ou leurs actifs économiques. Toute perte doit être équitablement compensée. Et la pratique de la transition juste signifie que les personnes les plus touchées par la pollution - les travailleurs de première ligne et les communautés riveraines - doivent être à la tête de l'élaboration des solutions politiques. »^c

Confédération syndicale internationale : « Une transition juste garantit l'avenir et les moyens de subsistance des travailleurs et de leurs communautés dans le cadre de la transition vers une économie bas carbone. Elle repose sur le dialogue social entre les travailleurs et leurs syndicats, les employeurs et le gouvernement, ainsi que sur la consultation des communautés et de la société civile. Un plan pour une transition juste prévoit et garantit des emplois meilleurs et décents, une protection sociale, davantage de possibilités de formation et une plus grande sécurité de l'emploi pour tous les travailleurs touchés par le réchauffement climatique et les politiques de lutte contre le changement climatique. »^d

Tableau A.1 | Diverses définitions de la « transition juste » (suite et fin)

Organisation internationale du travail : « Une transition juste signifie rendre l'économie plus verte d'une manière aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des emplois décents et en ne laissant personne de côté. Une transition juste implique de maximiser les opportunités sociales et économiques de l'action climatique, tout en minimisant et en gérant soigneusement les défis, notamment par un dialogue social efficace entre tous les groupes concernés et le respect des principes et droits fondamentaux du travail. »^e

IndustriALL Global Union : « Une transition juste désigne une voie équitable et juste vers un avenir durable. Une transition juste nécessite un ensemble de programmes qui offriront un avenir optimiste à tous les travailleurs, en particulier ceux des secteurs susceptibles d'être touchés par les efforts visant à limiter les gaz à effet de serre ou par l'introduction de nouvelles technologies. Un programme de transition juste se veut une approche globale, flexible et intégrée visant à aider les travailleurs, leurs familles et leurs communautés. Une transition juste nécessite de repenser l'ensemble du système économique, et non pas simplement de confier les clés des efforts de décarbonisation à des entreprises mondiales qui cherchent à continuer de maximiser leurs profits au détriment des intérêts des travailleurs et de leurs communautés. »^f

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : « [Une transition qui] contribue aux objectifs du travail décent pour tous, de l'inclusion sociale et de l'éradication de la pauvreté. »^g

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques stipule que les transitions justes doivent promouvoir le développement durable, l'éradication de la pauvreté et la création d'emplois décents et de qualité. Elles doivent englober des voies qui incluent les dimensions énergétique, socio-économique de la main-d'œuvre et autres, qui doivent toutes être fondées sur des priorités de développement définies au niveau national et inclure la protection sociale afin d'atténuer les impacts potentiels associés à la transition. Elles doivent inclure des approches inclusives et participatives, le dialogue social, la protection sociale et la reconnaissance des droits du travail.^h

Sources :

a. Denton et al., 2022

b. Climate Justice Alliance, n.d.

c. Just Transition Alliance, n.d.

d. International Trade Union Confederation, n.d.

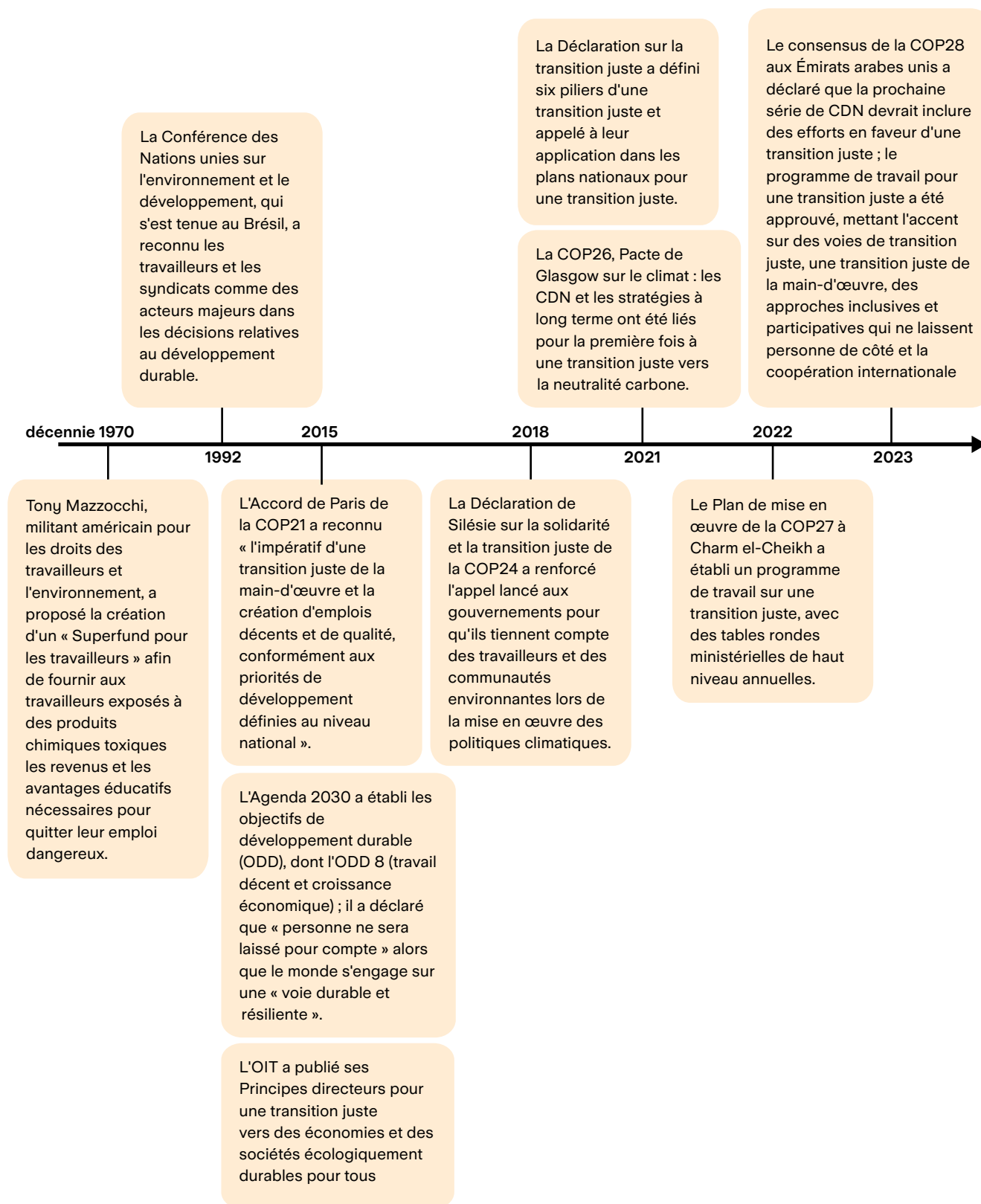
e. OIT, 2021

f. Tasini, 2022

g. CCNUCC, 2015

h. CCNUCC, 2023

Figure A.1 | Moments clés pour une transition juste à l'échelle mondiale



Annexe B: Modèle de synthèse de données

Le tableau B.1 est un exemple de modèle permettant de résumer les données de suivi. Dans cet exemple, les indicateurs suivis concernent les programmes d'aide sociale destinés aux ménages et aux groupes vulnérables, tels que les personnes âgées ou handicapées, les étudiants et les familles à faible revenu.

Tableau B.1 | **Modèle de synthèse des données pour les indicateurs relatifs aux objectifs de transition juste**

Programmes de soutien à la transition : indicateurs	Unité	Valeur de référence / données historiques, année	Source des données	Valeur cible et année, si applicable	Valeur année 1	Valeur année 2 ajouter d'autres années si nécessaire
Couverture de la population par les régimes de protection sociale (niveau national)	Pourcentage de la population totale	4 (2020)	Registres administratifs du Département des affaires sociales ? (DSW)	10 (2030)	4	4.5
Par programme de protection sociale (transferts monétaires aux ménages)	Pourcentage des ménages	3,5 (2020)		8 (2030)	3.5	3.6
Par programme de protection sociale (subvention au transport pour les individus)	Pourcentage de la population totale	0,5 (2020)		5 (2030)	0.6	1
Par revenu des ménages – inférieur à 6 000 USD par an	Pourcentage des ménages	0,5 (2020)		10 (2020)	0.5	0.8
Délai d'approbation moyen pour accéder aux régimes de protection sociale	Semaines	9,5 (2020)	Registres administratifs du DSW	2 (2025)	7.5	7.5
Par programme (transferts monétaires aux ménages)	Semaines	10 (2020)		2 (2025)	10	9.5
Par programme (subvention au transport pour les individus)	Semaines	9 (2020)		2 (2025)	8	8
Montant des dépenses publiques pour les régimes de protection sociale (désagrégé par programme)	Millions USD	10 (2021)	Budget annuel du DSW	30 (2025)	5	8
Par programme (transferts monétaires aux ménages)	Millions USD	8 (2021)		21 (2025)	3.5	6
Par programme (subvention au transport pour les individus)	Millions USD	2 (2021)		9 (2025)	1.5	2

Source : Adapté de la Commission européenne (2023).
Abréviation : USD, Dollars américains.

Annexe C : Etudes de cas

Au cours de la période 2022-2024, l'ICAT a soutenu l'élaboration de cadres de suivi de la transition juste au Nigeria et en Afrique du Sud. Les deux projets ont été mis en œuvre parallèlement à l'élaboration du présent guide, dans le but explicite de permettre l'échange et le partage d'idées tout au long du processus. La présente annexe décrit brièvement les principales étapes suivies par ces projets nationaux pour suivre leurs transitions. Les utilisateurs peuvent consulter les rapports de projet et les résultats connexes sur le site web de l'ICAT.¹⁹

19 Pour le Nigeria, voir <https://climateactiontransparency.org/country/nigeria/>. Pour l'Afrique du Sud, voir <https://climateactiontransparency.org/country/south-africa/>.

Cadre de transition juste et inclusive pour le Nigeria

L'équipe de projet au Nigeria a dirigé l'élaboration du cadre de suivi, de notification et de vérification (MRV) de la transition juste et inclusive (JGIT) à l'intention du ministère fédéral du Travail et de l'Emploi, qui a apporté sa contribution, procédé à l'examen et approuvé le document (ICAT, 2024a). Le cadre MRV JGIT se concentre sur deux grands secteurs émetteurs de gaz à effet de serre au Nigeria : le secteur pétrolier et gazier et le secteur agricole. L'agriculture représente 21 % du PIB du Nigeria et emploie 70 % de la main-d'œuvre, tandis que le secteur pétrolier et gazier est une source importante de revenus et de devises étrangères (Tarfa et al., 2024a).

Le cadre MRV JGIT vise à vérifier si les avantages de l'action climatique sont répartis équitablement entre les différents groupes sociaux, en mettant l'accent sur les populations vulnérables telles que les femmes, les jeunes, les communautés autochtones et les personnes handicapées. Certaines des étapes clés de l'élaboration du cadre MRV JGIT sont présentées dans la figure C.1. La première étape de l'élaboration du cadre

Figure C.1 | Élaboration d'un cadre pour le suivi d'une transition juste au Nigéria

Cartographie des parties prenantes	Identifier les objectifs d'une transition juste et inclusive pour les femmes	Réaliser une évaluation de l'impact des politiques	Identifier les indicateurs	Élaborer un cadre de MRV	Élaborer un plan de mise en œuvre
■ Identifier les syndicats, le secteur privé, les organisations multilatérales, les OSC, les instituts de recherche et les universités, les ministères et les départements gouvernementaux	■ Examiner les buts et objectifs existants dans les politiques ■ Consulter les parties prenantes ■ Adopter les objectifs pertinents des politiques nationales existantes	■ Identifier les politiques clés ■ Évaluer les impacts sociaux, économiques et environnementaux de certaines politiques ■ Consulter les parties prenantes	■ Indicateurs sociaux, économiques et environnementaux ■ Recommander la fréquence du suivi ■ Intégrer les commentaires des parties prenantes	■ Décrire la méthodologie de suivi ■ Présenter la théorie du changement	■ Définir les détails opérationnels (par exemple, les rôles et responsabilités en matière de collecte, de traitement et de suivi des données)

a consisté à recenser les principales parties prenantes, telles que les décideurs politiques, la société civile, les syndicats, les groupes vulnérables et les entreprises. Les parties prenantes ont ensuite été informées des projets et leur avis a été sollicité. Pour chaque secteur (pétrole et gaz et agriculture), un ensemble de politiques susceptibles d'influencer et de définir le déroulement de la transition a été identifié, comme le plan de transition énergétique et la politique forestière nationale. L'équipe a ensuite procédé à un examen systématique des buts, objectifs et définitions existants dans l'ensemble des politiques identifiées comme pertinentes pour la JGIT au Nigeria. Elle a également interrogé et sondé les parties prenantes afin de déterminer leurs priorités pour une JGIT, afin de les intégrer dans le cadre. Sur la base des contributions des représentants du gouvernement et des parties prenantes non gouvernementales, le cadre a été conçu pour s'aligner sur les objectifs climatiques nationaux, notamment ceux énoncés dans la CDN,²⁰ la LT-LEDS,²¹ la loi sur le changement climatique²² et le plan de transition énergétique²³ du pays. Bien que le terme « transition juste » ne soit pas explicitement mentionné dans ces politiques, leurs buts et objectifs déclarés signalent un changement et sont pertinents pour une transition juste. Il s'agit, par exemple, de sortir des millions de Nigériens de la pauvreté, de stimuler la croissance économique et de fournir des services énergétiques modernes à l'ensemble de la population, comme indiqué dans le plan de transition énergétique.

Des évaluations d'impact des politiques ont été réalisées à l'aide de la méthodologie de développement durable de l'ICAT afin de cartographier les impacts sociaux, économiques

20 Pour la première CDN du Nigeria (version actualisée), voir <https://unfccc.int/documents/497791>.

21 Pour les LT-LEDS du Nigeria, voir <https://unfccc.int/documents/638193>.

22 Pour la loi nigérienne sur le changement climatique (2021), voir https://climatelaws.org/document/nigeria-s-climate-change-act_5ef7.

23 Pour le plan de transition énergétique du Nigeria, voir <https://www.energytransition.gov.ng/areas> (mesuré en heures par an). Un atelier réunissant les parties prenantes a été organisé afin de consulter ces dernières et de recueillir leurs commentaires sur la sélection des indicateurs.

et environnementaux des politiques pertinentes en matière de pétrole et gaz et d'agriculture. Des indicateurs ont été identifiés pour suivre les effets des politiques sur la transition juste, notamment le pourcentage de ménages raccordés au réseau électrique ou à des systèmes hors réseau (mesuré chaque année) et la fréquence et la durée moyennes des coupures d'électricité subies par les ménages et les entreprises dans les zones d'exploitation pétrolière et gazière.

Un atelier avec les parties prenantes a été organisé afin de consulter et de recueillir des retours sur la sélection des indicateurs.

Le projet a également élaboré une feuille de route pour la mise en œuvre, qui examine les sources de données existantes et comprend des suggestions pour combler les lacunes en matière de données, ainsi que les rôles et responsabilités en matière de collecte, de suivi et d'assurance qualité des données. La feuille de route recommande également de communiquer les résultats aux parties prenantes par le biais d'un engagement continu sous forme de consultations, d'ateliers, de webinaires, etc.

Cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour une transition juste en Afrique du Sud

L'ICAT a soutenu l'élaboration du cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour une transition juste (JT MEL) afin de compléter le cadre de transition juste de l'Afrique du Sud et de suivre les indicateurs sociaux, économiques et environnementaux à mesure que les politiques climatiques sont mises en œuvre (ICAT, 2024b). Le cadre de transition juste a identifié quatre secteurs clés à risque, à savoir le secteur du charbon, le secteur automobile, l'agriculture et le tourisme. Le cadre JT MEL est destiné à aider les décideurs politiques à suivre les progrès réalisés aux niveaux national et infranational en matière de transition juste et les impacts sur les secteurs clés à risque ; il les aidera également à prendre des décisions éclairées.

À l'instar du projet mené au Nigeria, l'équipe sud-africaine a procédé à une analyse documentaire et identifié les principales parties prenantes afin

d'éclairer l'élaboration du cadre. En outre, l'équipe a rédigé un ensemble de principes destinés à guider l'élaboration du cadre JT MEL :

- **Complémentarité et limitation** : dans la mesure du possible, utiliser les efforts existants en matière de suivi et de MEL afin d'éviter les doubles emplois et d'assurer la coordination et l'alignement.
- **Cadre socialement approprié** : impliquer tous les partenaires dans l'élaboration afin de garantir l'appropriation sociale, la pertinence et l'adaptabilité.
- **Renforcer la transparence** : rendre les données largement accessibles et divulguer la manière dont elles sont générées et dont les parties prenantes sont impliquées.
- **Renforcer la redevabilité** : financer le suivi par la société civile et les communautés, suivre et rendre compte de la conformité et veiller à ce que les mécanismes de redevabilité soient justes et inclusifs.
- **Favoriser la compréhension pour corriger le cap** : donner la priorité à la collecte d'informations pour renforcer les approches et les stratégies.
- **Justice et transformation** : appliquer une perspective de justice à tous les aspects de la transition juste et veiller à ce que toutes les voix marginalisées soient entendues.
- **Pragmatisme** : donner la priorité au suivi en fonction des ressources disponibles et gérer les tensions et les compromis de manière pragmatique et transparente.

L'équipe a travaillé en étroite collaboration avec le PCC, constitué en décembre 2020 pour superviser et faciliter une transition juste et équitable vers une économie à faibles émissions et résiliente au climat (République d'Afrique du Sud, s.d.). Ensemble, ils ont élaboré une théorie du changement pour une transformation systémique, rédigé des objectifs, identifié plus de 50 indicateurs et défini des

méthodes de collecte de données ainsi qu'une approche d'évaluation et d'apprentissage. La théorie du changement explique que l'Afrique du Sud doit atteindre les résultats suivants pour passer à une économie bas carbone et à une société juste et résiliente au changement climatique, avec une meilleure qualité de vie pour tous d'ici le milieu du siècle (figure C.2) :

- Les systèmes institutionnels soutiennent la transition juste et y sont adaptés.
- La décarbonisation de l'économie se fait à un rythme et à une échelle en accord avec le développement.
- Les populations sont au centre des décisions visant à s'adapter au climat et à ses impacts sociaux et économiques.

Le cadre vise à améliorer la compréhension de la manière d'atteindre les résultats et de répondre aux divers besoins par le biais de politiques tout en garantissant la justice distributive, procédurale et réparatrice. Le cadre JT MEL a été affiné grâce aux commentaires du PCC et communiqué aux principales parties prenantes pour qu'elles puissent y apporter leur contribution. Le cadre identifie également certains indicateurs clés qui pourraient être suivis, tels que les disparités raciales et de genre dans les taux d'emploi dans les secteurs liés à la transition juste, les niveaux de pauvreté multidimensionnelle dans les communautés ciblées (par exemple, le Mpumalanga) et le pourcentage de diplômés de la formation professionnelle dans les secteurs propres qui trouvent un emploi dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme.

Figure C.2 | Théorie du changement pour une transition juste de l'Afrique du Sud



Source : Euston-Brown et al., 2024.

Abréviations

BBS	Bureau des statistiques du Bangladesh	ODD	Objectif de Développement Durable
CDN	Contribution Déterminée au niveau national	OIT	Organisation Internationale du Travail
CTR	Cadre de Transparence Renforcé	OSC	Organisations de la société civile
DSW	Département des affaires sociales	PCC	Commission présidentielle sur le climat
GES	Gaz à effet de serre	PIB	Produit Intérieur Brut
iFOREST	Forum International pour l'Environnement, le Développement Durable et la Technologie	RBT	Rapports biennaux sur la transparence
IIG	Indice d'inégalité entre les genres	SMART	Spécifique, mesurable, atteignable, réalisable et limité dans le temps
JETP	Partenariat pour une transition énergétique juste	TJ	Transition Juste
JGIT	Transition juste et inclusive	WRI	Institut des ressources mondiales/ World Resources Institute
LT-LEDs	Stratégies de développement à faibles émissions de GES à long terme		
MEL	Suivi, évaluation et apprentissage		
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises		
MRV	Suivi, notification et vérification		
NEET	Ni scolarisés, ni employés, ni en formation		

Glossaire

dialogue social : Désigne tous les types de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs sur des questions d'intérêt commun relatives à la politique économique et sociale (OIT, 2019).

inclusif : Qui comprend tous les éléments ou tous les aspects, qui est complet et exhaustif (Oxford English Dictionary, 2024a ; Wiktionary, 2024a). Compte tenu des inégalités de pouvoir, de la discrimination historique et des effets disproportionnés du changement climatique, ainsi que de la nécessité d'un soutien à l'action climatique de la part d'un large éventail de la société (et pas seulement de l'élite), l'inclusion sociale est devenue ces dernières années un axe majeur de l'action climatique. Les efforts de transition juste visent à garantir une répartition plus équitable des impacts de l'action climatique et à créer des processus socialement inclusifs qui permettent à de larges pans de la société, mais en particulier aux populations touchées, de participer de manière significative à l'élaboration de solutions et à la prise de décisions sur la manière de lutter contre le changement climatique et de passer à des économies bas carbone et résilientes au climat.

indicateurs : Paramètre permettant de surveiller divers systèmes (économiques, sociaux ou environnementaux) afin d'identifier les changements et d'orienter les interventions visant à modifier le cours des choses (Encyclopedia.com, s.d. ; Ferriss, 1988).

justice distributive : Répartition équitable des coûts et des avantages d'une transition entre des personnes ayant des besoins et des revendications concurrents (Dictionnaire juridique, 2016).

justice procédurale : Équité dans les processus qui permettent de résoudre les litiges et d'allouer les ressources ; guidée par le respect, l'inclusion,

l'impartialité et la confiance (adapté de la Yale Law School [n.d.]).

justice réparatrice : Réparer les torts historiques et minimiser les torts futurs en transformant les relations, les structures et les systèmes (Restorative Justice Exchange, s.d.).

ne laisser personne de côté : engagement actif issu du Programme 2030 des Nations Unies et des ODD visant à donner à chacun le choix et la capacité de participer au développement humain et d'en tirer profit. Cet objectif est atteint en réduisant les vulnérabilités, en éliminant la discrimination intersectionnelle et en réduisant les inégalités qui compromettent les droits et le potentiel des personnes (PNUD, 2018 ; UNSDG, s.d.).

objectifs de processus : objectifs reflétant les processus nécessaires pour garantir un résultat positif et équitable (Breuer, Janetschek et Malerba 2019).

objectifs de résultat : objectifs reflétant un état futur idéal à atteindre (Breuer, Janetschek et Malerba 2019).

suivi de la transition : Suivre les changements sociaux, économiques et environnementaux qui accompagnent la mise en œuvre des stratégies, politiques et plans liés à la transition sous l'angle de la justice afin de comprendre dans quelle mesure une transition est « juste ».

théorie du changement : méthode qui explique comment une intervention donnée, ou un ensemble d'interventions, devrait conduire à un changement spécifique en matière de développement, en s'appuyant sur une analyse causale fondée sur les données disponibles (UNDG, 2017).

travail décent : travail (formel ou informel) qui est productif, offre une sécurité sur le lieu de travail, favorise l'épanouissement personnel et l'intégration

sociale des travailleurs, garantit l'égalité entre les genres, procure des salaires/revenus équitables et permet l'organisation du travail et la participation aux décisions qui affectent la vie des travailleurs (OIT, 2018).

transition : Processus, mouvement, changement ou passage d'un état, d'une condition, d'une position, d'une situation ou d'un stade à un autre (Oxford English Dictionary, 2023, 2024b ; Wiktionary, 2024b).

transition juste : Transition vers une économie bas carbone de manière équitable, juste et inclusive, en créant des emplois décents, en ne laissant personne de côté et en relevant les défis qui se posent au cours du processus grâce à un dialogue social efficace (OIT, 2015).

Vision d'une transition juste : expression de la manière dont un groupe interprète son avenir en termes de personnes et de place dans la société, y compris ce que signifie une société juste dans le contexte du groupe (OIT, 2015).

Références

Agarwal, Varun, et autres (2021). Modélisation des voies de décarbonisation pour l'économie indienne. ORF Issue Brief, n° 503. Delhi, Inde : Observer Research Foundation. Disponible à l'adresse <https://www.orfonline.org/public/uploads/posts/pdf/20230421231250.pdf>.

Agence européenne pour l'environnement (2023). Les arguments en faveur de la participation du public aux transitions vers la durabilité. Document d'information, n° 18/2023. Copenhague. Disponible à l'adresse <https://www.eea.europa.eu/publications/thecase-for-public-participation>.

AIE (Agence internationale de l'énergie) (2021). Recommandations de la Commission mondiale sur les enjeux socio-économiques de la transition énergétique. Paris. <https://iea.blob.core.windows.net/assets/30a69352-a762-4f79-bd5e-3c1417d0fcfd/Recommendationsoftheglobalcommissiononpeople-centredcleanenergytransitionsFrench.pdf>

----- (2022). Développement des compétences et inclusivité pour les transitions vers une énergie propre. <https://iea.blob.core.windows.net/assets/953c5393-2c5b-4746-bf8e-016332380221skillsdevelopmentandinclusivityforcleanenergytransitions.pdf>.

----- (n.d.a). Pays et régions : Sénégal. <https://www.iea.org/countries/senegal>.

----- (n.d.b). Transitions énergétiques propres centrées sur les personnes. <https://www.iea.org/programmes/people-centred-clean-energy-transitions>.

Alcobé, Fernanda, et autres (2023). Avantages de la transparence climatique. Document technique. Bonn : Partenariat pour la transparence dans l'Accord de Paris et Secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Disponible à l'adresse <https://unfccc>.

int/sites/default/files/resource/Benefits-of-Climate-Transparency_2023.pdf.

Araújo, Beatriz, et autres (2023). Évaluation de l'impact du cadre politique sur l'expansion de la production d'énergie renouvelable dans le réseau électrique brésilien. Bonn : Initiative pour la transparence de l'action climatique. Disponible à l'adresse <https://climateactiontransparency.org/country/brazil/>.

Atteridge, Aaron, et autres (2022). Explorer la transition juste dans les pays du Sud. Londres : Climate Strategies. Disponible à l'adresse https://climatestrategies.org/wp-content/uploads/2022/05/Exploring-Just-Transition-in-the-Global-South_FINAL.pdf.

Babu, Suresh, et Ramasamy Selvaraju (2023). Mettre en œuvre une transition juste vers le zéro net : stimuler l'action climatique grâce à des réformes du système de vulgarisation. Blog de l'IFPRI, 1er décembre. Disponible à l'adresse <https://www.ifpri.org/blog/implementing-just-transition-netzero-driving-climate-action-through-extensionssystem-reforms/>.

Banerjee, Aparajita, et Geertje Schuitema (2022). Les plans de transition juste sont-ils vraiment justes ? Perceptions de la décarbonisation et des transitions énergétiques bas carbone chez les travailleurs de la tourbe en Irlande. Energy Research & Social Science, vol. 88 (juin). Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.erss.2022.102616>.

Banque africaine de développement (BAD) et autres (2021). Principes directeurs pour une transition juste des banques multilatérales de développement. Abidjan, Côte d'Ivoire : BAD ; Mandaluyong, Philippines : Banque asiatique de développement ; Pékin : Banque asiatique d'investissement dans l'infrastructure ; Paris : Banque de développement du Conseil de

l'Europe ; Londres : Banque européenne pour la reconstruction et le développement ; Luxembourg : Banque européenne d'investissement ; Washington, D.C. : Banque interaméricaine de développement ; Djeddah, Arabie saoudite : Banque islamique de développement ; Ceará, Brésil : Nouvelle banque de développement. Disponible à l'adresse <https://www.eib.org/attachments/documents/mdb-just-transition-highlevel-principles-en.pdf>.

Banque mondiale (2003). Guide de l'utilisateur pour l'analyse de la pauvreté et de l'impact social. Washington, D.C. Disponible à l'adresse <https://documents1.worldbank.org/curated/ar/278581468779694160/pdf/A-users-guide-topoverty-and-social-impact-analysis.pdf>.

Bastos Lima, Mairon G. (2022). Just transition towards a bioeconomy: four dimensions in Brazil, India and Indonesia. *Forest Policy and Economics*, vol. 136 (mars). Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.forpol.2021.102684>.

Berik, Günseli (2022). Vers de meilleures mesures de l'inégalité entre les genres : une évaluation de l'indice d'inégalité entre les genres du PNUD et une proposition. Document de travail, n° 41. New York: UN Women. Available at <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-11/Discussion-paper-Towards-improved-measures-of-gender-inequality-en.pdf>.

Bours, Dennis (2014). Des indicateurs S.M.A.R.T. aux indicateurs CREAM et SPICED. LinkedIn, 31 octobre. Disponible à l'adresse <https://www.linkedin.com/pulse/2014103111752-18927814-from-s-m-a-r-t-indicators-to-cream-and-spiced>.

Breuer, Anita, Hannah Janetschek et Daniele Malerba (2019). Translating Sustainable Development Goal (SDG) interdependencies into policy advice. *Sustainability*, vol. 11, n° 7. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.3390/su11072092>.

Cardoso, Ana (2019). Une feuille de route pour la mise en place de systèmes d'information pour l'action et le soutien en faveur du climat. Bonn : Initiative pour la transparence de l'action climatique et Initiative pour le renforcement des capacités en matière de transparence. Disponible à l'adresse <https://climateactiontransparency.org/wp-content/uploads/2021/12/ICAT-data-management-systempublication.pdf>.

Carrasco, Bruno (2023). Naviguer vers une transition juste : ne laisser personne de côté dans la lutte contre le changement climatique. Blog du développement asiatique, 29 août. Disponible à l'adresse <https://blogs.adb.org/blog/navigating-just-transition-leave-no-one-behind-battle-against-climate-change>.

CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) (2015). Accord de Paris. New York : Nations Unies. Disponible à l'adresse https://unfccc.int/sites/default/files/english_paris_agreement.pdf.

----- (2017). Rapport technique actualisé du Groupe consultatif d'experts sur les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention sur les problèmes, les contraintes, les enseignements tirés et les meilleures pratiques dans la préparation des communications nationales et des rapports biennaux actualisés. Bonn : Secrétariat de la CCNUCC. Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/documents/28250>.

----- (2022a). Compilation et synthèse des quatrièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention : rapport révisé du Secrétariat. Bonn : Secrétariat de la CCNUCC. Disponible à l'adresse https://unfccc.int/sites/default/files/resource/sbi2020_inf10a01r02.pdf.

----- (2022b). Renforcer les capacités et les connaissances des Parties, grâce à la collaboration et à la contribution des parties prenantes, en matière d'évaluation et d'analyse des incidences de la mise en œuvre des mesures de riposte afin de faciliter la diversification et la transformation économiques et une transition juste. Document technique. Bonn : Secrétariat de la CCNUCC, Comité des incidences de Katowice. Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/KCI%20technical%20paper%20on%20capacity-building.pdf>.

----- (2022c). Manuel de référence pour le cadre de transparence renforcé au titre de l'Accord de Paris. Bonn : Secrétariat de la CCNUCC. Disponible à l'adresse https://unfccc.int/sites/default/files/resource/v2_ETFreferencemanual.pdf.

----- (2022d). Rapport de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à

l'Accord de Paris sur le climat, tenue à Glasgow du 31 octobre au 13 novembre 2021 : décisions adoptées par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris sur le climat. Bonn : Secrétariat de la CCNUCC. Disponible à l'adresse https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2021_10_add1_adv.pdf.

----- (2023). Programme de travail sur les voies d'une transition juste visé dans les paragraphes réalistes de la décision 1/CMA.4 : projet de décision -/CMA.5. Disponible à l'adresse https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2023_L14E.pdf.

CDLE (Colorado Department of Labor and Employment) (2020). Colorado just transition action plan, 31 décembre. Disponible à l'adresse <https://cdle.colorado.gov/sites/cdle/files/documents/Colorado%20Just%20Transition%20Action%20Plan.pdf>.

CEE-ONU (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe) (2013). Getting the Facts Right: A Guide to Presenting Metadata. New York et Genève : Nations Unies. Disponible à l'adresse <https://unece.org/DAM/stats/publications/2013/GettingFactsRightEnglish.pdf>.

Chan, Tiffanie, et autres (2022). Évaluation des éléments d'une transition juste dans la réponse politique inévitable. Présenté lors de l'événement « Inevitable Policy Response Quarterly Forecast Tracker », juin. Disponible à l'adresse https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/wp-content/uploads/2022/07/iprjusttransitionassessment_714085.pdf.

CIF (Fonds d'investissement pour le climat) (2021). Soutenir les transitions justes en Inde. Étude de cas sur la transition juste. Washington, D.C. Disponible à l'adresse https://www.cif.org/sites/cif_enc/files/knowledge-documents/supporting_just_transitions_in_india.pdf.

----- (n.d.). Module 3 : Analyse des impacts et des opportunités. Boîte à outils pour la planification d'une transition juste. Disponible à l'adresse <https://www.cif.org/just-transitiontoolbox/module-3>.

Climate Justice Alliance (s.d.). Just transition: a framework for change. Disponible à l'adresse <https://climatejusticealliance.org/just-transition/>.

Confédération syndicale internationale (s.d.). Centre pour une transition juste. Disponible à l'adresse <https://www.ituc-csi.org/just-transition-centre>. Consulté le 16 janvier 2025.

CSIS (Center for Strategic & International Studies) et CIF (Climate Investment Funds) (2021). Un cadre pour des transitions justes, 28 janvier. Disponible à l'adresse https://justtransitioninitiative.org/wp-content/uploads/2021/01/Framework-for-Just-Transitions_Download.pdf.

Denton, Fatima, et autres (2022). Accélérer la transition dans le contexte du développement durable. Dans Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution du Groupe de travail III au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, P.R. Shukla, et autres, éd. Cambridge et New York : Cambridge University Press. Disponible à l'adresse https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/report/IPCC_AR6_WGIII_Chapter17.pdf.

Dictionnaire juridique (2016). Justice distributive, 16 juillet. Disponible à l'adresse <https://legaldictionary.net/distributivejustice/>.

Doran, George T. (1981). Il existe une méthode SMART pour rédiger les buts et objectifs de la direction. Management Review, vol. 70, n° 11, p. 35-36. Encyclopedia.com (n.d.). Indicateurs sociaux. Disponible à l'adresse <https://www.encyclopedia.com/social-sciences/encyclopedias-almanacs-transcripts-and-maps/social-indicators>. Consulté le 27 juin 2024.

EPA (Agence américaine pour la protection de l'environnement) (2023). Aperçu des indicateurs environnementaux dans EJSscreen. Disponible à l'adresse <https://www.epa.gov/ejscreen/overview-environmental-indicatorsejscreen>.

----- (2024). Aperçu des indicateurs socio-économiques dans EJSscreen. Disponible à l'adresse <https://www.epa.gov/ejscreen/overview-socioeconomic-indicatorsejscreen>.

Espagne, Etienne, et autres (2021). L'exposition macroéconomique des pays en développement à la transition vers une économie bas carbone. Document de recherche, n° 220. Paris : Agence

française de développement. Disponible à l'adresse <https://www.afd.fr/en/ressources/developingcountries-macroeconomics-low-carbon-transition>.

Commission européenne (2023a). Ensemble de métadonnées des indicateurs 2021-2027. Disponible à l'adresse https://commission.europa.eu/document/a165984e-fac6-4b5c-85c6-4bacd06c5d14_en.

----- (2023b). Centre consultatif sur la précarité énergétique : indicateurs nationaux. Disponible à l'adresse <https://energy-poverty.ec.europa.eu/epah-indicators>.

----- (2024). Assurer notre avenir : l'objectif climatique de l'Europe pour 2040 et la voie vers la neutralité climatique d'ici 2050 - Construire une société durable, juste et prospère. Document de travail des services de la Commission - Rapport d'analyse d'impact. Bruxelles. Disponible à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=celex:52024DC0063>.

Euston-Brown, Megan, et al. (2024). Suivre les progrès vers une transition juste : un cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour orienter le suivi d'une transition socialement responsable et axée sur la justice en Afrique du Sud. Rapport pour le projet ICAT en Afrique du Sud. Bonn : Initiative pour la transparence de l'action climatique. Disponible à l'adresse <https://climateactiontransparency.org/country/southafrica/>.

Fanzo, Jessica, et autres (2021). Point de vue : un suivi rigoureux est nécessaire pour guider la transformation du système alimentaire dans la course contre la montre vers les objectifs mondiaux de 2030. Food Policy, vol. 104 (octobre). Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2021.102163>.

Fell, Michael J., et autres (2023). Les systèmes énergétiques locaux intelligents en tant que projet sociétal : élaboration d'une théorie du changement. Smart Energy, vol. 11 (août). Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.segy.2023.100109>.

Ferriss, Abbott L. (1988). Les utilisations des indicateurs sociaux. Social Forces, vol. 66, n° 3 (mars), pp. 601-17. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.2307/2579568>.

FHWA (Federal Highway Administration) (s.d.). Advanced Transportation Technology and Innovation Program (ATTAIN) funding beneficiary evaluation plan template. Washington, D.C. : Département des Transports des États-Unis, FHWA. Disponible à l'adresse https://ops.fhwa.dot.gov/bipartisan-infrastructurelaw/docs/ATTAIN_Evaluation_Plan_Template_Approved.pdf.

Flochel, Thomas, et Sudarshan Gooptu (2018). Cadre d'évaluation de la réforme des subventions énergétiques (ESRAF) : lignes directrices pour une réforme globale des subventions énergétiques. Note d'orientation. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale, Programme d'aide à la gestion du secteur énergétique. Disponible à l'adresse https://www.esmap.org/energy_subsidy_esraf_assessmentframework_overview.

Fransen, Taryn, et autres (2022). The State of Nationally Determined Contributions: 2022. Washington, D.C. : World Resources Institute. Disponible à l'adresse <https://www.wri.org/research/statenationally-determined-contributions-2022>.

Fransen, Taryn, Katie Ross et Jamal Srouji (2022). 5 ways the Glasgow Climate Pact aims to reduce greenhouse gas emissions. Insights (blog), 10 mars. Disponible à l'adresse <https://www.wri.org/insights/glasgow-climate-pact-reduce-ghg-emissions>.

Fransen, Taryn, et autres (2023). 9 choses à savoir sur les plans nationaux pour le climat (NDC). Insights (blog), 7 décembre. Disponible à l'adresse <https://www.wri.org/insights/assessing-progress-ndcs>.

Frey, Bruno S., Matthias Benz et Alois Stutzer (2004). Introducing procedural utility: not only what, but also how matters. Journal of Institutional and Theoretical Economics, vol. 160, n° 3, pp. 377-401.
Galanis, Giorgos, et autres (2025). Defining just transition. Ecological Economics, vol. 227 (janvier). Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2024.108370>.

Groupe de la Banque mondiale (2022). Investir dans les systèmes de transport public peut autonomiser les travailleurs et transformer les économies urbaines, selon une nouvelle étude, 31 octobre. Disponible à l'adresse <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2022/10/31/investing-in-public-transitsystems-can-empower->

[workers-and-transformurban-economies.](#)

----- (n.d.a). Groupe de recherche sur le développement. Disponible à l'adresse <https://www.worldbank.org/en/about/unit/unit-dec/research/data>.

----- (n.d.b). Données ouvertes de la Banque mondiale : Sénégal. Disponible à l'adresse <https://data.worldbank.org/country/senegal?view=chart>.

Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda (2021). Antigua-et-Barbuda : mise à jour de la contribution déterminée au niveau national pour la période 2020-2030. Bonn : Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/ATG%20-%20UNFCCC%20NDC%20-%202021-09-02%20-%20Final.pdf>.

Gouvernement écossais (2021). National Just Transition: A Fairer, Greener Scotland. Édinburgh. Disponible à l'adresse <https://www.gov.scot/binaries/content/documents/govscot/publications/strategy-plan/2021/09/transition-fairer-greenerscotland/documents/transition-fairer-greenerscotland/transition-fairer-greener-scotland/govscot%3Adocument/transition-fairer-greenerscotland.pdf>.

----- (2023). Projet de stratégie énergétique et plan de transition juste : mettre en place un système énergétique équitable et sûr, sans émissions de carbone pour l'Écosse. Édinburgh. Disponible à l'adresse <https://www.gov.scot/binaries/content/documents/govscot/publications/strategyplan/2023/01/draft-energy-strategy-transitionplan/documents/draft-energy-strategy-transitionplan/draft-energy-strategy-transition-plan/govscot%3Adocument/draft-energy-strategytransition-plan.pdf>.

Gugerty, Mary Kay, Dean Karlan et Delia Welsh (2016). Goldilocks toolkit: monitoring for learning and accountability. New Haven, Connecticut : Innovations for Poverty Action. Disponible à l'adresse https://poverty-action.org/sites/default/files/publications/Goldilocks-Toolkit-Monitoring-for-Learning-and-Accountability_1.pdf.

Hassan, Muhammad (2024). Content analysis: methods, types and examples. Research Method

(blog), 25 mars. Disponible à l'adresse <https://researchmethod.net/content-analysis/>.

Heyen, Dirk Arne, et autres (2021). Mesurer une transition juste dans l'UE dans le contexte du 8e programme d'action pour l'environnement : évaluation des indicateurs existants et des lacunes au niveau socio-environnemental, avec des suggestions pour l'avenir. Document thématique. Fribourg, Allemagne : Oeko-Institut ; Rotterdam, Pays-Bas : Trinomics. Disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/environment/enveco/growth_jobs_social/pdf/studies/JustTransition_Indicator_Paper_final_clean-2021.pdf.

Hickel, Jason, et Aljosa Slamersak (2022). Les scénarios existants d'atténuation du changement climatique perpétuent les inégalités coloniales. Lancet Planetary Health, vol. 6, n° 7, pp. e628-31. Disponible à l'adresse [https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(22\)00092-4](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(22)00092-4).

ICAT (Initiative pour la transparence de l'action climatique) (2020a). Guide de participation des parties prenantes : Soutenir la participation des parties prenantes à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques et des actions. Washington, D.C. : Climate, Community & Biodiversity Alliance et Verra ; Bonn : ICAT.

----- (2020b). Guide méthodologique sur le développement durable : évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques des politiques et des actions. Washington, D.C. : World Resources Institute ; Copenhague : Programme des Nations Unies pour l'environnement – Partenariat avec l'Université technique du Danemark ; Bonn : ICAT. Disponible à l'adresse <https://climateactiontransparency.org/wp-content/uploads/2025/06/ICAT-Guide-developpement-durable.pdf>.

----- (2020c). Méthodologie du changement transformationnel : évaluer les impacts transformationnels des politiques et des actions. Washington, D.C. : World Resources Institute ; Copenhague : Programme des Nations Unies pour l'environnement – Partenariat avec l'Université technique du Danemark ; Bonn : ICAT. Disponible à l'adresse <https://climateactiontransparency.org/wp-content/uploads/2020/04/Transformational-Change-Assessment-Guide.pdf>.

----- (2024a). Nigeria : Projet 3. Disponible à l'adresse <https://climateactiontransparency.org/country/nigeria/>.

----- (2024b). Afrique du Sud : Projet 2. Disponible à l'adresse <https://climateactiontransparency.org/country/south-africa/>.

iFOREST (Forum international pour l'environnement, la durabilité et la technologie) (2022). Korba : planifier une transition juste pour le plus grand district charbonnier et énergétique de l'Inde. Noida, Inde. Disponible à l'adresse <https://iforest.global/wp-content/uploads/2022/02/Korba-Report.pdf>.

Imran, Zafar (2020). Comprendre les risques liés à la sécurité climatique : une approche fondée sur les mécanismes. Note de politique générale. College Park : Université du Maryland, Centre d'études internationales et de sécurité. Disponible à l'adresse <https://www.jstor.org/stable/resrep25178>.

IRENA (Agence internationale pour les énergies renouvelables) (2023). Empreinte socio-économique de la transition énergétique : Égypte. Abu Dhabi. Disponible à l'adresse <https://www.irena.org/Publications/2023/Nov/Socioeconomic-footprint-of-the-energy-transition-Egypt>.

IRENA et CEM (Clean Energy Ministerial) (2014). Les avantages socio-économiques de l'énergie solaire et éolienne. Abu Dhabi : IRENA. Disponible à l'adresse <https://www.irena.org/publications/2014/May/The-Socioeconomic-Benefits-of-Solar-and-Wind-Energy>.

Jenkins, Kirsten, E.H. (2019). Mettre en œuvre une transition juste après la COP24. Note de synthèse. Londres : Climate Strategies. Disponible à l'adresse https://cris.brighton.ac.uk/ws/portalfiles/portal/5571030/Implementing_Just_Transition_after_COP24_FINAL.pdf.

JETP (Just Energy Transition Partnership) Indonésie (2023). Plan global d'investissement et de politique 2023. Jakarta. Disponible à l'adresse https://jetp-id.org/storage/official-jetp-cipp-2023-vshare_f_en-1700532655.pdf.

Juhola, Sirkku, et autres (2022). Connecting climate justice and adaptation planning: an adaptation justice index. Environmental Science & Policy, vol.

136 (octobre), pp. 609–19. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2022.07.024>.

Jungcurt, Stefan (2022). Données générées par les citoyens : des données par les citoyens, pour les citoyens, 24 mai. Disponible à l'adresse <https://www.iisd.org/articles/insight/citizengenerated-data-people>.

Just Transition Alliance (n.d.). Principes de la Just Transition Alliance. Disponible à l'adresse <https://jalliance.org/what-is-just-transition/>.

Just Transition Fund (n.d.). Planifier une transition juste (étape 3) : établir le cadre d'action. Disponible à l'adresse <https://justtransitionfund.org/resources/planning-for-just-transition-step-1-build-the-framework-for-action/>.

Kapoor, Amit, et Michael Green (2022). Indice de progrès social : États et districts de l'Inde. Haryana, Inde : Institute for Competitiveness. Disponible à l'adresse https://eacpm.gov.in/wp-content/uploads/2022/12/Social_Progress_Index_States_and_Districts_of_India.pdf.

Karber, Kyle M. (2018). Théorie du changement pour l'adoption de l'énergie solaire hors réseau dans les économies émergentes : un moyen d'identifier les facteurs favorables et les obstacles, et de développer des interventions appropriées. Thèse de doctorat, Université du Colorado. Disponible à l'adresse <https://www.proquest.com/openview/4b634bcfaf063045e8459f9575818463a/1?pq-origsite=gscholar&cbl=18750>.

Karytsas, Spyridon, Dimitrios Mendrinou et Constantine Karytsas (2020). Méthodes de mesure des impacts socio-économiques des projets d'énergie renouvelable. IOP Conference Series: Earth and Environmental Science, vol. 410, n° 1. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1088/1755-1315/410/1/012087>.

Kiconco, Sheila (2024). Formation pratique sur la mise en œuvre du cadre de transparence renforcé (CTR) axé sur les éléments clés pour accélérer l'élaboration des BTR au Soudan du Sud : quelques exemples de tableaux MTC. Présentation PowerPoint. Copenhague : Climate Transparency Platform. Disponible à l'adresse https://climate-transparency-platform.org/sites/default/files/2024-08/Day%20%20A%20few%20Examples%20of%20CTFs_1_0.pdf.

Kitzmüller, Lucas, Brian Stacy et Daniel Gerszon Mahler (2021). Sommes-nous déjà arrivés ? De nombreux pays ne rendent pas compte des progrès réalisés pour tous les ODD selon les nouveaux indicateurs de performance statistique de la Banque mondiale. Blog sur les données, Banque mondiale, 10 août. Disponible à l'adresse <https://blogs.worldbank.org/opendata/are-we-there-yet-many-countries-dont-report-progress-all-sdgs-according-world-banks-new>.

Kumagai, Saki et Federica Iorio (2020). Renforcer la confiance dans le gouvernement grâce à l'engagement citoyen. Document de travail. Washington, D.C. : Banque mondiale. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1596/33346>.

Kusek, Jody Zall et Ray C. Rist (2004). Dix étapes vers un système de suivi et d'évaluation axé sur les résultats : un manuel à l'intention des praticiens du développement. Washington, D.C. : Banque mondiale. Disponible à l'adresse <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/14926/296720PAPER0100steps.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

Lager, Frida, et autres (2023). Une résilience juste pour l'Europe : vers une mesure de la justice dans l'adaptation au changement climatique. Document technique 1/23. Copenhague : Agence européenne pour l'environnement, Centre européen tropical sur l'adaptation au changement climatique et l'utilisation des terres, de la déforestation et de la dégradation des terres. Disponible à l'adresse <https://www.eionet.europa.eu/etcs/etc-ca/products/justresilience-for-europe-towards-measuring-justicein-climate-change-adaptation>.

Lee, Sangji, et Lisa Baumgartner (2022). Comment une transition juste peut contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris. New York : Programme des Nations unies pour le développement. Disponible à l'adresse https://climatepromise.undp.org/sites/default/files/research_report_document/Just%20Transition%20Report%20Jan%202020.pdf.

Mairie de Kuala Lumpur (2021). Plan d'action climatique de Kuala Lumpur pour 2050. Kuala Lumpur : Département de l'urbanisme. Disponible à l'adresse https://sdgcentrekl.com/wp-content/uploads/2024/07/C40_KLCAP2050.pdf.

Martinez, Nain et Nadejda Komendantova (2020). L'efficacité de l'évaluation de l'impact social (EIS)

dans la gestion de la transition énergétique : points de vue des parties prenantes sur des projets d'énergie renouvelable au Mexique. Energy Policy, vol. 145 (octobre). Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.enpol.2020.111744>.

Min, Ze Yar (2022). Commissions régionales des Nations unies : désagrégation des données et données inclusives. Bonnes pratiques en matière de ODD (blog), Wiki des statistiques des Nations unies. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/wiki/display/sdgGoodPractices/UN+regional+commissions%3A+Data+disaggregation+and+inclusive+data>.

----- (2023). Désagrégation des données pour les indicateurs des ODD : pays : bonnes pratiques en matière de désagrégation des données. Wiki des statistiques des Nations Unies.

----- (2024). Pays : améliorer la disponibilité des données pour les indicateurs des ODD. Bonnes pratiques en matière d'ODD (blog), Wiki statistique des Nations Unies, 27 décembre. Disponible à l'adresse <https://unstatsdata+availability+for+SDG+indicators>.

Molina, Isabel (2022). Désagrégation des données dans les enquêtes auprès des ménages : utilisation de méthodologies d'estimation par petites zones. LC/TS.2018/82/Rev.1. Statistiques, n° 97. Santiago : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Disponible à l'adresse <https://hdl.handle.net/11362/48107>.

Narayan, Shweta (2022). Just Transition for Healthy People on a Healthy Planet. Bruxelles : Health Care Without Harm. Disponible à l'adresse <https://healthclimateaction.org/sites/default/files/2022-12/Health%20Care%20Without%20Harm%20-%20Just%20Transition%20report.pdf>.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (2014). Mesurer et gérer les résultats de la coopération pour le développement : examen des défis et des pratiques des membres et observateurs du CAD. Perspectives de développement de l'OCDE, n° 2. Paris. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1787/c7762fac-en>.

OCDE, Union européenne et JRC (Centre commun de recherche) (2008). Manuel sur la construction d'indicateurs composites : méthodologie et guide

de l'utilisateur. Paris : OCDE. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1787/9789264043466-en>.

OIT (Organisation internationale du travail) (2015). Lignes directrices pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous. Genève. Disponible à l'adresse https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432859.pdf.

----- (2018). Perspectives sociales et de l'emploi dans le monde 2018 : Écologisation et emplois. Genève. Disponible à l'adresse https://www.ilo.org/weso-greening/documents/WESO_Greening_EN_web2.pdf.

----- (2019). Dialogue social, 29 novembre. Disponible à l'adresse <https://www.ilo.org/resource/socialdialogue-0>.

----- (2021). Foire aux questions sur la transition juste, 22 octobre. Disponible à l'adresse http://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/WCMS_824102/lang--en/index.htm.

----- (2023). Les jeunes Africains confrontés à des défis urgents dans la transition entre l'école et le travail, 10 août. Disponible à l'adresse <https://ilostat.ilo.org/blog/african-youth-face-pressing-challenges-in-thetransition-from-school-to-work/>.

----- (2024). Changement climatique et financement d'une transition juste, 9 juillet. Disponible à l'adresse <https://www.ilo.org/resource/other/climate-change-and-financingjust-transition>.

----- (n.d.). Travail décent. Disponible à l'adresse <https://www.ilo.org/global/topics/decent-work/lang-en/index.htm>. Consulté le 3 février 2023.

OneWorld (2022). Engagement des communautés et des parties prenantes en faveur d'une transition juste en Afrique du Sud. Pretoria : Secrétariat de la Commission présidentielle sur le climat. Disponible à l'adresse <https://pcccommissionflo.imgix.net/uploads/images/Community-Consultations-on-a-Just-Transition-May-2022.pdf>.

ONU (Nations Unies) Pacte mondial (2023). Just transition in supply chains: a business brief. New York. Disponible à l'adresse https://www.globalcompact.de/fileadmin/user_upload/Just_Transition_in_Supply_Chains_Business_Brief.pdf.

Oxford English Dictionary (2023). Transition (v.), juillet. Disponible à l'adresse https://www.oed.com/dictionary/transition_v.

----- (2024a). Inclusive (n. & adj.), juin. Disponible à l'adresse https://www.oed.com/dictionary/inclusive_n.

----- (2024b). Transition (n.), juin. Disponible à l'adresse https://www.oed.com/dictionary/transition_n.

PCC (Commission présidentielle sur le climat) (2022a). A Framework for a Just Transition in South Africa. Pretoria : Secrétariat de la PCC. Disponible à l'adresse <https://pcccommissionflo.imgix.net/uploads/images/AJust-Transition-Framework-for-South-Africa-2022.pdf>.

----- (2022b). Soutenir une transition juste et résiliente au changement climatique en Afrique du Sud. Pretoria : Secrétariat de la PCC ; Washington, D.C. : World Resources Institute, New Climate Economy. Disponible à l'adresse <https://pcccommissionflo.imgix.net/uploads/images/PCCExpert-Essay-Book.pdf>.

----- (n.d.). Suivi, évaluation et apprentissage. Disponible à l'adresse <https://www.climatecommission.org.za/monitoring-evaluation-learning>.

Piggot, Georgia, et autres (2019). Réaliser une transition juste et équitable vers l'abandon des combustibles fossiles. Note de discussion. Stockholm : Institut de l'environnement de Stockholm. Disponible à l'adresse <https://www.sei.org/wp-content/uploads/2019/01/realizing-a-justand-equitable-transition-away-from-fossil-fuels.pdf>.

Pinker, Annabel (2020). Just Transitions: A Comparative Perspective: A Report Prepared for the Just Transition Commission. Édimbourg : Gouvernement écossais. Disponible à l'adresse <https://www.gov.scot/binaries/content/documents/govscot/publications/independent-report/2020/08/transitions-comparative-perspective2/documents/transitions-comparative-perspective/transitionscomparative-perspective/govscot%3Adocument/transitions-comparative-perspective.pdf>.

PNUD (Programme des Nations unies pour le

développement) (2018). Que signifie « ne laisser personne de côté » ? Document de travail. New York. Disponible à l'adresse <https://www.undp.org/publications/what-does-it-meanleave-no-one-behind>.

----- (2024). Indice d'inégalité entre les genres. Rapports sur le développement humain. Disponible à l'adresse <https://hdr.undp.org/data-center/thematic-composite-indices/gender-inequality-index>.

Présidence britannique de la COP (Conférence des Parties) (2021). Soutenir les conditions d'une transition juste à l'échelle internationale, 4 novembre. Disponible à l'adresse <https://ukcop26.org/supporting-the-conditions-for-a-just-transition-internationally/>.

Protocole sur les gaz à effet de serre (2014). Norme relative aux politiques et aux mesures. Washington, D.C. : World Resources Institute. Disponible à l'adresse <https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards/Policy%20and%20Action%20Standard.pdf>.

République d'Afrique du Sud (2022). Plan d'investissement pour une transition énergétique juste en Afrique du Sud (JET IP) pour la période initiale 2023-2027. Pretoria : République d'Afrique du Sud, Présidence. Disponible à l'adresse <https://www.thepresidency.gov.za/download/file/fid/2649>.

----- (s.d.). À propos de nous. Disponible à l'adresse <https://www.climatecommission.org.za/about>. Consulté le 4 octobre 2024. Restorative Justice Exchange (s.d.). Les trois éléments fondamentaux de la justice réparatrice. Disponible à l'adresse <https://restorativejustice.org/what-is-restorative-justice/three-core-elements-of-restorative-justice/>.

Ritchie, Hannah et Max Roser (2023). Voitures, avions, trains : d'où proviennent les émissions de CO2 liées au transport ? Our World in Data, 6 octobre. Disponible à l'adresse <https://ourworldindata.org/co2-emissions-from-transport>.

Robins, Nick, et James Rydge (2019). Pourquoi une transition juste est essentielle pour une action climatique efficace. Londres, Royaume-Uni : Vivid Economics et Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment.

Roche, Chris (2002). Impact Assessment for Development Agencies: Learning to Value Change. Oxford, Royaume-Uni : Oxfam. Disponible à l'adresse <https://policypractice.oxfam.org/resources/impact-assessment-for-development-agencies-learning-to-valuechange-122808/>.

Saha, Devashree, et autres (2023). Just transitions in the oil and gas sector: considerations for addressing impacts on workers and communities in middle-income countries. Document de travail. Washington, D.C. : World Resources Institute. Disponible à l'adresse <https://publications.wri.org/r390a1301>.

Salmon-Stephens, Tammy (2021). Découvrez PACT : la technique de fixation d'objectifs dont vous n'avez jamais entendu parler. Blog de la National Society of Leadership and Success, 25 janvier. Disponible à l'adresse <https://www.nsls.org/blog/pact-goal-setting-technique>.

Schiavo-Campo, Salvatore (1999). « Performance » dans le secteur public. Asian Journal of Political Science, vol. 7, n° 2, pp. 75-87. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1080/02185379908434148>.

Schumer, Clea, et autres (2022). Méthodologie à la base de la série « État de l'action climatique ». Document technique. Berlin et Cologne, Allemagne ; San Francisco, Californie ; et Washington, D.C. : Bezos Earth Fund, Climate Action Tracker, Climate Analytics, ClimateWorks Foundation, NewClimate Institute, Hauts champions des Nations unies pour le climat et World Resources Institute. Disponible à l'adresse <https://www.wri.org/research/methodology-underpinning-state-climate-actionseries>. <https://doi.org/10.46830/writn.22.00064>.

Scoones, Ian (2023). Livestock, methane, and climate change: the politics of global assessments. WIREs Climate Change, vol. 14, n° 1 (janvier/février). Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1002/wcc.790>.

Shakya, Clare, et Barry Smith (2021). La confiance dans la finance climat nécessite une transparence significative. Briefing de l'Institut international pour l'environnement et le développement, janvier. Disponible à l'adresse <https://www.jstor.org/stable/resrep29041>.

SINAMECC (Sistema Nacional de Métrica de Cambio Climático) (2021). À propos du SINAMECC. Disponible à l'adresse <http://www.sinamecc.go.cr/acerca-de>.

Singh, Neelam et Marion Vieweg (2015). Suivi de la mise en œuvre et des effets des politiques d'atténuation des GES : étapes pour l'élaboration d'indicateurs de performance. Document de travail. Washington, D.C. : World Resources Institute. Disponible à l'adresse <http://www.wri.org/publication/performanceindicators>.

Social Progress Imperative (n.d.). Just transition score. Disponible à l'adresse <https://www.socialprogress.org/just-transition-score>.

Statistique Canada (2021). Plan d'action sur les données désagrégées : pourquoi c'est important pour vous, 8 décembre. Disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2021092-eng.htm>.

Statistics South Africa (. Objectifs de développement durable : Rapport national 2019. Pretoria. Disponible à l'adresse <https://www.datocms-assets.com/7245/1574774307-sdgs-country-report-2019-southafrica.pdf>.

----- (2023). Objectifs de développement durable : Rapport national 2023. Pretoria. Disponible à l'adresse https://www.statssa.gov.za/MDG/SDG_Country_report.pdf.

Sun, Zhonggen, et autres (2023). Examen de la littérature et analyse de l'impact social d'une transition énergétique juste. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, vol. 7 (juin). Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.3389/fsufs.2023.1119877>.

Sustainable Energy Africa (2022). Le rôle des municipalités sud-africaines dans une transition juste vers les véhicules électriques. Le Cap. Disponible à l'adresse <https://www.cityenergy.org.za/wp-content/uploads/2022/06/A-Just-Transition-to-Electric-Vehicles-for-Local-Government-2022.06.08.pdf>.

Tapella, Estevan, et autres (2021). Semer et récolter : manuel d'évaluation participative. Bonn : Institut allemand pour l'évaluation du développement. Disponible à l'adresse <https://evalparticipativa.net/wpcontent/uploads/2021/11/Sowing-Harvesting-Participatory-Evaluation-Handbook-PDF.pdf>.

Tarfa, Peter, et autres (2024a). Rapport d'évaluation de l'impact de l'agriculture et de l'UTCATF. Bonn : Initiative pour la transparence des actions climatiques. Disponible à l'adresse <https://climateactiontransparency.org/wp-content/uploads/2024/06/Deliverable-3b.-Final-AFOLU-Sector-Impact-Assessment-Report-210524.docx.pdf>.

----- (2024b). Rapport sur le cadre de suivi, de rapportage et de vérification (MRV) de la transition juste et inclusive pour les genres au Nigeria (JGIT). Bonn : Initiative pour la transparence des actions climatiques. Disponible à l'adresse <https://climateactiontransparency.org/wpcontent/uploads/2024/08/Deliverable-4b.-Final-JGIT-MRV-Report.docx.pdf>.

Tasini, Jonathan (2022). Guide pratique des syndicats pour une transition juste. Genève : IndustriALL Global Union. Disponible à l'adresse https://www.industriallunion.org/sites/default/files/uploads/images/FutureOfWork/JustTransition/guide_of_practice_en_web.pdf.

Tladi, Bonolo, Njabulo Kambule et Lee-Ann Modley (2024). Évaluation des impacts sociaux et environnementaux de la transition énergétique juste à Komati, province du Mpumalanga, Afrique du Sud. *Energy Research & Social Science*, vol. 111 (mai). Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.erss.2024.103489>.

Tunncliffe, Verena, et autres (2020). Strategic environmental goals and objectives: setting the basis for environmental regulation of deep seabed mining. *Marine Policy*, vol. 114 (avril). Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2018.11.010>.

UNDG (Groupe des Nations Unies pour le développement) (2017). Théorie du changement : guide d'accompagnement de l'UNDAF. New York. Disponible à l'adresse <https://unsdg.un.org/sites/default/files/UNDG-UNDAF-Companion-Pieces-7-Theory-of-Change.pdf>.

Université de Californie (s.d.). Objectifs SMART : guide pratique — planification de l'évaluation des performances 2016-2017. Disponible à l'adresse <https://med.stanford.edu/content/dam/sm/s-spire/documents/How-to-write-SMARTGoals-v2.pdf>.

UNSD (Division des statistiques des Nations Unies) (2017). Rapport sur les objectifs de

développement durable 2017. New York : Nations Unies. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/files/report/2017/the-sustainable-development-goals-report-2017.pdf>.

----- (2024). Cadre d'indicateurs mondiaux pour les objectifs et cibles de développement durable de l'Agenda 2030 pour le développement durable. New York : Nations Unies. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global-Indicator-Framework-after-2024-refinement-English.pdf>.

----- (n.d.a). Bangladesh. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/capacity-development/UNSDFCDO/bangladesh/>.

----- (n.d.b). Base de données mondiale sur les ODD. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database>. Consulté le 25 février 2024.

----- (n.d.c). Indicateurs SDG : référentiel de métadonnées. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/>.

----- (n.d.d). Plateforme mondiale de données sur les indicateurs SDG. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal>.

UNSDG (Groupe des Nations Unies pour le développement durable) (s.d.). Ne laisser personne de côté. Disponible à l'adresse <https://unsdg.un.org/2030-agenda/universal-values/leave-no-one-behind>. Consulté le 30 mai 2024.

Upham, Paul, Benjamin Sovacool et Bipashyee Ghosh (2022). Just transitions for industrial decarbonisation: a framework for innovation, participation, and justice. *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, vol. 167 (octobre). Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.rser.2022.112699>.

Vatalis, Konstantinos I., Georgios Avlogiaris et Thomas A. Tsalis (2022). Just transition pathways of energy decarbonization under the global environmental changes. *Journal of Environmental Management*, vol. 309 (mai). Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2022.114713>.

Venture Taranaki (2019). Feuille de route Taranaki 2050 : notre transition juste vers une économie

à faibles émissions. New Plymouth, Nouvelle-Zélande. Disponible à l'adresse <https://www.taranaki.co.nz/assets/Uploads/Like-No-Other/Taranaki-2050-Roadmap.pdf>.

Waskow, David, et al. (2023). Unpacking COP28: key outcomes from the Dubai climate talks, and what comes next. *Insights* (blog), World Resources Institute, 17 décembre. Disponible à l'adresse <https://www.wri.org/insights/cop28-outcomes-nextsteps>. Wiktionary (2024a). Inclusive, 2 juin. Disponible à l'adresse <https://en.wiktionary.org/w/index.php?title=inclusive&oldid=79606121>.

Wiktionary (2024b). Transition, 2 juin. Disponible à l'adresse <https://en.wiktionary.org/w/index.php?title=transition&oldid=79619252>.

World Benchmarking Alliance (2021). Évaluation de la transition juste 2021 : les entreprises à fortes émissions placent-elles les personnes au cœur de la décarbonisation ? Amsterdam. Disponible à l'adresse https://assets.worldbenchmarkingalliance.org/app/uploads/2021/11/2021_JustTransitionAssessment.pdf.

WRI (World Resources Institute) (2021). Tonawanda, New York, États-Unis : la fermeture de la centrale électrique Huntley et les efforts communautaires pour un avenir prospère, 1er avril. Disponible à l'adresse <https://www.wri.org/update/tonawanda-new-york-united-states-closure-huntley-generating-station-andcommunity-led>.

----- (2024). Énergies minérales et circularité. Disponible à l'adresse <https://www.wri.org/initiatives/energyminerals-and-circularity>.

----- (n.d.). Centre de ressources sur la transition juste et l'action climatique équitable. Disponible à l'adresse <https://www.wri.org/just-transitions>. Yale Law School (n.d.). Justice procédurale. JusticeCollaboratory. Disponible à l'adresse <https://law.yale.edu/justice-collaboratory/procedural-justice>.

Zimm, Caroline, et al. (2024). Justice considerations in climate research. *Nature Climate Change*, vol. 14, n° 1, p. 22-30. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1038/s41558-023-01869-0>.

Guide de suivi des Transitions Justes



climateactiontransparency.org
ICAT@unops.org